

+ d'informations : www.cnfpt.fr

FORMATIONS 2024

Affaires Juridiques



INVENTONS ENSEMBLE VOS
SOLUTIONS FORMATION



AFFAIRES JURIDIQUES

L'OFFRE DE FORMATION DU CNFPT 2024

Le CNFPT accompagne les collectivités territoriales, les EPCI et leurs agents dans le domaine des Affaires juridiques, en leur proposant une offre de service en lien avec l'actualité.

L'offre de formation 2024 de cette spécialité se décline en 4 sous-spécialités :

- ❖ A2A : Modes de gestion et commande publique



L'offre de formation s'étoffe autour des grands enjeux de la transition écologique avec la programmation d'un parcours de formation innovant croisant les regards des professionnels du bâtiment et travaux publics des secteurs public et privé en matière de traitements des déchets dans le circuit de l'économie circulaire avec un volet dédié à la commande publique.

**Regards Croisés :**
#MonChantierMesDéchets

PUBLIC

Acheteur public,
Directeur général des services techniques,
Directeur, ingénieur,
Technicien et chargé d'opérations
des services Bâtiments ou Voirie,
Chargé de mission en économie circulaire
ou prévention des déchets

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne sur le site
du CNFPT
<https://inscriptions.cnfpt.fr>
Ou utiliser le code
20 A2E1B 003
Contact inscriptions:
seline.hebert@cnfpt.fr

3 dates → 08 février 2024
22 février 2024
07 mars 2024

Ce parcours de formation innovant en 3 modules, expérimenté dans le Var en 2022, vise à accroître les compétences de tous les acteurs de la filière de la construction et des travaux publics du secteur public et du secteur privé, créer une communauté locale associant tous les acteurs vausiens de la construction des secteurs public et privé, en croisant leurs regards et en partageant des solutions pratiques.

Module 1 :
Visite et formation articulant pratique et théorie

une visite d'un des 3 sites prévue pour chaque stagiaire au site de Verdène le matin et au CNFPT de BOURGUES l'après-midi

Objectifs de formation

- Découvrir le fonctionnement d'une exploitation de carrières
- Restituer les observations de la visite de site aux stagiaires de l'autre groupe
- S'approprier le cadre réglementaire pour mettre en œuvre des pratiques vertueuses
- Faire émerger des solutions, des outils

Module 2 :
Approfondissement des connaissances théoriques (juridiques, techniques, réglementaires)

Objectifs de formation

- Échanger sur les enjeux, les objectifs et la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire
- S'approprier les outils réglementaires et savoir les utiliser
- S'approprier des documents de travail, des outils à réinvestir dans la pratique quotidienne

Module 3 :
Approfondissement des connaissances théoriques (juridiques, techniques, réglementaires) et ateliers collaboratifs

Objectifs de formation

- Identifier les outils et savoir les utiliser
- S'approprier les documents de travail, des outils à réinvestir dans la pratique quotidienne

Partenaires



A noter l'apparition d'une offre nouvelle sur **l'élaboration d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)**.

❖ A2B : Prévention des risques juridiques et contentieux

Les questions d'éthique publique, de déontologie, de droits et obligations des agents publics en matière de respect des règles et d'exemplarité constituent un enjeu de prévention et de gestion du risque déontologique et du risque contentieux. Face à la complexité et la sensibilité de ces questions, les juristes territoriaux ont une mission d'anticipation et d'accompagnement toujours plus centrale. Le rôle des référents « déontologues », « alerte », « éthique », « laïcité », « discriminations », « probité », « conformité » est appelé à évoluer fortement et de façon globale.

La diffusion d'une culture de prévention du risque d'atteinte à la probité est amenée à se renforcer : la prévention du risque pénal pour les agents comme pour les élus locaux participe de la déontologie et de la confiance des citoyens envers les services publics. Parallèlement, la protection des agents et des élus objets de menaces et / ou de violences dans l'exercice de leurs fonctions est renforcée, et devrait l'être encore davantage dans le nouveau projet de loi de réforme de la fonction publique annoncée.

❖ A2C : Assemblée, secrétariat général et protocole

Le CNFPT maintient son offre dans ce domaine.

❖ A2D : Assurances

Compte tenu du contexte des dommages causés par les tempêtes, inondations et sécheresses ainsi que les dégradations causées par les violences urbaines en 2023, les collectivités territoriales sont confrontées à des renégociations régulières de leurs contrats d'assurance et des hausses tarifaires. Dans ce contexte, le CNFPT a étoffé son offre en proposant 6 stages en 2024 (2 stages en 2023) pour accompagner la montée en compétences sur la prévention des risques et la négociation des contrats des collectivités.

- UNE JOURNEE D'ACTUALITE sera programmée courant du deuxième semestre 2024 :
Thème : Assurances et collectivités territoriales : vers de nouvelles règles en matière de marchés publics et d'assurabilités en cas de sinistres.

VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITE

Pour concevoir votre plan de formation et bénéficier de l'accompagnement du CNFPT :
Contactez l'antenne du CNFPT de votre territoire > [Retrouvez toutes les coordonnées sur le site Internet du CNFPT.](#)

Pour recevoir les communications du CNFPT, veuillez remplir le formulaire en ligne, accessible en bas de la page d'accueil de notre site Internet
<https://www.cnfpt.fr/>



Les rendez-vous

- ❖ Retrouvez l'actualité de nos événements programmés en Provence-Alpes-Côte d'Azur de mars à mai 2024.
[affiche-evenements-mars-a-mai-2024](#)
- ❖ Nous vous invitons à vous informer régulièrement des dates de nos événements nationaux et régionaux dans la rubrique « [Prochains rendez-vous](#) » du [site internet du CNFPT](#).

A titre d'exemple, la démarche de prévention de la corruption en collectivité 7 mars 2024



Les MOOC

- ❖ Des cours en ligne pour découvrir, apprendre, progresser et réussir
> Y accéder sur Fun Mooc : [fun-mooc.fr](#)



Les inscriptions sont actuellement ouvertes pour 2 sessions de formation

Réf : 87044

Les concessions : Principal outil pour la réalisation d'infrastructures publiques et pour l'exploitation de services publics.
Inscriptions : du 04/01 au 18/03/ 2024

Réf : 87061

La laïcité dans les collectivités territoriales : principes et pratiques : Ce MOOC a pour objectif de définir ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas mais aussi de démontrer son application concrète dans les collectivités territoriales au travers de cas pratiques
Inscriptions : du 08/12/2023 au 12/04/2024
Cours du 11 mars 2024 au 28 avril 2024

MOOC en cours d'actualisation :

- ❖ « **Principes déontologiques** »
 - o Ce MOOC co-conçu avec la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) sera actualisé à partir du printemps 2024.
- ❖ « **Prévention des atteintes à la probité** » Co-conçu avec l'Agence Française Anticorruption (AFA), a été entièrement actualisé et sera disponible prochainement sur Fun MOOC.
 - o Un module de sensibilisation sur la **prévention des atteintes à la probité est disponible**. Lien d'accès :
[Module d'auto-formation à l'anticorruption, proposé par le CNFPT en partenariat avec l'AFA](#)

15 podcasts dont 8 nouveaux ont été enregistrés et sont disponibles sur Fréquence T.
[radio.cnfpt.fr/search/1-AFA](#)

- ❖ **"Les fondamentaux des marchés publics"** il devrait être accessible à partir du second semestre 2024 sur la plateforme numérique Fun Mooc
La consultation régulière du site de la Direction des Affaires Juridique (DAJ) du Ministère de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, permet de connaître les évolutions législatives et réglementaires concernant la commande publique (début 2024 : modification des seuils, possibilité de permettre des offres variables pour les entités adjudicatrices et interdiction de soumissionner en cas de non-respect des règles de durabilité...). lien d'accès : [daj/commande-publique-ec/toutes-les-actualites-commandepublique](https://daj.commande-publique-ec/toutes-les-actualites-commandepublique)



Les e-communauté thématiques

Les e-communautés thématiques sont des réseaux sociaux d'apprentissage professionnel pour s'informer, échanger et se former entre pairs dont voici le lien d'accès, [e-communautés du CNFPT](https://e-communautes.cnfpt.fr/). Inscription gratuite.

Parmi les 48 e-communautés thématiques, **deux e-communautés**, l'une **dédiée** et l'autre associée à la spécialité juridique :

- ❖ Affaires juridiques : <https://e-communautes.cnfpt.fr/affaires-juridiques>
- ❖ Déontologie /transparence : <https://e-communautes.cnfpt.fr/deontologie-transparence>

Sommaire

Pages

Offre de formation	8
Liste des stages de formation : A2A - Mode de gestion et commande publique.....	9 à 11
Programmes des stages : A2A - Mode de gestion de la commande publique.....	12 à 65
Formation professionnelle : Responsable achats, cycles et itinéraires INSET	66 à 68
Liste des stages de formation : A2B - Prévention des risques juridiques et contentieux	69 à 70
Programmes des stages : A2B - Prévention des risques juridiques et contentieux	71 à 109
Formation professionnelle : Responsable des affaires juridiques, cycles et itinéraires INSET...	110 à 113
Liste des stages de formation : A2C - Assemblée, secrétariat général & protocole.....	114
Programme des stages : A2C - Assemblée, secrétariat général & protocole.....	115 à 117
Liste des stages : A2D - Assurances.....	118
Programme des stages : A2D - Assurances	119 à 124

OFFRE DE FORMATION

AFFAIRES JURIDIQUES



STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LA STRATÉGIE DE GESTION DU PATRIMOINE D'UNE COLLECTIVITÉ</u>	E	3	16-17/01/24 19-20/11/24	Thorigné-Fouillard Thorigné-Fouillard	SXZC2
<u>LE CHOIX DES MODES DE GESTION ET DE PARTENARIAT POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX</u>	A	5.5	29-31/01/24+27-29/02/24	Strasbourg	3SPL4
<u>L'IDENTIFICATION DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE GESTION CONCÉDÉE</u>	E	2	25-26/03/24	Besançon	SXYOX
<u>LA RÉDACTION D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	A	3	16-17/09/24	La Freissinouse	SXDEU
<u>LE CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)</u>	F	3	18-19/03/24 30/09-01/10/24 20-21/11/24 28-29/11/24	Metz Nancy Gap Bourges	SX30K
<u>LE CONTRÔLE DU DÉLÉGATAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES</u>	E	3	18-19/03/24 23-24/09/24 27-28/03/25	Lille Thorigné-Fouillard La Garde	SXDES
<u>LE PERFECTIONNEMENT DU CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)</u>	E	3	18-19/01/24 14-15/11/24 05-06/12/24	La Garde Strasbourg Thorigné-Fouillard	SX30M
<u>LA DÉFENSE DE LA COLLECTIVITÉ À L'OCCASION D'UN CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	E	3	10-11/10/24	La Garde	SXCOL
<u>LA GARANTIE D'UNE ÉVALUATION FINANCIÈRE FIABLE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	E	3	22-24/05/24	Bordeaux	SXU2H
<u>LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES ET LA QUASI-RÉGIE</u>	A	2.5	16-17/05/24	Aix-en-Provence	SXYB4
<u>LE CADRAGE JURIDIQUE ET LE SUIVI DES SUBVENTIONS ENTRE COLLECTIVITÉS</u>	A	2.5	10-11/10/24 12-13/11/24	Bordeaux La Garde	SX8SC
<u>APPROCHE GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ : GOUVERNANCE, ASPECTS INSTITUTIONNELS, COÛTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT</u>	F	5	15-18/10/24 + 0.5j A Distance	Montpellier	SXS4C
<u>LES MODES DE GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS : CRITÈRES DE CHOIX ET INTÉGRATION DE PRESTATIONS INNOVANTES</u>	A	3	30-31/05/24	Strasbourg	SXST6
<u>SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN: ENJEUX ET PRATIQUES</u>	A	2	01-30/11/24	Strasbourg	SXEIJ
<u>LES OUTILS JURIDIQUES ET FINANCIERS UTILISÉS DANS LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS</u>	F	2.5	11-12/04/24	Saint-Martin-d'Hères	SXP59
<u>LES ENJEUX JURIDIQUES DES NOUVEAUX MODES DE CONSULTATIONS CITOYENNES</u>	E	2	01-30/06/24	Strasbourg	SXCIT
<u>LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS AVEC UNE ASSOCIATION</u>	A	2.5	02-03/07/24	Marseille	SXP88
<u>JOURNÉE D'ACTUALITÉ : LES MARCHÉS PUBLICS</u>	F	1.5	du 12/02 au 29/02/24	Formation à distance	A7433
<u>MARCHÉS PUBLICS, L'ACHAT SIMPLIFIÉ ET LE GRÉ À GRÉ (WEBINAIRE)</u>	A	0.5	du 04/10 au 04/10/24	Formation à distance	RCW31
<u>LES PROCÉDURES D'ACCORDS-CADRES POUR LA COMMANDE PUBLIQUE</u>	F	3	12-13/09/24	Aix-en-Provence	SX8CP





STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LES MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE</u>	F	3	13-14/05/24 06-07/06/24 02-03/07/24 10-11/10/24	Sainte-Tulle Sorgues Gap La Garde	SX8PA
<u>LES MARCHÉS DE SERVICES ET DE FOURNITURES COURANTES</u>	A	2.5	24-25/06/24	La Garde	SXSFC
<u>LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL</u>	A	2	12-13/06/24 12-13/12/24	Lyon La Garde	SX515
<u>LES MARCHÉS PUBLICS DANS LES FONDS EUROPÉENS</u>	A	2.5	05-06/09/24	La Garde	SXE2E
<u>LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION. ACTUALITÉS (WEBINAIRE)</u>	F	0.5	du 12/01 au 12/01/24	Formation à distance	RCW80
<u>LES NOUVEAUTÉS DE MACANTINE.GOUV (WEBINAIRE)</u>	F	0.5	du 08/03 au 08/03/24	Formation à distance	RCW97
<u>WEBINAIRE : LES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION COLLECTIVE</u>	F	0.5	du 15/11 au 15/11/24	Formation à distance	RCW78
<u>L'ACHAT ET LE SUIVI DE PRESTATION DE REPAS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	A	3	28/11/24+29/11/24 20-21/03/25	Paris Besançon	SXAMB
<u>L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ</u>	F	2.5	02-03/12/24	La Garde	SX30W
<u>LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES</u>	F	3	23-24/05/24	Sorgues	SXH0R
<u>L'EXÉCUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES MARCHÉS PUBLICS</u>	A	3	15-16/02/24 14-15/02/24 03-04/04/24 16-17/05/24 09-10/09/24	La Garde La Freissinouse Sainte-Tulle Saint-Laurent-du-Var Marseille	SXK4B
<u>LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) DE VOIRIE : PRINCIPES DE RÉDACTION</u>	F	4	18-20/03/24 16-18/09/24 26-28/11/24	Beauvais Dunkerque Toulouse	SXCCL
<u>LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES MARCHÉS DE TRAVAUX</u>	F	2.5	25-26/01/24 27-28/06/24 07-08/10/24	La Garde Sorgues Saint-Laurent-du-Var	SX228
<u>L'ORGANISATION STRATÉGIQUE ET LE MANAGEMENT DE LA FONCTION ACHAT</u>	E	3.5	05-07/02/24	Le Havre	SXX18
<u>L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA FONCTION ACHAT</u>	E	3.5	27-29/03/24 10-12/04/24	Bordeaux Orléans	SX8FA
<u>LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE APPLIQUÉE À L'ACHAT PUBLIC</u>	E	2.5	26-27/09/24	Dijon	SXSTT
<u>LA NÉGOCIATION EFFICACE EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC : ANALYSE ET STRATÉGIE À DÉVELOPPER</u>	A	3	16-18/10/24	La Garde	SXYC3
<u>LES STRATÉGIES DE VIGILANCE ET DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC</u>	E	2.5	26-27/09/24	Orléans	SXCAR
<u>LE RECENSEMENT DES BESOINS ET LA PROGRAMMATION DES ACHATS</u>	A	2.5	29-30/01/24 11-12/03/24 27-28/03/24	Hérouville-Saint-Clair La Garde Lille	SXZC5





STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LE LANCEMENT ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GAINS ACHAT</u>	E	2	12-13/02/24 13-14/06/24	Hérouville-Saint-Clair La Garde	SXLAN
<u>LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES</u>	E	2.5	26-27/09/24	Sorgues	SX8MP
<u>LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS</u>	A	2.5	11-12/01/24	La Garde	OL4VA
<u>L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)</u>	F	1	du 03/06 au 01/07/24 du 04/11 au 03/12/24	Formation à distance Formation à distance	DADES
<u>PARCOURS INNOVANT DE FORMATION "REGARDS CROISÉS : DÉCHETS DE CHANTIER ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE"</u>	F	3	08/02/24+22/02/24+07/03/24	Sorgues	A2E1B
<u>LES PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ACHAT INNOVANT</u>	E	2.5	15-16/04/24 14-15/10/24	La Garde Hérouville-Saint-Clair	SX8MA
<u>LA MUTUALISATION DES BESOINS ET LES GROUPEMENTS D'ACHATS</u>	E	2.5	01/09-31/10/24 27-28/01/25	Strasbourg La Garde	SXC75
<u>LES ACHATS DE COMMUNICATION</u>	F	2.5	16-17/05/24	Bordeaux	SXG08
<u>LE CONTRÔLE DE GESTION DES ACHATS</u>	E	2.5	04-05/04/24	Blois	SXZC8
<u>DÉONTOLOGIE DE L'ACHAT</u>	E	2	28-29/03/24	Hérouville-Saint-Clair	SXDEX
<u>LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VEILLE JURIDIQUE RELATIVE À L'ACHAT PUBLIC</u>	F	1.5	17/01/25	La Garde	SX8AP
<u>WEBINAIRE : AFFAIRES JURIDIQUES</u>	F	1	du 11/09 au 17/10/24	Formation à distance	A2A5F
<u>RENCONTRES TERRITORIALES JURIDIQUES</u>	F	2	27-28/11/24	Pantin	SXRTA
<u>L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE L'ACHAT PUBLIC</u>	E	3	29-31/01/25	Tours	SX8EQ



LA STRATÉGIE DE GESTION DU PATRIMOINE D'UNE COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXZC2018
16-17/01/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXZC2019
19-20/11/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC2

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés des affaires juridiques, de l'urbanisme, des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques applicables au domaine public et privé des collectivités dans un objectif de gestion optimisée,
- Identifier les recettes tirées de l'exploitation des domaines et leur régime fiscal.

CONTENU

- Règles juridiques applicables aux domaines publics et privés des collectivités territoriales et nouvelles dispositions du CG3P,
- Procédure d'incorporation des biens au domaine public et le déclassement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend la consultation de ressources en amont/pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE CHOIX DES MODES DE GESTION ET DE PARTENARIAT POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Durée --

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 49:3SPL4007
29-31/01/24+27-29/02/24

Anne MORISSEAU
INET DE STRASBOURG
03 88 15 40 41

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 3SPL4

PUBLIC

Directeur.rice.s généraux.ales et directeur.rice.s généraux.ales adjoint.e.s des services, directeur.rice.s de service et cadres des grandes collectivités

OBJECTIFS

Accompagner les exécutifs locaux dans le choix des modes de gestion et de partenariat pour les services publics locaux.

CONTENU

Le cadre juridique et politique des modes de gestion (SPL, régies, contrat de partenariat, partenariat Public-Privé, délégation de service public). L'analyse économique, La dimension fiscale, Les différents contrats de délégation et leur mise en oeuvre,

- Les stratégies d'externalisation,
- Les contrôles juridiques et financiers (internes et externes),
- Le droit européen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ThéorieCas pratiquesEchanges de pratique

PRÉ-REQUIS

Aucun

L'IDENTIFICATION DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE GESTION CONCÉDÉE

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

BESANCON
Code IEL : 81:XYOX007
25-26/03/24

Jessica FALCONE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 80 74 77 11

Code stage : XYOX

PUBLIC

Cadres en charge des affaires juridiques, des marchés publics, des contrats de partenariat, des mutualisations, directeurs généraux ou directrices générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes, directeurs ou directrices des services techniques.

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles caractéristiques du contrat de concession.
- Appréhender les nouvelles dispositions issues de la directive 2014/23/UE du 26 février 2014 transposée et son champ d'application.
- Optimiser l'utilisation des nouvelles procédures.

CONTENU

- Réglementation propre aux contrats de concessions après l'ordonnance du 29 janvier 2016 et son décret d'application du 1er avril 2016.
- Spécificités de ces contrats : atouts, inconvénients et articulation avec les DSP.
- Marges de manœuvre de l'autorité concédante.
- Obligations de publicité des modalités de hiérarchisation des critères.
- Publicité de l'avis de concession, point de départ de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA RÉDACTION D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA FREISSINOISE
Code IEL : 20: SXDEU025
16-17/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDEU

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices généraux adjoints, directeurs et directrices de tous services délégués et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- rédiger une Délégation de Service Publics (DSP) afin de garantir la sécurisation juridique de la collectivité.

CONTENU

- définitions et principes de rédaction d'un contrat de DSP.
- point de départ de la rédaction d'une DSP : rapport présentant les caractéristiques de la DSP - Référence à des documents types.
- dispositions générales à insérer dans une DSP (de la formation à l'exécution et au contrôle).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LE CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

METZ
Code IEL : 82: SX30K029
18-19/03/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

NANCY
Code IEL : 82: SX30K025
30/09-01/10/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

GAP
Code IEL : 20: SX30K023
20-21/11/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

BOURGES
Code IEL : 06: SX30K022
28-29/11/24

Laurence Veniant
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE
02 47 25 45 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30K

PUBLIC

Directeurs et directrices adjoints, directeurs et directrices généraux de collectivités, contrôleurs et contrôleuses de gestion, responsables de service finances.

OBJECTIFS

- identifier et clarifier les risques liés aux relations financières entre les collectivités territoriales et les délégataires,
- appliquer les outils d'audit de l'analyse des risques,
- élaborer une procédure de suivi et de contrôle des délégations de service public (DSP).

CONTENU

- les problématiques spécifiques du suivi des DSP,
- l'analyse des comptes de la délégation,
- les principales dimensions d'analyse, et d'évaluation du coût du service (prix contractuels du service, charges imputées, affectées, calculées) et autres dimensions (facturations croisées, sociétés liées, biens de la délégation, commentaires sur la nature des postes).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de 2 jours de formation présentiels et d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases juridiques des DSP,
- être dans une démarche de contrôle de gestion externe,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1 F0A Contrôleur ou contrôleuse de gestion

LE CONTRÔLE DU DÉLÉGATAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LILLE
Code IEL : 83: SXDES030
18-19/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXDES028
23-24/09/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

LA GARDE
Code IEL : 20: SXDES031
27-28/03/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDES

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques et financières, cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- Être en capacité d'opérer un contrôle sur les missions de service public confiées à un tiers.
- S'assurer que les missions confiées aux tiers sont correctement remplies au bénéfice des usagers et pour l'intérêt général.
- Maîtriser les outils permettant aux responsables de la collectivité de contrôler les délégataires et l'activité déléguée.

CONTENU

- Mise en place des outils indispensables au contrôle des activités et des comptes du délégataire en phase d'élaboration et d'exécution du contrat.
- Analyse des comptes de l'exploitant au-delà du strict contrôle des activités.
- Application concrète pour tout type de délégation de service public.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE PERFECTIONNEMENT DU CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SX30M024
18-19/01/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

STRASBOURG
Code IEL : 82: SX30M026
14-15/11/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SX30M025
05-06/12/24

Carole VIDAL
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 71 10

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30M

PUBLIC

Cadres chargés du suivi de délégations de service public.

OBJECTIFS

- comprendre le modèle économique d'une délégation de service public (DSP),
- se doter d'outils et de méthodes d'analyse permettant d'exercer un contrôle financier pertinent en repérant les points à examiner en priorité,
- utiliser les différents outils et actions légales pour mettre fin aux dysfonctionnements,
- savoir rédiger un avenant pour gérer les modifications de contrat,
- identifier et analyser le risque partenarial.

CONTENU

- les clauses essentielles liées aux relations financières délégant ou délégataire,
- les principes, les objectifs et les modalités d'exercice du contrôle financier,
- la détermination des actions possibles en cas de dysfonctionnements,
- l'examen des clauses d'un avenant de prolongation, de modification ou de réaménagement du contrat et en connaître les limites,
- les modalités de mise en oeuvre du contrôle financier,
- l'analyse des risques partenariaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de 2 jours présentiels et d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser les fondamentaux du contrôle des délégations de service public,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1 F0A Contrôleur ou contrôlease de gestion

LA DÉFENSE DE LA COLLECTIVITÉ À L' OCCASION D' UN CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE
Code IEL : 20:XXCOL007
10-11/10/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l' inscription

Code stage : SXCOL

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques et cadres chargés de l' achat public.

OBJECTIFS

- Identifier et anticiper les risques contentieux d' un ou plusieurs candidats évincés ou au cours de l' exécution de la délégation de service public.
- Maîtriser les outils et techniques de défense des intérêts de la collectivité en matière de délégation de service public.

CONTENU

- Contentieux liés à la procédure de passation des contrats de délégation de service public.
- Contentieux liés à l' exécution de ce type de contrat.
- Bonnes pratiques en matière de contentieux, lorsque celui-ci est devenu inévitable.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l' objet d' un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d' apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d' un ordinateur avec accès à internet et d' une adresse courriel individuelle.

LA GARANTIE D'UNE ÉVALUATION FINANCIÈRE FIABLE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée **3 jours**

Niveau **Expertise**

BORDEAUX
Code IEL : 86: SXU2H006
22-24/05/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

Code stage : SXU2H

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres chargés de l'achat public, directeur et directrices des services techniques, directeurs et directrice des services financiers.

OBJECTIFS

- être en capacité de procéder à une analyse financière d'un service public,
- identifier les indicateurs fiables et pertinents nécessaires à l'élaboration de cette analyse financière,
- s'approprier les éléments importants d'analyse des besoins en vue d'une délégation de service public.

CONTENU

- aspects réglementaires,
- gestion des relations financières entre collectivité et délégataire,
- détermination du régime et gestion de la TVA selon le type de gestion du service public délégué,
- mécanismes de contrôle préalable,
- Evaluation, indicateurs de performance et analyse des résultats,
- Stratégies de stimulation de la concurrence et évaluation financière, dans le respect des règles concurrentielles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, méthodologie, cas pratiques et échanges d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Les participants doivent connaître les règles générales relatives aux délégations de service public.

LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES ET LA QUASI-RÉGIE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SYB4007
16-17/05/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SYB4

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques, directeurs généraux ou directrice générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes, directeurs ou directrice de l'aménagement et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- Appréhender la SPL (société publique locale) comme outil d'intervention dans la gestion des services publics locaux.
- Maîtriser les notions juridiques relatives aux SPL et à la quasi-régie.
- Apprécier les conditions de mise en oeuvre de ces modes de gestion.

CONTENU

- Présentation des diverses prestations susceptibles d'être échangées entre collectivités.
- Cadres contractuels et financiers de ces prestations entre collectivités territoriales, établissements publics.
- Cas de contractualisation libre entre collectivités territoriales, établissements publics.
- Modalités juridiques et soumissions éventuelles au droit de la concurrence et de la commande publique.
- Utilisation de la notion de quasi-régie (in house).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LE CADRAGE JURIDIQUE ET LE SUIVI DES SUBVENTIONS ENTRE COLLECTIVITÉS

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

BORDEAUX
Code IEL : 86: SX8SC005
10-11/10/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8SC004
12-13/11/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8SC

PUBLIC

Directeurs ou directrices juridiques, cadres chargés de l'achat public, directeurs ou directrices financiers, directeurs ou directrices des sports, de la culture.

OBJECTIFS

- maîtriser le cadre juridique des subventions entre collectivités territoriales,
- comprendre les différents types de subventions susceptibles d'être allouées aux collectivités territoriales,
- savoir contrôler la bonne utilisation des subventions.

CONTENU

- le cadre juridique des subventions aux collectivités,
- les subventions de fonctionnement et d'investissement,
- les dossiers de demande de subvention,
- le suivi et contrôle de la subvention d'un point de vue législative et réglementaire : obligations, difficultés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas et travaux individuels et/ou en sous-groupes. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se compose d'une e-communauté de stage de 0,5 jour. Elle permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ : GOUVERNANCE, ASPECTS INSTITUTIONNELS, COÛTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Durée 4 jours présentiels et 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXS4C001
15-18/10/24 + 0.5j A Distance

Cyril BRENAC
OCCITANIE
04 67 61 77 37

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXS4C

PUBLIC

Responsables et cadres de services déplacement - transports, urbanisme - aménagement, voirie - espaces publics

OBJECTIFS

Ce stage vise à :

- Appréhender les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements
- Identifier les principaux acteurs institutionnels et les évolutions récentes de leurs périmètres d'intervention introduites par la Loi d'Orientation des Mobilités
- Mesurer toutes les implications opérationnelles induites par les nouveaux contours de la compétence "mobilité"
- Acquérir quelques repères en matière d'économie des déplacements ainsi qu'une approche concrète des coûts/sources de financement de la mobilité
- Identifier les marges de manœuvre et leviers d'une collectivité pour financer sa politique de mobilité
- Appréhender les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les collectivités

CONTENU

Rappel des principaux jalons législatifs Les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements/transport Le nouveau cadre de la LOM : objectifs et enjeux, système d'acteurs, contours de la compétence, modalités d'exercice, nouveaux dispositifs Approche opérationnelle pour les collectivités, cas pratiques Quelques éléments clé en matière d'économie des transports.

- Repères sur le coût de la mobilité aujourd'hui pour une collectivité et les mécanismes de financement, exemples de budgets
- Approche problématisée du contexte actuel et des enjeux saillants
- Inventaire des leviers et marges de manœuvre pour les collectivités
- Perspectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et apports théoriques, études de cas, exercices d'application. Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LES MODES DE GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS : CRITÈRES DE CHOIX ET INTÉGRATION DE PRESTATIONS INNOVANTES

Durée **2 jours en présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXST6006
30-31/05/24

Nathalie ROCHE
GRAND EST

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXST6

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transport Responsables et cadres de services comptabilité-commande publique

OBJECTIFS

Directe ou déléguée, la gestion des transports publics répond à un même objectif : "une gestion efficace consistant à produire le meilleur service au moindre coût". Ce stage vise à :

- appréhender les différents modes de gestion possibles des transports publics, dans une perspective comparative
- identifier les rôles et responsabilités respectives des différentes parties prenantes, en fonction du mode de gestion retenu
- développer la capacité d'expertise de la collectivité, notamment dans la définition de ses besoins et, en cas de DSP ou de marché, dans les modalités de suivi du prestataire mises en oeuvre.

CONTENU

- cadre juridique et définition des différents modes de gestion,
- approche comparative, retours d'expérience et éléments de choix,
- rôle de la collectivité en cas de régie ou de gestion déléguée,
- cadrage des rapports avec le prestataire, suivi et évaluation,
- définition de nouveaux besoins en lien avec l'évolution des politiques de mobilité : approche juridique et contractuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et cas pratiques. Une partie de la formation est composée d'un module en distanciel.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en commande publique. Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN: ENJEUX ET PRATIQUES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXEUJ008
01-30/11/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

Code stage : SXEUJ

PUBLIC

Directeur.rice.s des affaires juridiques, cadres de direction, chargé.e.s de projets européens, chargé.e.s de mission Europe

OBJECTIFS

Connaître le cadre réglementaire et les définitions des aides d'Etat et des SIEG ; Identifier les cas dans lesquels l'application de la réglementation des aides d'Etat ou des SIEG est impérative ; Savoir mettre en conformité les financements publics avec ces réglementations, en choisissant l'option réglementaire adaptée au type de financement envisagé.

CONTENU

- Le contexte juridique des aides d'Etat et des SIEG.
- Présentation des 5 critères de la notion d'aide d'Etat
- Les principaux régimes d'aide d'Etat et les règlements d'exemption « de minimis »
- La réglementation des SIEG ; la décision d'exemption SIEG du 20 décembre 2011, le règlement « de minimis SIEG » et leur application pratique ;
- Les règles de cumul d'aide

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, examens de cas pratiques, retours d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I210A Développement et mise en oeuvre des projets européens
- I210D Les collectivités territoriales dans l'union européenne

LES OUTILS JURIDIQUES ET FINANCIERS UTILISÉS DANS LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-MARTIN-D'HERÈS
Code IEL : 80:SP59021
11-12/04/24

Anne Guivarch
AUVERGNE RHONE ALPES
04 73 74 58 52

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SP59

PUBLIC

Cadres chargés de la vie associative, responsables des services juridiques et financiers

OBJECTIFS

Comprendre, analyser et choisir les éléments juridiques et financiers utilisés dans les relations avec les associations, en identifiant les points forts, les points faibles, les enjeux et les risques;

CONTENU

- analyse du cadre juridique et financier :
 - la loi de 1901,
 - la personnalité morale,
 - les délégations de signature,
 - l'utilisation de la comptabilité privée,
 - les modes contractuels (délégation de service public, marchés, conventions d'objectifs) et non contractuels (subvention, adhésion),
 - les responsabilités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT avec mise à disposition de ressources numériques consultables avant, pendant et après la formation. Les deux jours présentiels articulent apports théoriques, analyse de cas concrets, plénière et travaux en sous-groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

LES ENJEUX JURIDIQUES DES NOUVEAUX MODES DE CONSULTATIONS CITOYENNES

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXCIT012
01-30/06/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

Code stage : SXCIT

PUBLIC

Directeurs et directrices, cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières.

OBJECTIFS

- distinguer les apports de la loi ELAN aux procédures d'enquête publique,
- identifier les enjeux de légalité et la portée juridique des nouveaux modes de consultation des habitants (référendums locaux, référendums d'initiative populaire; budget participatif) et leur articulation avec les compétences obligatoires des collectivités territoriales,
- sécuriser la mise en œuvre de la concertation, notamment en période pré-électorale.

CONTENU

- les dispositifs législatifs d'association et de consultation des habitants en vigueur (article 72-1 de la Constitution notamment) et les innovations pertinentes (budget participatif, jury citoyen),
- identification des actuels points de sécurité et d'insécurité juridique de ces dispositifs,
- enjeux juridiques de ces participations citoyennes et notamment l'articulation entre leur potentielle valeur juridique et les compétences obligatoires des exécutifs locaux : quelle contrainte juridique? quelle garantie de sincérité des résultats?
- développement de l'inclusion citoyenne en matière de projets locaux en instaurant une culture de la participation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Introduction théorique puis mises en situations pratiques avec apports théoriques communs..

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS AVEC UNE ASSOCIATION

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXP88040
02-03/07/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP88

PUBLIC

Agent impliqué dans la rédaction de convention de mise à disposition avec une association.

OBJECTIFS

- découvrir les enjeux et les objectifs d'une convention de mise à disposition avec une association,
- rédiger une convention de mise à disposition avec une association.

CONTENU

- règles statutaires de la mise à disposition de personnel auprès d'une association,
- aspects GRH de la mise à disposition de personnel,
- règles de rédaction de la convention,
- règles de la mise à disposition de locaux et matériels,
- évaluation des avantages indirects accordés à l'association,
- règles de rédaction de convention de la MAD, de locaux et matériels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

JOURNÉE D’ACTUALITÉ : LES MARCHÉS PUBLICS

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:A7433005
Plateforme en ligne ouverte
du 12/02 au 29/02/24

Céline PIETRI
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l’inscription

Code stage : A7433

PUBLIC

- agents et agentes travaillant dans un service des marchés et souhaitant connaître les modifications récentes intervenues dans ce domaine,
- secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

Connaître les modifications réglementaires ou jurisprudentielles intervenues récemment dans le domaine des marchés publics.

CONTENU

Le contenu sera déterminé au regard de l’actualité du moment.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- présentation de textes,
- échanges d’expériences,
- webinaires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MARCHÉS PUBLICS, L'ACHAT SIMPLIFIÉ ET LE GRÉ À GRÉ (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire d'1 heure**

Niveau **Approfondissement**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW31005
Plateforme en ligne ouverte
du 04/10 au 04/10/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW31

PUBLIC

- Responsable de la commande publique,
- Juriste,
- Responsable de restauration,
- Développeuse ou développeur territorial.
- Acheteur
- Agent en reconversion
- Responsable de restauration,
- Développeuse ou développeur territorial
- Agent de restauration
- Cuisinier
- Agent en reconversion

OBJECTIFS

- Connaître les différentes procédures possibles en-dessous des seuils de la commande publique en restauration collective
- Appréhender les procédures à privilégier (gré-à-gré, mapa, marchés) en fonction de sa situation

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- Présentation des différentes procédures en fonction des différents seuils de la commande publique en restauration collective
- Avantages et limites de chaque procédure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et ZoomEcommunauté Alimentation Restauration CollectiveApports théoriquesExercices théoriques

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur zoom

LES PROCÉDURES D' ACCORDS-CADRES POUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SX8CP014
12-13/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8CP

PUBLIC

Responsables et gestionnaires des services commande publique et achat, agents des services opérationnels utilisant les accords-cadres.

OBJECTIFS

- identifier les enjeux du recours aux accords-cadres,
- appliquer le cadre réglementaire en vigueur,
- sécuriser les procédures de passation, l'exécution et le suivi des accords-cadres.

CONTENU

- la présentation du cadre juridique et réglementaire en vigueur,
- le champ d'application des accords-cadres,
- l'adaptation du type d'accords-cadres aux besoins des acheteurs,
- la définition des caractéristiques des accords-cadres à bons de commande et des accords-cadres à marchés subséquents,
- les procédures et modalités de passation des accords-cadres,
- l'identification des clauses à insérer,
- le choix entre mono-attribution ou multi-attribution,
- les modalités d'exécution,
- le suivi des accords-cadres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent :

- d'un module de e-formation de 0,5 jour permettant des apports de connaissance en amont et pendant le temps en présentiel
- d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas, échange de pratiques et travaux individuels et/ou en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20: SX8PA005
13-14/05/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SORGUES
Code IEL : 20: SX8PA008
06-07/06/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

GAP
Code IEL : 20: SX8PA009
02-03/07/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8PA011
10-11/10/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8PA

PUBLIC

Agents en charge de la passation des marchés à procédure adaptée, responsables de services achats, acheteurs et acheteuses, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- connaître la réglementation applicable aux marchés publics,
- être capable d'appliquer la procédure adaptée,
- maîtriser le déroulement de la procédure.

CONTENU

- la procédure adaptée : définition et intérêt, les cas d'utilisation,
- le cadre juridique de la procédure adaptée : les seuils, la publicité, le cahier des charges, la négociation,
- le déroulement de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés et étude de cas, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent :

- d'un module de e-formation de 0,5 jour permettant des apports de connaissance en amont et pendant le temps en présentiel,
- d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- avoir des connaissances en marchés publics
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES MARCHÉS DE SERVICES ET DE FOURNITURES COURANTES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:XSXFC113
24-25/06/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : XSXFC

PUBLIC

Agents ou agentes chargés de la passation, du suivi et du contrôle de l'exécution des marchés de fournitures courantes et de services.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire des marchés de fournitures courantes et de services.
- Savoir préparer, passer et assurer le suivi du marché de fournitures courantes.

CONTENU

- Le seuil et l'analyse des besoins.
- Le CCAG de fournitures courantes et de services.
- Les procédures de passation.
- La préparation du dossier de consultation des entreprises.
- La rédaction des pièces.
- L'analyse des propositions et le choix des cocontractants.
- L'exécution des marchés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Etudes de cas, exercices rédactionnels à partir d'un modèle de marché de fournitures et services.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

LYON
Code IEL : 80: SX515124
12-13/06/24

Aurélie Couffy
AUVERGNE RHONE ALPES
04 72 32 43 46

LA GARDE
Code IEL : 20: SX515125
12-13/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : SX515

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs et directrices d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de marchés publics et/ou de délégation de service public et les spécificités dans le secteur culturel.

CONTENU

- définition juridique et mise en oeuvre d'une délégation de service public et/ou marchés publics,
- procédures juridiques de la délégation de service public et/ou marchés publics,
- délégation de service public appliquée au secteur culturel,
- analyse et réglementation juridique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs, échanges d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1N01 Directeurs ou directrices et cadres chargés des affaires culturelles (DAC)

LES MARCHÉS PUBLICS DANS LES FONDS EUROPÉENS

Durée 2 jours en présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SXE2E006
05-06/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXE2E

PUBLIC

Directeurs des affaires juridiques Cadres de direction Cadres en charge de programmes et/ou projets européens

OBJECTIFS

- Appréhender les règles de marchés publics dans le cadre des fonds européens.
- Mesurer les impacts des récentes directives marchés et concessions sur la passation.
- Appréhender leurs conséquences en matière de contentieux des marchés publics.

CONTENU

- Les dispositions des directives marchés et concessions (un objectif de simplification en matière de coopération transfrontalière, sourcing, in house, exonérations possibles de la procédure de mise en concurrence, lutte contre le dumping social, l'allotissement, les délégations de service public, etc).
- Les évolutions du contentieux des marchés publics : la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et la jurisprudence française avec l'ouverture aux tiers d'une voie de recours auprès du juge du fond.
- les marchés publics dans le cadre des fonds européens

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Connaître les principes de base du droit de l'UE et des règles de droit interne en matière d'achat public

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2100 Les collectivités territoriales dans l'union européenne

LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION, ACTUALITÉS (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW80002
Plateforme en ligne ouverte
du 12/01 au 12/01/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW80

PUBLIC

Directeur Directeur de restaurant Responsable de restaurant Responsable des achats Responsable des marchés Cuisinier Agent de restauration Directeur EHPAD Directeur de crèche Agent d'animation Agent en reconversion.

OBJECTIFS

- Connaître l'actualité réglementaire en restauration
- Quels impacts sur les marchés publics en restauration ?

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures) (Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- L'actualité réglementaire des marchés publics en restauration collective
- Sur quelles ressources s'appuyer ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom Ecommunauté Alimentation Restauration Collective, apports théoriques, exercices théoriques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom Ecommunauté Alimentation Restauration Collective Apports théoriques Exercices théoriques

LES NOUVEAUTÉS DE MACANTINE.GOUV (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW97003
Plateforme en ligne ouverte
du 08/03 au 08/03/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW97

PUBLIC

Directeur de restauration, Responsable de restaurant, Agent de restauration, Acheteur

OBJECTIFS

Présentation des nouveautés de macantine.gouv (Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

Présentation des nouveautés de macantine.gouv (Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom
Ecommunauté Alimentation Restauration Collective
Apports théoriques
Exercices

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect ou Zoom
Attention webinaire sur un mardi (habituellement tous les vendredis après-midi)

WEBINAIRE : LES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION COLLECTIVE

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW78003
Plateforme en ligne ouverte
du 15/11 au 15/11/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW78

PUBLIC

Directeur Responsable de la commande publique
Responsable des achats
Directeur de restaurant
Responsable de restaurant
Responsable des marchés
Juriste
Cuisinier
Agent de restauration
Directeur EHPAD
Directeur de crèche
Agent d'animation
Agent en reconversion

OBJECTIFS

- Connaître les externalités environnementales
- Quels bénéfices au niveau de l'alimentation et de la santé ?
- Comment les intégrer dans ses marchés publics ?

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures) (Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- La définition des externalités environnementales
- Comment les intégrer dans ses marchés publics ?
- Témoignage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom
Ecommunauté Alimentation Restauration Collective, apports théoriques, exercices théoriques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom

L'ACHAT ET LE SUIVI DE PRESTATION DE REPAS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

PARIS
Code IEL : 84: SXAMB014
28/11/24+29/11/24

Anne-Stéphanie EBLE-BOURGINE
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 15

BESANCON
Code IEL : 81: SXAMB016
20-21/03/25

Vincent PSALMON
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 86 52 94 17

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAMB

PUBLIC

Directeurs et directrices de la restauration collective en gestion déléguée, directeurs et directrices de l'éducation, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique.

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une restauration collective concédée et Au regard des dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs locaux d'approvisionnement en circuits courts,
- identifier le cadre juridique de l'achat de prestation de repas en Délégation de Service Public (DSP) ou marché,
- intégrer les critères d'approvisionnement en denrées de qualité et du développement durable dans une DSP ou un marché,
- rédiger le cahier des charges pour l'achat de prestation de repas,
- identifier les impacts d'une démarche de développement durable sur le projet de restauration.

CONTENU

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains, de développement économique,
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et les dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),
- la définition d'un projet de restauration dans le cadre d'une démarche partenariale,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche et du secteur agricole local,
- les formes juridiques de l'achat durable de prestations de repas (marché public, DSP, accord-cadre),
- les différentes dimensions de la performance environnementale,
- la rédaction du cahier des charges et des critères d'attribution,
- l'analyse des offres et le suivi du marché,
- la communication auprès des usagers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2M02 Pour une restauration collective durable

L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX30W059
02-03/12/24

Yoann Gole
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30W

PUBLIC

Directeurs et directrices de la restauration collective, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique, responsables des sites de distribution de repas, conseillers et conseillères techniques en restauration collective, responsables de production culinaire, cuisiniers et cuisinières

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une restauration collective en régie directe et au regard des dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs agricoles locaux d'approvisionnement,
- repérer les ressources locales d'accompagnement à la démarche,
- savoir analyser les besoins,
- élaborer les critères adaptés d'attribution et d'exécution du marché,
- suivre l'exécution du marché.

CONTENU

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains et de développement économique,
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et la loi Agriculture et Alimentation n°2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGALIM),
- la nécessité d'un projet politique local,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche et du milieu agricole local,
- l'analyse des besoins,
- les dimensions de l'achat de denrées locales, biologiques, de qualité,
- la problématique sanitaire,
- la formalisation de l'achat des denrées,
- la démarche de contrôle et de suivi de l'exécution du marché intégrant la vérification des critères,
- la communication auprès des usagers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases de l'achat public,
- disposer d'un ordinateur avec accès internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1M03 Directeurs et directrices de la restauration collective
- I1M05 Responsable de production culinaire
- I2M02 Pour une restauration collective durable

LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20: SXHOR069
23-24/05/24

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHOR

PUBLIC

Directeurs et directrices des systèmes d'information, responsables informatiques, cheffes et chefs de projet informatique, cadres chargés de la passation des marchés publics informatiques.

OBJECTIFS

Organiser et mettre en oeuvre des marchés publics spécifiques au domaine informatique.

CONTENU

- définition technique du besoin et évolution technologique des produits,
- démarche d'informatisation : schéma directeur informatique, évolution des objectifs/adaptation des moyens, pilotage des projets/contrôle des réalisations,
- marchés d'assistance à la maîtrise d'ouvrage informatique,
- financement des opérations informatiques (fonds propres, crédit-bail, location...),
- rédaction du cahier des charges,
- choix des procédures, forme du marché, dossier de consultation, clauses d'achats durables et prix applicables,
- principaux marchés publics d'informatique : acquisition de matériels et de consommables, concession de droit d'usage de progiciel,
- exécution du marché public d'informatique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- études de cas concrets,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases des marchés publics.

L'EXÉCUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES MARCHÉS PUBLICS

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LA GARDE

Code IEL : 20: SXK4B759
15-16/02/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

LA FREISSINOISE

Code IEL : 20: SXK4B746
14-15/02/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

SAINTE-TULLE

Code IEL : 20: SXK4B733
03-04/04/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Code IEL : 20: SXK4B747
16-17/05/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE

Code IEL : 20: SXK4B758
09-10/09/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXK4B

PUBLIC

- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable,
- chargés et chargées de la commande publique,
- coordonnateurs et coordonnatrices budgétaire et comptable,
- responsables de gestion budgétaire et financière,
- responsables de gestion comptable,
- secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Appliquer les règles d'exécution administrative et financière des marchés publics. Employer les outils d'exécution financière et administrative des marchés publics.

CONTENU

- les acteurs de la gestion administrative et financière,
- l'engagement, la liquidation, le mandatement et le règlement de la dépense :
 - le délai de paiement,
 - la vérification du service fait,
 - les pièces justificatives,
 - les intérêts moratoires.
- les avances, acomptes et décompte général et définitif,
- les actes pris en cours d'exécution,
- le nantissement et la cession de créances,
- les procédures de réception et d'admission,
- la retenue de garantie, la caution et la garantie à première commande,
- le prix dans les marchés publics :
 - unitaires et forfaitaires,
 - modalités de révision,
 - clause d'optimisation.
- la sous-traitance,
- les pénalités,
- les modifications en cours d'exécution,
- la défaillance des titulaires,
- la fin anticipée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 3 heures, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Ce temps à distance est complété par une e-communauté de stage, animée par l'intervenant qui accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages. Le temps en présentiel est consacré aux cas pratiques et travaux de groupe.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes fondamentaux de la commande publique,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

19007 Secrétaire de mairie

19009 Assistant ou assistante de gestion financière, budgétaire ou comptable

LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) DE VOIRIE : PRINCIPES DE RÉDACTION

Durée 3 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BEAUVAIS
Code IEL : 83: SXCCL029
18-20/03/24

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

DUNKERQUE
Code IEL : 83: SXCCL028
16-18/09/24

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXCCL030
26-28/11/24

Cyril BRENAC
OCCITANIE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCCL

PUBLIC

Responsables du patrimoine de voirie, responsables du service voirie, responsables d'une unité territoriale routière, directeurs et directrices des services techniques, chargées et chargés d'opérations, d'études, de travaux ou de projet en voirie.

OBJECTIFS

- rédiger un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) d'un marché de voirie selon la réglementation et selon les règles de l'art ;
- proposer l'insertion de clauses environnementales dans le CCTP, et sociales.

CONTENU

- rappels sur la constitution d'un dossier de consultation des entreprises (DCE),
- cohérence entre les pièces administratives et techniques,
- clés de lecture des points importants d'un CCTP,
- définition des besoins techniques,
- transcription du projet graphique et technique dans le CCTP,
- pertinence des prestations recherchées au regard des capacités de contrôle du respect du CCTP,
- utilisation de variantes, d'éco-comparateurs et de clauses de chantiers propres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 6 heures, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, suivi de trois jours présentiels. Le module de e-formation est évalué par un quiz et prépare au temps présentiel. Le temps présentiel se fait sous forme d'analyses de CCTP.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases du code des marchés publics et du code de la voirie routière,
- disposer d'un ordinateur avec accès à Internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1Q11 Cadre chargé de projet de voirie
- I1Q12 Directeur et directrice et cadre chargés du patrimoine de voirie

LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX228200
25-26/01/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20: SX228195
27-28/06/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SX228199
07-08/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX228

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public, directeurs ou directrices des services techniques.

OBJECTIFS

- Connaître la typologie et les modes de passation des marchés de travaux.
- Identifier les droits et obligations de tous les acteurs en vue d'une meilleure coordination.
- Savoir faire exécuter une opération de travaux et aborder les litiges y afférents.

CONTENU

- Enjeux du déroulement d'une opération de travaux.
- Optimisation de la passation des marchés de travaux.
- Mode de dévolution de ces marchés ainsi que leur gestion.
- Rôles et responsabilités des acteurs concourant à une opération.
- Garanties et sanctions envers l'entreprise et/ou le maître d'oeuvre.
- Maîtrise, suivi et incidences des marchés de travaux.
- Gestion juridique des chantiers.
- Modifications autorisées en cours de marché.
- Suivi des marchés et problèmes relatifs à l'exécution.
- Litiges liés à la réception des travaux.
- Clôture définitive d'une opération en termes technique et financier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1Q15 Chargé d'opérations de construction en bâtiment, réhabilitation en bâtiment
- I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

L'ORGANISATION STRATÉGIQUE ET LE MANAGEMENT DE LA FONCTION ACHAT

Durée **3 jours présentiels + 0,5 à distance**

Niveau Expertise

LE HAVRE
Code IEL : 85:SXX18012
05-07/02/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXX18

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales des services, directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- intégrer les leviers de progression avec l'optique budgétaire,
- optimiser une stratégie de réduction des coûts généraux,
- repenser l'organisation interne,
- corréler les moyens, les pratiques des achats et les méthodes,
- animer la fonction achat.

CONTENU

- élaboration d'une cartographie des achats,
- identification et définition des leviers achats,
- analyse des structures internes de la commande publique,
- définition d'un projet pour la fonction achat,
- définition d'une politique d'achat,
- coordination et mutualisation des moyens.
- Planification des procédures.
- Management par les processus.
- Animation de réseaux internes et externes.
- Conception de tableaux de bord.
- Evaluation des gains achats.
- Valorisation des bonnes pratiques achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend la consultation de ressources en amont/pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA FONCTION ACHAT

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

BORDEAUX
Code IEL : 86: SX8FA004
27-29/03/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

ORLÉANS
Code IEL : 06: SX8FA001
10-12/04/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8FA

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales des services, directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes et cadres chargés de l'achat public, responsables des achats.

OBJECTIFS

- définir un projet de service d'achat et l'animer,
- repenser l'organisation interne,
- corréler les moyens, les pratiques des achats et les méthodes,
- intégrer les leviers de progression avec l'optique budgétaire,
- optimiser une stratégie de réduction des coûts généraux.

CONTENU

- l'élaboration d'une cartographie des achats,
- l'identification et définition des leviers achats,
- l'analyse des structures internes de la commande publique,
- la définition d'un projet pour la fonction achat,
- la définition d'une politique d'achat,
- la coordination et mutualisation des moyens,
- la planification des procédures,
- le management par les processus,
- l'animation de réseaux internes et externes,
- la conception de tableaux de bord,
- l'évaluation des gains achats
- la valorisation des bonnes pratiques achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 3 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE APPLIQUÉE À L'ACHAT PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

DIJON
Code IEL : 81: SXSTT003
26-27/09/24

Jessica FALCONE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 80 74 77 11

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSTT

PUBLIC

Acheteurs publics et acheteuses publiques, responsables de la commande publique, responsables des affaires juridiques, directeurs financiers, DGS, DGA ressources, DST, référents déontologues

OBJECTIFS

Intégrer une politique de maîtrise et de réduction des coûts, en lien avec les objectifs et la capacité budgétaires de la collectivité.

CONTENU

- conception d'un audit de maturité des achats,
- outils et modalités de partage de la vision budgétaire entre tous les acteurs du cycle d'achat au sein de la collectivité,
- modalités de contribution des services achats à la gestion économique et financière de la collectivité,
- élaboration de tableaux de bord financiers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de concepts théoriques et exercices de mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles de la commande publique.

LA NÉGOCIATION EFFICACE EN MATIÈRE D' ACHAT PUBLIC : ANALYSE ET STRATÉGIE À DÉVELOPPER

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SYC3187
16-18/10/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Code stage : SYC3

PUBLIC
Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

- OBJECTIFS**
- Intégrer une stratégie de négociation en achat public.
 - Organiser et déployer la négociation.
 - Se perfectionner aux outils et méthodes de négociation.

- CONTENU**
- Concepts liés à la négociation et traduction opérationnelle.
 - Partie réglementaire de la négociation.
 - Présentation des axes de négociation dans les achats publics.
 - Mise en pratique des techniques de négociation individuelles.
 - Définition d'une stratégie de négociation : champs et limites.

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**
- Jeux de rôle.
 - Partages d'expériences.

- PRÉ-REQUIS**
- Connaître la réglementation des marchés publics.
 - Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES STRATÉGIES DE VIGILANCE ET DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

ORLÉANS
Code IEL : 06: SXCAR015
26-27/09/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCAR

PUBLIC

Cadres, Directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- prévenir les risques en matière d'achat public pour les élus et les agents publics,
- mettre en oeuvre des procédures internes permettant d'anticiper les contentieux,
- élaborer des stratégies de vigilance relatives aux risques générés par les procédures de marchés publics.

CONTENU

- actes décisionnels : les pièges à éviter,
- critères de choix sécurisés,
- cas de recours post contractuels (actualité de la jurisprudence),
- analyse de cas de recours et la confrontation de solutions,
- divers types de responsabilités des élus et agents publics en matière d'achat public et identification des risques,
- panorama de la jurisprudence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports de contenus,
- présentation et partage d'expériences territoriales.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la réglementation générale des marchés publics.

LE RECENSEMENT DES BESOINS ET LA PROGRAMMATION DES ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXZC5041
29-30/01/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

LA GARDE
Code IEL : 20: SXZC5050
11-12/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

LILLE
Code IEL : 83: SXZC5048
27-28/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC5

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les obligations du recensement des besoins.
- Connaître les outils de recensement des besoins et de programmation des achats.
- Lier recensement des besoins, programmation des achats et préparation budgétaire.

CONTENU

- Recensement des besoins.
- Processus de programmation des achats.
- Planification des marchés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LE LANCEMENT ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GAINS ACHAT

Durée 2 jours

Niveau Expertise

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXLAN015
12-13/02/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

LA GARDE
Code IEL : 20: SXLAN019
13-14/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : SXLAN

PUBLIC

Acheteurs ou acheteuses publics, juristes marchés publics, cadres en charge de l'achat public.

OBJECTIFS

- Intégrer les leviers de progression dans une stratégie de réduction des coûts généraux,
- Mesurer et valoriser les résultats obtenus,
- Corréler les économies achats et l'allocation des budgets.

CONTENU

- Identification des achats à forts enjeux économiques,
- Définition et sélection des leviers d'optimisation les plus performants,
- Évaluation des gains achat obtenus,
- Valorisation des gains achat,
- Suivi des économies budgétaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas.

PRÉ-REQUIS

- Connaître la réglementation des marchés publics,
- Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

SORGUES
Code IEL : 20: SX8MP005
26-27/09/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8MP

PUBLIC

Acheteurs et acheteuses publics, juristes en marchés publics, prescripteurs et prescriptrices de l'achat.

OBJECTIFS

- maîtriser les enjeux liés aux achats responsables,
- bâtir une démarche d'achat responsable adaptée à son organisation,
- savoir mettre en œuvre des achats responsables et les valoriser.

CONTENU

- les enjeux environnementaux et sociétaux de l'achat responsable,
- le cadre réglementaire,
- les acteurs du développement durable,
- la conception de la démarche d'achat responsable,
- les outils à la disposition de l'acheteur ou de l'acheteuse public pour insérer les objectifs de développement durable dans ses marchés publics à tous les stades de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître la réglementation générale des marchés publics,
- avoir une pratique de l'achat public,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:OL4VA107
11-12/01/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4VA

PUBLIC

- acheteurs et acheteuses publics
- cadres chargés de la commande publique
- responsables service commande publique

OBJECTIFS

Maîtriser et savoir mettre en oeuvre les clauses environnementales et sociales relatives aux marchés publics.

CONTENU

- le code des marchés publics et la prise en compte du développement durable dans la définition des besoins,
- la rédaction du cahier des charges,
- le cycle de vie d'un produit, les différents labels,
- les leviers de réussite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT suivi de deux journées de 6 heures en présentiel. Les ressources sur la plateforme permettent des apports de connaissance en amont du temps en présentiel. Une e-communauté de stage permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître le fondement du code des marchés publics,
- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

Durée 6 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 85:DADES003
Plateforme en ligne ouverte
du 03/06 au 01/07/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:DADES002
Plateforme en ligne ouverte
du 04/11 au 03/12/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : DADES

PUBLIC

Directrices et directeurs généraux adjoints, directrices et directeurs généraux des services, acheteuses et acheteurs public, agents des services techniques

OBJECTIFS

- découvrir le contexte et l'historique de la démarche SPASER et s'approprier le potentiel levier de politique publique et d'impact associé à une démarche SPASER,
- comprendre le niveau de conformité réglementaire indispensable,
- identifier les étapes nécessaires à la réalisation d'un SPASER et les ressources disponibles,
- appréhender la méthodologie de projets pour sa mise en œuvre,
- promouvoir la démarche SPASER auprès du territoire en mesurer son impact (financier, social et environnemental).

CONTENU

- le contexte législatif et réglementaire du SPASER
- la structure d'ensemble du SPASER et différentes typologies
- les différentes étapes d'élaboration du SPASER : La définition des priorités et le suivi des objectifs
- l'identification des parties prenantes pour construire un SPASER
- les exemples de contenus et de modes d'organisations de SPASER,
- les retours d'expériences et témoignages des collectivités territoriales ,
- l'articulation de la démarche de labellisation LFRAR et SPASER.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un module de e-formation de 3h30 accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT pendant 4 semaines. Ce module de e-formation permet l'apport de connaissances (textes, vidéos, fiches ressources et outils) et la découverte de témoignages des collectivités territoriales (vidéos et podcasts). Des quiz et exercices sont proposés pour évaluer l'apprentissage et mettre en pratique les connaissances acquises. Une classe virtuelle d'une heure avec un intervenant-expert complète cette formation et permet l'échange sur des éventuelles interrogations concernant les contenus de la formation, les expériences et compétences acquises.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et une adresse courriel.

PARCOURS INNOVANT DE FORMATION "REGARDS CROISÉS : DÉCHETS DE CHANTIER ET ECONOMIE CIRCULAIRE"

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20:A2E1B003
08/02/24+22/02/24+07/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : A2E1B

PUBLIC

- Responsable et gestionnaire de la commande publique.
- Ingénieur, technicien en charge des bâtiments et de la voirie.
- Chargé de mission économie circulaire ou prévention des déchets

OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs de la filière de la construction du secteur public et du secteur privé à l'intégration du développement durable, de l'économie circulaire et la prise en compte de la gestion des déchets dans le cadre des marchés de travaux et de bâtiments publics.
- Mettre en évidence les pratiques vertueuses intégrant l'économie circulaire dans la gestion des déchets : visite de sites (déchetterie, chantier...)
- S'approprier le cadre réglementaire en vigueur pour pouvoir les mettre en œuvre.
- Préciser les enjeux de la gestion des déchets dans le BTP et les objectifs de valorisation.
- Appréhender les outils juridiques de la commande publique et le sourcing pour savoir bien les utiliser.
- Créer des documents de travail, des outils à réinvestir dans sa pratique quotidienne

CONTENU

- Le fonctionnement et contraintes d'une plateforme de gestion des déchets inertes, d'une déchetterie professionnelle
- Les éléments clés dans l'organisation du chantier
- Le rôle et responsabilités des intervenants dans le processus de gestion des déchets
- Les lois et réglementations et leurs impacts sur la gestion des déchets
- Les objectifs de réduction et de valorisation des déchets
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets
- La qualification et quantification des flux produits sur le futur chantier
- La logistique de gestion des déchets sur les chantiers
- Les outils juridiques de la commande publique, le sourcing
- Coconception d'outils (coûts, responsabilités sur le chantier, marchés publics, suivi et contrôle sur le chantier, diagnostics PEMD)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- Echanges de pratiques
- Coconstruction d'outils en ateliers

PRÉ-REQUIS

aucun

LES PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ACHAT INNOVANT

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE

Code IEL : 20: SX8MA003
15-16/04/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SX8MA001
14-15/10/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8MA

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, acheteurs ou acheteuses publics, directeurs généraux ou directrices générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes.

OBJECTIFS

- définir ce qu'est l'achat d'innovation et ses trois grandes catégories (produits et services existants, produits et services nouveaux, activités de recherche et développement),
- identifier les outils d'innovation à chacune des étapes du processus d'achat,
- mettre en place les conditions optimales favorisant l'achat innovant : démarche, outils, leviers d'action,
- articuler achat innovant et sourcing dans des conditions juridiques sécurisées.

CONTENU

- le réglementation applicable,
- le rôle de l'acheteur et de l'acheteuse, du fournisseur et de la fournisseuse,
- l'analyse des offres et de leur performance au regard du critère innovation,
- le partenariat d'innovation,
- les négociations,
- les primes à l'innovation,
- la prise en compte de l'innovation en cours d'exécution du contrat,
- la déontologie de l'achat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LA MUTUALISATION DES BESOINS ET LES GROUPEMENTS D'ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

STRASBOURG
Code IEL : 82:SXC75023
01/09-31/10/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

LA GARDE
Code IEL : 20:SXC75022
27-28/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXC75

PUBLIC

Cadres, directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- cerner les avantages et les risques liés à la mutualisation des besoins,
- identifier les différents outils de mutualisation mobilisables par l'acheteur ou l'acheteuse public et les méthodes de mise en oeuvre.

CONTENU

- mutualisation interne : les marchés transversaux,
- groupements d'achats inter-collectivités,
- recours aux centrales d'achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LES ACHATS DE COMMUNICATION

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86: SXG08016
16-17/05/24

Cécile DO
NOUVELLE AQUITAINE
0556999456

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXG08

PUBLIC

Responsables de communication, chargées et chargés de communication.

OBJECTIFS

- évaluer et analyser les besoins de prestations en communication,
- identifier les spécificités des marchés de communication,
- optimiser les modalités d'achat dans le respect des règles.

CONTENU

- l'analyse des besoins de communication,
- la traduction de ces besoins en marchés publics,
- les types de marchés les plus adaptés,
- les cas concrets: Dossier de consultation des entreprises (DCE), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), bordereau prix unitaire (BPU),
- les clauses de propriété intellectuelle,
- la passation des marchés et leur suivi : accords cadres, marchés à bons de commande.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT et de 2 journées en présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle.

LE CONTRÔLE DE GESTION DES ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

BLOIS
Code IEL : 06: SXZC8014
04-05/04/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC8

PUBLIC

Cadres, directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- mesurer l'activité et la performance des achats,
- identifier, suivre et présenter simplement des indicateurs pertinents et des tableaux de bord,
- identifier les actions correctives à entreprendre.

CONTENU

- enjeux du contrôle de gestion des achats,
- différentes composantes du coût d'un achat,
- analyse du coût de la fonction achat,
- choix et la conception des indicateurs et tableaux de bord de l'achat,
- utilisation des résultats du contrôle de gestion des achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend une e-communauté de stage qui permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenante ou l'intervenant.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

DÉONTOLOGIE DE L'ACHAT

Durée **2 jours présentiel**

Niveau **Expertise**

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXDEX004
28-29/03/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

Code stage : SXDEX

PUBLIC

Acheteurs publics, acheteuses publics, responsables de la commande publique, responsables des affaires juridiques, DGS, DGA, DST, secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

- Identifier les risques et sécuriser un processus juridique à forts enjeux économiques.
- Définir des principes permettant d'encadrer et d'accompagner les agents afin de prévenir tout risque de manquement aux obligations déontologiques et toute mise en cause de la responsabilité de l'administration et/ou de ses agents.

CONTENU

- Rappel des obligations déontologiques en matière d'achat public.
- Panorama des risques juridiques, notamment des infractions pénales.
- Outils d'aide et de prévention : rédaction en interne d'une charte ou d'un guide de déontologie de l'achat.
- S'approprier les préconisations du guide de prévention de la corruption dans le cycle de l'achat publié en juin 2020 par l'Agence française anti-corruption et la direction des achats de l'État.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et cas pratiques le premier jour et mises en situation de rédaction et de négociation le second jour.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles de la commande publique

LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VEILLE JURIDIQUE RELATIVE À L'ACHAT PUBLIC

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8AP003
17/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8AP

PUBLIC

Secrétaires de mairie, directeurs et directrices en charge de l'achat public et/ou des affaires générales, cadres en charge de l'achat public

OBJECTIFS

- mettre en œuvre une veille juridique, stratégique et documentaire,
- identifier les supports d'informations adaptés,
- valoriser et diffuser l'information pour dynamiser ses achats.

CONTENU

- l'environnement juridique face à la veille,
- la définition des besoins en matière de veille,
- le choix des sources d'information à mobiliser : professionnels, sources documentaires, données électroniques, réseau relationnel, etc.,
- l'organisation et l'analyse des éléments collectés,
- l'exploitation, capitalisation et diffusion des résultats de la veille,
- la présentation d'expériences de veille juridique, de facteurs clés de succès et de bonnes pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 1 jour, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas et travaux individuels et/ou en sous-groupes. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.
- connaître la réglementation des marchés publics et avoir une pratique de l'achat public.

WEBINAIRE : AFFAIRES JURIDIQUES

Durée 

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:A2A5F002
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 17/10/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2A5F

PUBLIC
Tout agent souhaitant se former à un sujet en affaires juridiques et la commande publique

OBJECTIFS
S'informer sur les actualités juridiques Se former sur les évolutions réglementaires

CONTENU
Présentation de l'intervenant(e) + IntroductionContenu pédagogique différent selon la thématiqueTemps de questions / réponses

PRÉ-REQUIS
Sans prérequis

RENCONTRES TERRITORIALES JURIDIQUES

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

PANTIN
Code IEL : 46: SXRTA005
27-28/11/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRTA

PUBLIC
Juristes, chargés des marchés publics, acheteurs ou acheteuses, DGS, DGA ressources, DRH, référents ou référentes déontologues, DST, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS
Actualisation juridique et analyse de niveau expert des enjeux pour les collectivités des lois les plus dimensionnantes de l'année.

CONTENU
Conférences et ateliers thématiques sur 2 journées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Ateliers et conférences.

L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE L'ACHAT PUBLIC

Durée **3 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

TOURS
Code IEL : 06: SX8EQ001
29-31/01/25

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SX8EQ

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- mesurer la qualité de la commande publique,
- maîtriser la méthodologie et les outils d'évaluation,
- capitaliser les améliorations suite à l'évaluation des marchés.

CONTENU

- la méthode d'évaluation des achats de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles,
- la définition des critères qualimétriques par catégorie de prestations,
- l'expérimentation des méthodes d'évaluation,
- le bilan qualitatif de la commande et de l'achat,
- les acteurs et outils du suivi de l'achat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 3 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas, échange de pratiques/expériences et travaux individuels et/ou en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser les procédures de marchés publics
- avoir une expérience de pilotage et gestion de l'achat public dans les collectivités territoriales

ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXACH049
23-24/01/24

Valérie BORRELL
OCCITANIE
04 67 61 77 69

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SXACH051
25-26/01/24

Valérie BORRELL
OCCITANIE
04 67 61 77 69

Code stage : SXACH

PUBLIC

Acheteurs et acheteuses publics, juristes en marchés publics, prescripteurs et prescriptrices de l'achat.

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux liés aux achats responsables.
- Bâtir une démarche d'achat responsable adaptée à son organisation.
- Savoir mettre en œuvre des achats responsables et les valoriser.

CONTENU

- Les enjeux de l'achat responsable.
- Le cadre réglementaire.
- Les acteurs du développement durable.
- La conception de la démarche d'achat responsable.
- Les outils à la disposition de l'acheteur ou de l'acheteuse public pour insérer les objectifs de développement durable dans ses marchés publics à tous les stades de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas.

PRÉ-REQUIS

- Connaître la réglementation générale des marchés publics.
- Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

INSET

RESPONSABLE DES ACHATS

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse en particulier aux agents territoriaux en responsabilité de cette fonction, en prise de poste récente et/ou en situation de mutation professionnelle.

Cette fonction qui a fortement évolué depuis ces dernières années constitue une mission majeure au sein des collectivités territoriales qui elles-mêmes connaissent de profondes transformations et mutations.

L'objectif de cette formation est de permettre aux agents territoriaux de mieux définir leur rôle, dans un contexte très évolutif, de piloter l'activité, de mieux communiquer et de maîtriser tous les enjeux de cette fonction.

Cette formation est centrée sur de la stratégie, des problématiques organisationnelles et de positionnement du responsable des achats. Des méthodes de pédagogies actives et des mises en situations professionnelles seront mises en œuvre avec des praticiens spécialistes de l'achat et du management durant les cinq modules incluant la partie à distance.

Un travail individuel sera à réaliser d'un module à l'autre, condition indispensable de la réussite du parcours via la plateforme collaborative : Formadist du CNFPT.

Les participants doivent suivre, obligatoirement, les cinq modules car c'est un parcours professionnalisant avec une progression pédagogique.

PUBLIC VISÉ

Responsable des achats, de la commande publique ou des marchés publics en collectivité territoriale ou en établissement public.

INSCRIPTIONS

Un bulletin spécifique est à déposer, en ligne, incluant toutes les pièces demandées et impérativement signé par la collectivité avec cachet, pour accord à la participation obligatoire aux cinq modules et pour la partie à réaliser à distance. Après la réception du dossier d'inscription, la sélection des participants se réalisera sur dossier puis une sélection définitive s'opérera après audition devant un jury, qui se déroulera à distance.

Vous trouverez les modalités d'inscription, propre à chaque INSET, dans **DOCUMENT(S)** en bas de la page Internet.

PRÉREQUIS

Maîtrise de la réglementation des marchés publics, commande publique ou achat, ou avoir suivi des formations dans ces thématiques.

LA FORMATION DETAIL DES MODULES

[MODULE 1] RÔLE ET POSITIONNEMENT DU RESPONSABLE DES ACHATS

3 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Savoir positionner la fonction achat
- Définir le rôle du responsable des achats
- Motiver et fédérer les acteurs de la chaîne de la fonction achat, manager la fonction achat

[MODULE 2] DÉFINITION D'UN PROJET DE PERFORMANCE POUR LA FONCTION ACHAT

4 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Identifier les forces et faiblesses de son organisation
- Concevoir une stratégie efficiente en matière d'optimisation de l'achat public
- Accompagner les évolutions dans sa collectivité

[MODULE 3] LA DIMENSION STRATÉGIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FONCTION ACHAT

4 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Elaborer une stratégie de maîtrise et de réduction des coûts avec l'optique budgétaire

[MODULE 4] L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE D'ACHAT

3 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Piloter la performance achat
- Balayer tous les leviers de l'évaluation
- Capitaliser les améliorations

[MODULE 5] COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE AU SERVICE DE LA POLITIQUE D'ACHAT

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Maîtriser les enjeux de la communication interne et externe
- Bâtir une stratégie de communication
- Valoriser la fonction achat



ITINÉRAIRES OU CYCLES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 29/02/2024

INTITULÉ DE L'ITINÉRAIRE/CYCLE ET DES MODULES LE COMPOSANT	NIVEAU	DURÉE *	CODE
DIRECTEUR OU CADRE CHARGÉ DE L'ACHAT ET DES MARCHÉS PUBLICS			I1C10
Cadre juridique et pratique des partenariats public-privé	F	2	SX005
La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	F	2.5	SX228
Le lancement et le pilotage d'une démarche de gains achat	E	2	SXLAN
Les marchés de prestations intellectuelles	A	2.5	SX0PI
Achats et marchés publics responsables	E	2	SXACH
Les marchés de services et de fournitures courantes	A	2.5	SXSFC
La négociation efficace en matière d'achat public : analyse et stratégie à développer	A	3	SXYC3
Le recensement des besoins et la programmation des achats	A	2.5	SXZC5
L'évaluation qualitative de l'achat public	E	3	SXY13
La maîtrise et l'optimisation des procédures en matière d'achat public	F	2.5	SXAR3
Les pratiques et méthodes de l'achat innovant	E	2	SXAR2
La conception et la mise en oeuvre d'une veille juridique relative à l'achat public	F	3	SX3CP





STAGES DE FORMATION

A2B : Prévention des risques juridiques et contentieux



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 <u>LA GESTION ET L' OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>	F	2.5	15-16/01/24 11-12/04/24	Sainte-Tulle Saint-Laurent-du-Var	OL4KN
 <u>LES NOTIONS FONDAMENTALES DU DROIT ADMINISTRATIF</u>	F	2.5	18-19/06/24	Saint-Laurent-du-Var	OL5CF
 <u>LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</u>	F	2.5	04-05/07/24	Volx	CTLEG
 <u>LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</u>	F	3	du 12/01 au 08/03/24	Formation à distance	DADOE
 <u>INTRODUCTION À LA RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE DE MUTATION DE BIENS FONCIERS : POINT JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE</u>	F	3	24-25/06/24	Aix-en-Provence	SXRFA 
 <u>LA RÉDACTION DES ACTES COMPLEXES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS</u>	A	2.5	23-24/09/24 28-29/11/24	Marseille Toulouse	SXRAM 
 <u>LA RECHERCHE, LA LECTURE ET L' ANALYSE DES TEXTES JURIDIQUES</u>	F	2.5	14-15/11/24	La Garde	OL4BF
 <u>LA RÉDACTION D' UNE CONVENTION D' OBJECTIFS AVEC UNE ASSOCIATION</u>	A	2	20-21/06/24 03-04/12/24	Marseille Marseille	SXPCH 
 <u>LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LA GESTION DES CONTRATS D' ARTISTES</u>	F	3	22-24/01/24	La Garde	SXS1A 
 <u>LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D' UNE VEILLE JURIDIQUE</u>	F	3	20-21/06/24 19-20/12/24	Marseille Sorgues	SX3CM
 <u>LA PRÉVENTION DES RISQUES JURIDIQUES DE LA COLLECTIVITÉ</u>	A	2.5	04-05/04/24 09-10/09/24 10-11/10/24	La Garde Bordeaux Saint-Laurent-du-Var	SXYIN 
 <u>PANORAMA DE L' ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS</u>	F	1	23/01/24	Antibes	SXLRE
 <u>PANORAMA DE L' ACTUALITÉ JURIDIQUE ET JURISPRUDENTIELLE</u>	F	1.5	du 05/11 au 21/12/24	Formation à distance	ACTJ3
 <u>FORUM ANNUEL DE LA FONCTION JURIDIQUE TERRITORIALE</u>	E	1	21/05/24	PARIS	SXFOJ
 <u>LA MASTERCLASS DU JURIDIQUE</u>	F	0.33	du 26/03 au 26/03/24 du 14/05 au 14/05/24	Formation à distance Formation à distance	A2BMC
 <u>INTRODUCTION AU LEGAL DESIGN</u>	F	2	18-19/09/24	PARIS	LEGDE
 <u>LES OUTILS ET LA PRATIQUE DU LEGAL DESIGN EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE</u>	F	2	16-17/10/24	PARIS	LDECT
 <u>LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES EPCI</u>	F	0.33	du 20/02 au 24/02/24	Formation à distance	WA2BM
 <u>LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE D' ÉTAT CIVIL</u>	A	2.5	03-04/02/25	Saint-Laurent-du-Var	SXPCX
 <u>LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE FUNÉRAIRE</u>	A	2.5	01-02/07/24	La Garde	SXPB7
 <u>LA PRÉVENTION ET LA GESTION DU CONTENTIEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE</u>	A	3	18-19/09/24	Gap	OL5A9
 <u>ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS</u>	E	1	26/09/24	Pantin	COMAU
 <u>LE CONTENTIEUX DE L' URBANISME</u>	E	1	03/10/24	Pantin	CONTW
 <u>LA DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS</u>	F	1.5	du 17/04 au 18/06/24	Formation à distance	SXGKK





STAGES DE FORMATION

A2B : Prévention des risques juridiques et contentieux



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>L'ANTICIPATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE</u>	E	3	12-13/09/24	La Garde	SXCOR
<u>LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION EN COLLECTIVITÉ. RETOUR D'EXPÉRIENCE</u>	F	0.33	du 07/03 au 07/03/24	Formation à distance	A2COR
<u>RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES : TRAVAIL DE CO-CONCEPTION D'OUTILS AVEC L' AFA ET LA HATVP</u>	E	1	28/03/24 08/10/24	PARIS PARIS	SXRRD
<u>JOURNÉE D'ÉTUDE ANNUELLE CNFPT-SMACL</u>	E	1	17/10/24	PARIS	SXSMA
<u>ENJEUX JURIDIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DE LA PROTECTION ET DU TRAITEMENT DES DONNÉES</u>	E	2.5	05-06/12/24	Tours	SXTDJ
<u>RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) - FORMATION À DISTANCE</u>	F	0.08	du 11/01 au 13/04/24 du 18/04 au 30/06/24 du 12/07 au 30/09/24 du 03/10 au 16/12/24 du 06/01 au 31/03/25	Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance	SX105
<u>LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)</u>	F	1	25/03/24	La Garde	SX103
<u>NOUVELLES MISSIONS DU DPO : FONDAMENTAUX, GRANDS PRINCIPES, LÉGISLATION, RÈGLEMENT EUROPÉEN</u>	F	2	01/10/24	Le Havre	SXH22
<u>LES ÉVOLUTIONS DU DPO ET LE RGPD</u>	F	1.5	16/09/24 09/10/24	Lille Saint-Laurent-du-Var	SX109
<u>INITIATION À L' OPEN DATA OU "L' OUVERTURE DES DONNÉES"</u>	F	1	21/03/24 05/06/24 24/09/24 04/12/24	Pantin Marseille Rouen Pantin	SXH20
<u>SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ</u>	F	0.5	du 15/01 au 15/03/24 du 15/04 au 15/06/24 du 15/07 au 15/09/24 du 15/10 au 15/12/24	Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance	SXSLA
<u>VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ</u>	F	1	05/04/24 18/10/24	Marseille Aix-en-Provence	SXREP
<u>MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS LAÏCITÉ</u>	E	1	12/03/24 11/06/24 02/10/24	PARIS PARIS PARIS	SXRRRL
<u>FORMATION DE FORMATEURS ET FORMATRICES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ</u>	E	3	02-04/12/24	La Garde	SXFOR
<u>FORMATION DE FORMATEURS DU PLAN VRL AVEC L' ANCT</u>	E	4	16-19/12/24	PARIS	FFVRL

* EN NOMBRE DE JOURS

NOUVEAU

PRÉSENT DANS UN ITINÉRAIRE

PRÉSENTIEL

À DISTANCE

MIXTE

F : FONDAMENTAUX

A : APPROFONDISSEMENT

E : EXPERTISE



TOUTES LES INFORMATIONS
UTILILES SUR
WWW.CNFPT.FR

LA GESTION ET L' OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20:OL4KN073
15-16/01/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:OL4KN092
11-12/04/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4KN

PUBLIC

Agents des services administration générale, techniques, foncier, urbanisme, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- connaître les critères de distinction entre le domaine public et le domaine privé,
- savoir instruire les dossiers relatifs à la gestion domaniale et à son occupation.

CONTENU

- la distinction entre domaine public et privé des collectivités,
- l'introduction au code général de la propriété de la personne publique (CG3P),
- les nouveautés introduites par l'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques (publicité et mise en concurrence),
- les caractéristiques et protection du domaine public,
- le classement, la désaffectation et le déclassement du domaine public,
- les autorisations d'occupation du domaine public : terrasses, marchés, vide greniers, chantiers, échafaudages, manifestations festives, pré-enseignes, occupation par surplomb,
- les autres occupations commerciales à caractère sédentaire,
- les permissions de voirie, les occupations illicites du domaine public,
- la politique tarifaire des occupations privatives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend, en plus du temps présentiel, une e-communauté de stage permettant d'échanger entre stagiaires et/ou avec l'intervenant avant et après la formation depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, des ressources numériques à consulter sont mises à disposition avant/après la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

LES NOTIONS FONDAMENTALES DU DROIT ADMINISTRATIF

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:OL5CF055
18-19/06/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL5CF

PUBLIC

Agents non juristes souhaitant disposer de clés de compréhension du droit.

OBJECTIFS

- comprendre les règles fondamentales du droit administratif,
- maîtriser l'essentiel du langage juridique afin de mieux appréhender l'environnement des collectivités territoriales.

CONTENU

- le cadre juridique de l'action administrative :

- les sources du droit administratif (la hiérarchie des normes, les actes administratifs des collectivités),
- l'organisation administrative (déconcentration, décentralisation, contrôle de légalité, libre administration),
- l'action administrative :
 - le service public et la notion d'intérêt général,
 - la justice administrative et le contentieux administratif (le plein contentieux et le contentieux de l'annulation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance avec mise à disposition de ressources spécifiques, à consulter avant la formation, depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un quiz validera l'acquisition des connaissances. Le temps présentiel privilégie le partage des connaissances et les travaux en groupe.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet.

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Durée 0,5 jour à distance + 2 jours présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

VOLX
Code IEL : 20:CTLEG002
04-05/07/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : CTLEG

PUBLIC

Agents des services concernés par le contrôle de légalité (assemblée, ressources humaines, finances, marchés publics, urbanisme, juridique).

OBJECTIFS

- définir les fondements du contrôle de légalité,
- appréhender la légalité d'un acte soumis au contrôle de l'Etat,
- identifier les risques d'annulation des actes dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité,
- s'approprier l'organisation, les modalités et les limites du contrôle de légalité,
- rechercher et analyser des textes juridiques.

CONTENU

- les fondements juridiques du contrôle de l'Etat sur les actes des collectivités locales,
- le principe de légalité des actes administratifs,
- les différents actes émis par les collectivités territoriales (catégories et compétences),
- les éléments constituant la légalité d'un acte,
- le droit de dérogation du préfet aux normes réglementaires,
- les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat,
- les modalités de transmission des actes,
- le rôle de conseil du préfet auprès des collectivités : le rescrit,
- le rôle de contrôle du préfet : recours gracieux, déféré préfectoral, conditions de recevabilité du référé préfectoral, jugement,
- la nécessité du contrôle de légalité interne par les services de la collectivité,
- les conséquences d'un acte illégal.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- apports théoriques,
- échanges interactifs,
- échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Durée **3 jours à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD0E011
Plateforme en ligne ouverte
du 12/01 au 08/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD0E

PUBLIC

Agents des services concernés par le contrôle de légalité (assemblée, ressources humaines, finances, marchés publics, urbanisme, juridique...) et tout agent souhaitant conforter la légalité de actes qu'il rédige ou contrôle.

OBJECTIFS

- définir les fondements du contrôle de légalité,
- appréhender la légalité d'un acte soumis au contrôle de l'État,
- identifier les risques d'annulation des actes dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité,
- s'approprier l'organisation, les modalités et les limites du contrôle de légalité,
- rechercher et analyser des textes juridiques.

CONTENU

- les fondements juridiques du contrôle de l'État sur les actes des collectivités locales,
- le principe de légalité des actes administratifs,
- les différents actes émis par les collectivités territoriales (catégories et compétences),
- les éléments constituant la légalité d'un acte,
- le droit de dérogation du préfet aux normes réglementaires,
- les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État,
- les modalités de transmission des actes,
- le rôle de conseil du préfet auprès des collectivités : le rescrit,
- le rôle de contrôle du préfet : recours gracieux, déféré préfectoral, conditions de recevabilité du référé préfectoral, jugement,
- la nécessité du contrôle de légalité interne par les services de la collectivité,
- les conséquences d'un acte illégal.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une e-formation avec mise à disposition de e-ressources accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, et de trois classes virtuelles accessibles depuis l'application Adobe Connect,
- échanges interactifs,
- exercices,
- cas pratiques,
- quiz
- échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

INTRODUCTION À LA RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE DE MUTATION DE BIENS FONCIERS : POINT JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SXRFA080
24-25/06/24

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRFA

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des affaires juridiques, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier ou agent chargé du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

Rédiger des actes simples en la forme administrative de mutation de biens fonciers. Savoir vérifier les actes notariés.

CONTENU

Rappel des définitions des actes authentiques en la forme administrative et notariée en mettant en avant les points juridiques sur les conditions de forme et de fond. Étude des clauses fondamentales des actes authentiques de vente et d'achat de biens fonciers (à un tiers ou à une autre collectivité). Études d'éléments spécifiques : conventions de servitudes etc. Mise en œuvre des formalités de publicité foncière et prise en compte des enjeux de dématérialisation. Responsabilité du rédacteur de l'acte et assurance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage et de ressources à consulter accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Études de cas et exercices de mise en situation de rédaction. Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise du droit administratif et du vocabulaire associé.
- Lecture et pratique régulière de la rédaction d'actes.
- Partie formation à distance, disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.
- Partie formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXFON Politiques foncières et immobilières

LA RÉDACTION DES ACTES COMPLEXES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXRAM019
23-24/09/24

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXRAM020
28-29/11/24

VALERIE GRISON
OCCITANIE
05 62 11 38 22

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRAM

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des affaires juridiques, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier ou agent chargé du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

Être capable de vérifier les actes notariés de mutations de biens fonciers dont les clauses sont complexes et d'utiliser lesdites clauses dans des actes authentiques rédigés en la forme administrative.

CONTENU

Périmètre de l'article L1311-13 du CGCT. Responsabilité du rédacteur de l'acte et assurance. Études d'actes authentiques de mutations foncières (forme notariée ou administrative) soulevant des problématiques complexes : origine de propriété, problèmes de domanialité, pluralité de propriétaires, fiscalité, clauses exorbitantes de droit privé (clause de non concurrence...). Doctrine et jurisprudence. Les limites d'une rédaction interne à la collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une classe virtuelle accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Études de cas et exercices de mise en situation. Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la session SXRFA "la rédaction des actes authentiques en la forme admin..." ou avoir une pratique régulière et maîtriser la rédaction des actes simples de vente de biens fonciers.
- Lors de la formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.
- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXFON Politiques foncières et immobilières

LA RECHERCHE, LA LECTURE ET L'ANALYSE DES TEXTES JURIDIQUES

Obligation réglementaire de formation : Assistant.e.s en prévention des risques professionnels (AP)

Durée **2 jours présentiels + 3 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20:OL4BF078
14-15/11/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4BF

PUBLIC

Agents, sans formation juridique, confrontés à la lecture des textes juridiques et souhaitant développer une méthode de recherche et d'analyse.

OBJECTIFS

- donner aux agents les moyens de suivre l'évolution réglementaire,
- acquérir une méthodologie de lecture efficace et d'analyse des principaux textes utilisés dans un cadre administratif (lois, décrets, jugements).

CONTENU

- les sources de documentation juridique,
- l'identification et la hiérarchie des textes juridiques (les textes produisant des effets de droit, les textes sans effet de droit),
- la méthodologie de lecture des textes juridiques,
- l'approche spécifique relative à la lecture des lois et décrets, et celle relative aux jugements des juridictions administratives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 3 heures et d'une e-communauté de stage permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Le temps présentiel est réservé aux cas pratiques et à la méthodologie.

PRÉ-REQUIS

- avoir des notions de droit public,
- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet.

LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC UNE ASSOCIATION

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

MARSEILLE
Code IEL : 20:SPCH036
20-21/06/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

MARSEILLE
Code IEL : 20:SPCH048
03-04/12/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

Code stage : SPCH

PUBLIC

Tout agent territorial ayant à gérer les relations avec le monde associatif.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux et les objectifs d'une convention d'objectifs avec une association,
- rédiger une convention d'objectifs avec une association.

CONTENU

- détermination des objectifs à atteindre,
- définition des engagements respectifs,
- conditions de versement des subventions ou toutes autres aides directes,
- règles de rédaction d'une convention d'objectifs avec une association.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et études de cas concrets visant à la rédaction d'une convention d'objectifs.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases juridiques et financières des relations entre collectivités locales et associations.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LA GESTION DES CONTRATS D'ARTISTES

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20:XSX1A027
22-24/01/24

Soizic Battas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 13

Code stage : **SXS1A**

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires culturelles, cheffes et chefs de projet culturel, directeurs et directrices d'établissement culturel, chargés et chargées de production, chargées et chargés de projet culturel, responsables service RH, administrateurs et administratrices d'établissement culturel.

OBJECTIFS

- distinguer les différents types de contrats,
- comprendre le cadre juridique en matière d'engagement et la réglementation professionnelle,
- identifier les conventions collectives du spectacle vivant

CONTENU

- les différents types de contrat : coproduction, coréalisation, cession, résidence :
 - le cadre juridique et la responsabilité,
 - la négociation du contrat et les incidences financières,
 - la formalisation du contrat : clauses générales et clauses spécifiques.
- le champ d'application des conventions collectives,
- les contrats d'artistes et techniciens du spectacle :
 - la présomption de salariat de l'artiste de spectacle vivant,
 - le CDI et le cas de recours au CDD ou au CDDU,
 - l'extension de l'accord collectif : impacts et obligations,
 - la conclusion du contrat de travail, clauses obligatoires,
 - les formalités liées à l'embauche et à la fin de contrat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas, analyse collective, analyse de pratique et d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2N04 Le spectacle vivant

LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UNE VEILLE JURIDIQUE

Durée 2 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE

Code IEL : 20: SX3CM047
20-21/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

SORGUES

Code IEL : 20: SX3CM039
19-20/12/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX3CM

PUBLIC

- Agents en situation de prise de poste, agentes et agents préparant des concours administratifs,
- Directeurs et directrices et cadres chargés des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales et directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes des services,
- Secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

- Définir la notion de veille juridique, ses enjeux, modalités de mise en place au sein d'un service ou d'une collectivité,
- Identifier les outils permettant d'assurer efficacement cette veille, et privilégier les sources d'information dématérialisées en privilégiant les ressources numériques,
- Optimiser l'usage des sources d'information et des fonds documentaires dédiés aux collectivités territoriales,
- Aider au déploiement.

CONTENU

- L'état des lieux de son propre système de veille et identification des marges de progrès,
- Les enjeux de l'information et de l'actualisation du fonds documentaire,
- La mise en place d'une organisation de recueil, de traitement et d'organisation de l'information juridique,
- Les outils favorisant le développement d'une culture juridique partagée (newsletters, flux RSS, réseaux sociaux, vidéos...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LA PRÉVENTION DES RISQUES JURIDIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SYIN047
04-05/04/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

BORDEAUX
Code IEL : 86:SYIN048
09-10/09/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SYIN046
10-11/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SYIN

PUBLIC

Directeurs et directrices adjoints, directeurs et directrices généraux de collectivité, responsables et cadres chargés des affaires juridiques et/ou de la commande publique.

OBJECTIFS

- identifier et anticiper les sources de contentieux et les situations de risque juridique pour les fonctionnaires et les élus,
- adopter les réflexes de contrôle et d'alerte indispensables à la conduite d'une action publique locale sécurisée.

CONTENU

- les règles juridiques relatives à la responsabilité administrative, civile et pénale des agents et des élus,
- la méthodologie de veille juridique,
- l'analyse de l'organigramme de la collectivité et l'identification des points d'appui de relais et les blocages potentiels,
- la communication interne et externe,
- les techniques d'aide à la décision,
- la pratique de pré-contrôle des actes et la saisine des juristes en amont de la décision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de contenus, mise en pratique des techniques et outils proposés.

PRÉ-REQUIS

-

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C00 Prévention des risques de gestion

PANORAMA DE L ' ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

ANTIBES
Code IEL : 46: SXLRE006
23/01/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXLRE

PUBLIC

Responsales des affaires juridiques , acheteurs publics, DGS, DGA, DRH, secrétaires de mairie, référents déontologies, référents laïcité.

OBJECTIFS

Actualité juridique des collectivités territoriales - panorama annuel généraliste.

CONTENU

Actualité juridique des collectivités territoriales - panorama annuel généraliste..

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Journée d ' actualité ave interactions.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases du cadre juridique territorial.

PANORAMA DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET JURISPRUDENTIELLE

Durée **1**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:ACTJ3002
Plateforme en ligne ouverte
du 05/11 au 21/12/24

Céline PIETRI
DELEGATION CORSE



Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : ACTJ3

PUBLIC

- directeurs et directrices des affaires juridiques.
- agents et agentes responsables des affaires juridiques.

OBJECTIFS

Prendre connaissance de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle de l'année en cours, dans les principaux domaines de la vie des collectivités : institutions, urbanisme, police, etc.

CONTENU

Contenu en lien avec les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles du moment.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques.
- conférence via abobe connect ou teams.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse mail individuelle.
- disposer d'un ordinateur avec connexion à internet (un micro est un plus).

FORUM ANNUEL DE LA FONCTION JURIDIQUE TERRITORIALE

Durée 

Niveau 

PARIS
Code IEL : 46: SXFOJ001
21/05/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXFOJ

PUBLIC

-

OBJECTIFS

RDV juridique annuel des praticiens et des universitaires, ce Forum propose de faire le point, en quatre ateliers thématiques, sur l’actualité du droit des collectivités territoriales. L’occasion de confronter doctrine et pratiques et d’échanger sur les modalités d’approche et de mise en œuvre du droit par les praticiens territoriaux, dans un contexte normatif mouvant.

CONTENU

Le programme précis est défini au printemps afin de traiter l’actualité juridique la plus récente.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

-

LA MASTERCLASS DU JURIDIQUE

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2BMC002
Plateforme en ligne ouverte
du 26/03 au 26/03/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2BMC003
Plateforme en ligne ouverte
du 14/05 au 14/05/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2BMC

PUBLIC

- directeurs et directrices adjoints,
- directeurs et directrices généraux de collectivité
- responsables et cadres chargés des affaires juridiques,
- secrétaires de mairie,
- agents souhaitant renforcer leurs connaissances juridiques.

OBJECTIFS

- identifier les modifications intervenues dans le droit administratif et le droit des collectivités locales,
- analyser cette actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

CONTENU

- actualité juridique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) des derniers mois,
- illustration de leur application,
- 1er semestre 2024 :
 - le 15/02, webinaire sur le thème de la prévention des atteintes à la probité,
 - le 26/03, webinaire sur le principe de laïcité,
 - le 14/05, webinaire sur le référent déontologique et laïcité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- série de webinaires de 2h (1h30 d'apport théorique + 30 min de questions-réponses) proposé par la plate-forme Adobe Connect.

PRÉ-REQUIS

- aucun

INTRODUCTION AU LEGAL DESIGN

Durée 2

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 46:LEGDE001
18-19/09/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : LEGDE

PUBLIC
Responsables des Affaires Juridiques, DGS, DGA.
OBJECTIFS
Définir le legal design.Comprendre la méthodologie du legal design.Identifier les enjeux du legal design pour sa collectivité.
CONTENU
La définition du legal design et la compréhension de sa méthodologie.L ’identification des enjeux du legal design pour le service juridique de la collectivité pour les agents et pour les usagers .L ’appropriation du raisonnement du ”design thinking” .
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Théorie et ateliers de conception et de mise en pratique.
PRÉ-REQUIS
Connaissance du droit public et du fonctionnement de la collectivité .

LES OUTILS ET LA PRATIQUE DU LEGAL DESIGN EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Durée **2**

Niveau **Fondamentaux du métier**

PARIS
Code IEL : 46:LDECT001
16-17/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : LDECT

PUBLIC

Responsables des Affaires Juridiques , DGS, DGA.

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de legal design.
- Identifier les domaines de compétences de la collectivité les plus adaptés à ce type de communication juridique.
- Appliquer la méthodologie du legal design à différents types de normes en réalisant un document sous format " legal design " pour expliquer une norme complexe .

CONTENU

Les différents types de legal design (informatif, collaboratif, global, legal design des actes...). Mise en pratique en ateliers de la méthodologie du legal design (hiérarchie et organisation des informations, utilisation d'outils graphiques) à différents textes juridiques diffusés au sein de la collectivité ou auprès des usagers. Faire le lien entre legal design et participation des citoyens.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie et nombreuses mises en situation pratique.

PRÉ-REQUIS

Connaissance du droit public et du fonctionnement de la collectivité.

LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES EPCI

Durée **0.33**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:WA2BM001
Plateforme en ligne ouverte
du 20/02 au 24/02/24

Florence Duverne-Collignon
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : WA2BM

PUBLIC

- Directeurs généraux des services
- Secrétaires de mairie
- Directeurs et Responsables des services juridiques et/ou contentieux
- Directeurs et Responsables des services des ressources humaines
- Directeurs et Responsables des services en lien avec les administrés

OBJECTIFS

Mieux connaître la médiation et les dispositifs de sa mise en œuvre.

CONTENU

- Définition de la médiation

Le déroulement (type) d'une médiation Les garanties de la médiation Le médiateur Le coût d'une médiation Le déroulement du processus L'accord de médiation La fin de la médiation

- Le vaste champ de la médiation

Exemples des nombreux domaines dans lesquels la médiation est utile

- Les dispositifs de médiation ouverts aux CT et EPCI

La médiation juridictionnelle La médiation préalable obligatoire (RH) La médiation territoriale « institutionnelle » Les autres dispositifs de règlement amiable des différends

- Les moyens d'information du public à la médiation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé
- Echanges de pratiques

LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SXPCX011
03-04/02/25

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPCX

PUBLIC

Agents et officiers d'état civil, directeurs, directrices et responsables des services état civil et population, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- appliquer les textes réglementaires relatifs à l'état civil,
- prévenir et gérer les contentieux,
- repérer les différentes instances intervenant en cas de contentieux.

CONTENU

- règle de délivrance des différents actes d'état civil,
- IGREC (Instruction Générale Relative à l'état civil),
- grands principes juridiques pour sécuriser la rédaction des actes, la tenue des registres et la publicité,
- juridictions compétentes en matière de contentieux et procédures,
- responsabilités des officiers d'état civil.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE FUNÉRAIRE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:XPB7052
01-02/07/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPB7

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres en charge des affaires générales, affaires funéraires, secrétaires de mairie, agents en charge du funéraire.

OBJECTIFS

Sécuriser les procédures et pratiques funéraires de la collectivité par une meilleure maîtrise de la gestion des contentieux.

CONTENU

- contentieux pénal,
- contentieux civil, conflits familiaux,
- contentieux de la concession funéraire, de la gestion du cimetière, de la police des funérailles et des cimetières,
- responsabilité de la commune.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT avec mise à disposition de ressources numériques consultables, avant, pendant et après la formation. La formation en présentiel articule apports théoriques et pratiques, plénière et travaux en sous groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DU CONTENTIEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

GAP
Code IEL : 20:0L5A9030
18-19/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L5A9

PUBLIC

- chargées et chargés de la commande publique,
- responsables des achats,
- responsables des affaires juridiques,
- agents chargés du suivi des dossiers contentieux.

OBJECTIFS

- identifier les principales sources du contentieux de la commande publique pour prévenir les litiges,
- appréhender comment les procédures sont utilisées par les requérants.

CONTENU

- les différentes procédures contentieuses applicables à la commande publique :
 - le contentieux contre les actes administratifs,
 - les recours liés à la procédure de mise en concurrence, les référés et les différentes évolutions jurisprudentielles
- les risques liés au choix de la procédure et à l'analyse des candidatures,
- l'anticipation des litiges dès la rédaction des pièces contractuelles et en phase d'attribution,
- le contentieux de l'exécution,
- le contentieux de la défaillance du titulaire,
- la prévention du contentieux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en plus des 2 jours présentiels, comprend un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Pédagogiques :

- maîtriser les règles de la commande publique,
- disposer de notions sur le contentieux administratif.

Techniques :

- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès internet.

ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS

Durée --

Niveau Expertise

PANTIN
Code IEL : 46:COMAU003
26/09/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : COMAU

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, acheteurs publics, instructeurs de dossiers, DGS, DGA, , secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Cette journée a pour objectif d'aider les responsables de la commande publique et acheteurs publics locaux dans la passation et l'exécution des contrats, en leur apportant une information complète et actualisée sur les nouveaux textes législatifs et réglementaires ainsi que sur les dernières décisions jurisprudentielles, dans une optique de prévention des contentieux.

CONTENU

La commande publique constitue un enjeu juridique et économique essentiel pour les collectivités territoriales : l'entrée en vigueur d'un code de la commande publique le 1^{er} avril 2019 en fut le premier signe. La réglementation ne cesse d'évoluer et devient de plus en plus complexe, et doit aujourd'hui prendre en compte de nombreux paramètres nouveaux issus notamment des lois d'août 2021 « Climat et résilience » et « Respect des principes de la République ». La dématérialisation croissante du processus d'appel d'offre a également des enjeux juridiques qu'il convient de maîtriser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contentieux administratif et les règles du code de la commande publique .

LE CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Durée 

Niveau Expertise

PANTIN
Code IEL : 46:CONTW003
03/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : CONTW

PUBLIC

Responsables et cadres en charge des affaires juridiques, de l'urbanisme, de la gestion du patrimoine, des services techniques, DGS, DGA, DST, instructeurs de dossiers, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Les champs de l'urbanisme et de l'aménagement font l'objet d'une actualité généralement dense en matière de contentieux, et les catastrophes climatiques et technologiques posent chaque fois la question de la responsabilité des collectivités (des maires et présidents d'EPCI, notamment) en matière d'urbanisation et d'aménagement du territoire. Les enjeux juridiques du « verdissement » de l'urbanisme sont aujourd'hui majeurs. Le suivi de l'actualité du contentieux constitue ainsi une base juridique nécessaire pour les pratiques des cadres des collectivités territoriales.

CONTENU

L'objectif de cette journée sera donc de restituer une analyse complète des textes et de la jurisprudence parus durant l'année en cours, avec une mise en perspective pour les collectivités, notamment dans le cadre d'une sécurisation juridique des décisions et actes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contentieux administratif et les règles du code de l'urbanisme.

LA DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS

Durée **9 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXGKK013
Plateforme en ligne ouverte
du 17/04 au 18/06/24

Sandrine Belleinguer-Thilie
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SXGKK

PUBLIC

Tout agent souhaitant réfléchir aux implications des obligations déontologiques.

OBJECTIFS

Identifier les enjeux de la loi du 20 avril 2016 relative aux droits et obligations et à la déontologie des fonctionnaires.

CONTENU

- les nouveautés des dispositions de la loi,
- le rôle du référent déontologue ou de la référente déontologue,
- les outils de prévention des conflits d'intérêts,
- la notion d'alerte éthique et la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation totalement à distance est accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT se compose de consultation de ressources en autonomie et d'une classe virtuelle de 2 heures.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle. Accéder à un ordinateur muni d'un casque audio/ haut-parleur.

L'ANTICIPATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Durée 2 jours en présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SXCOR020
12-13/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCOR

PUBLIC

Directeurs et directrices, cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières.

OBJECTIFS

- définir juridiquement les risques de corruption et autres atteintes à la probité ainsi que leur qualification pénale,
- utiliser les outils de prévention adaptés : audit interne, cartographie des risques,
- identifier les nouveaux dispositifs applicables aux collectivités et leurs modalités de saisine et d'action : référent déontologue, référent alerte, protection des lanceurs d'alerte,
- distinguer le rôle des institutions d'appui et de contrôle des acteurs publics : HATVP, AFA.

CONTENU

- connaissance des grands principes de la lutte contre la corruption en France, notamment depuis la loi Sapin II,
- identification des six infractions pénales concernant les collectivités territoriales et les agents publics,
- conception et proposition en interne des outils de prévention et en assurer la pédagogie,
- savoir saisir les référents internes en maîtrisant les règles de confidentialité,
- maîtrise des notions de compliance et de mise en conformité, et identification des évolutions des missions des juristes territoriaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse mail personnelle.

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION EN COLLECTIVITÉ, RETOUR D'EXPÉRIENCE

Durée **0.33 jour présentiel**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2COR001
Plateforme en ligne ouverte
du 07/03 au 07/03/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2COR

PUBLIC

- directeurs généraux et directrices générales,
- directeurs adjoints et directrices adjointes,
- responsables et agents des affaires juridiques,
- agents pouvant être confrontés des situations de corruption.

OBJECTIFS

- expérimenter la démarche de prévention de la corruption (méthodologie de mise en œuvre, les leviers et les freins) au travers du retour d'expérience du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

CONTENU

- les enjeux d'une démarche de prévention de la corruption,
- la formalisation de la démarche et son déploiement (feuille de route, orientations, méthodologie)
- l'évaluation de la démarche et les perspectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Webinaire de 2h (1h30 d'apport théorique + 30 min de questions-réponses) proposé par la plate-forme Adobe Connect.

PRÉ-REQUIS

- aucun.

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES : TRAVAIL DE CO-CONCEPTION D'OUTILS AVEC L'AFA ET LA HATVP

Durée 1 jour en présentiel

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46: SXRRD005
28/03/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRD007
08/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRRD

PUBLIC

Référents déontologues, référent alerte.

OBJECTIFS

Actualisation juridique et échanges de pratiques, modalités d'exercice de la mission .

CONTENU

-

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Etre référent déontologue ou sur le point d'être nommé.

JOURNÉE D'ÉTUDE ANNUELLE CNFPT-SMAGL Durée **1**

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46:XSMA001
17/10/24Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : XSMA

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, DGS, DGA, DRH, secrétaires de mairie, référents déontologues, référents alerte.

OBJECTIFS

- Pour prévenir et contrôler les situations à risque, le législateur n'a cessé de renforcer le cadre déontologique des agents publics. Les collectivités territoriales sont particulièrement concernées, par le biais du nombre et de la variété des compétences exercées. Cette journée d'étude sera l'occasion de s'approprier les dernières dispositions à respecter en matière de prévention des atteintes à la probité, de s'interroger sur le rôle des référents (déontologues, alerte, conformité) et d'échanger avec des praticiens, toujours dans l'optique d'une culture déontologique partagée et de la prévention du risque juridique.

CONTENU

- La loi « 3DS » du 21 février 2022 comporte de nombreuses dispositions qui concernent directement les collectivités, notamment en matière de définition et de règles relatives aux conflits d'intérêts. Elle s'attache plus précisément au déport des élus locaux qui représentent leur collectivité ou groupement au sein d'organismes extérieurs et confirme la volonté de traiter la situation des élus locaux sur les questions de transparence en lien avec la modification du délit de prise illégale d'intérêts telle que définie par la loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

ENJEUX JURIDIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DE LA PROTECTION ET DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

TOURS
Code IEL : 06:SXTDJ001
05-06/12/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTDJ

PUBLIC

Directeurs ou Directrices et cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières, DGS, DGA, DRH.
Les DSI trouveront dans l'offre du pôle Systèmes d'information des stages complémentaires plus techniques.

OBJECTIFS

- analyser les nouvelles règles introduites par le RGPD en matière de protection des données,
- identifier les missions et les responsabilités du DPD,
- identifier les enjeux juridiques de la protection des données (notamment personnelles), du traitement et de l'exploitation de ces données, et de l'ouverture des données publiques,
- identifier les enjeux déontologiques de la gestion des données personnelles.

CONTENU

- les règles introduites par le RGPD le 25 mai 2018 et les premiers bilans,
- les missions de conseil et les responsabilités du DPD au sein de la collectivité territoriale et ses relations avec la CNIL,
- la définitions des données et surtout des données personnelles, et les règles de recueil, de conservation et de protection applicables (commande publique, services sociaux, services de santé et de secours, vidéo-surveillance, écoles, urbanisme, état-civil),
- le traitement et le management des données : quelles données pour quoi faire,
- la protection des données et l'open data : concurrence ou complémentarité,
- l'open data et le secret des affaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques thématiques dans différents domaines. Classe virtuelle avec étude de cas pratique.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les grands principes juridiques en matière de recueil et de gestion des données.

RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) - FORMATION À DISTANCE

Durée **30 minutes**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105045
Plateforme en ligne ouverte
du 11/01 au 13/04/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105047
Plateforme en ligne ouverte
du 18/04 au 30/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105048
Plateforme en ligne ouverte
du 12/07 au 30/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105049
Plateforme en ligne ouverte
du 03/10 au 16/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105052
Plateforme en ligne ouverte
du 06/01 au 31/03/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SX105

OBJECTIFS

Sensibiliser à la nouvelle réglementation en matière de protection des données personnelles et identifier les notions de référence

CONTENU

- Introduction au nouveau règlement européen
- Les données personnelles et sensibles
- Le traitement des données
- Les principes de protection des données
- Les droits des personnes
- Les obligations légales

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I9018 Chargé ou chargée d'accueil

LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX103109
25/03/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Code stage : SX103

PUBLIC

Agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel, directeurs et directrices généraux ou adjoints des services, secrétaires de mairie, directeurs et directrices et responsables des services juridiques, directeurs et directrices et responsables des services informatiques, cheffes et chefs de projets informatiques, DPO.

OBJECTIFS

Comprendre le nouveau règlement général sur la protection des données et s'organiser en conséquence pour être en conformité.

CONTENU

- comprendre le contexte général, le cadre d'application, les différents réseaux de protection des données et autres législations,
- savoir ce qui change pour les personnes concernées,
- ce qui change pour les structures territoriales, les nouvelles responsabilités, les acteurs et les outils,
- se préparer aux 6 étapes pour mettre en place le RGPD.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2100 Les collectivités territoriales dans l'union européenne

NOUVELLES MISSIONS DU DPO : FONDAMENTAUX, GRANDS PRINCIPES, LÉGISLATION, RÈGLEMENT EUROPÉEN

Durée 1 jour à distance + 1 jour présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

LE HAVRE
Code IEL : 85: SXH22052
01/10/24

Céline Marechal
NORMANDIE
02 35 98 86 24

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXH22

PUBLIC

Agentes et agents ayant les missions de correspondant informatique liberté ou agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel.

OBJECTIFS

Comprendre les éléments fondamentaux et les grands principes de la législation et de la réglementation européenne en matière de traitement des données à caractère personnel.

CONTENU

- connaissance des enjeux et des grands principes,
- problématiques des données à caractère personnel,
- stockage et sécurité des données,
- législation nationale et le règlement européen,
- missions du DPO,
- traitement et organisation des données dans la structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

•

LES ÉVOLUTIONS DU DPO ET LE RGPD

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LILLE
Code IEL : 83: SX109014
16/09/24

Sybille DOSSA
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 85

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SX109011
09/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX109

PUBLIC

Agents ayant les missions de correspondant informatique liberté ou agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel, directeurs et directrices généraux ou adjoints des services, secrétaires de mairie, directeurs et directrices et responsables des services juridiques, directeurs et directrices et responsables des services informatiques, cheffes et chefs de projets informatiques, correspondants informatique et libertés, délégués à la protection des données.

OBJECTIFS

Comprendre le nouveau règlement général sur la protection des données et s'organiser en conséquence.

CONTENU

- comprendre le contexte général, le cadre d'application, les différents réseaux de protection des données et autres législations,
- savoir ce qui change pour les personnes concernées,
- ce qui change pour les structures territoriales, les nouvelles responsabilités, les acteurs et les outils,
- se préparer aux 6 étapes pour mettre en place le RGPD.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

INITIATION À L'OPEN DATA OU "L'OUVERTURE DES DONNÉES"

Durée 1 jour

Niveau Fondamentaux du métier

PANTIN
Code IEL : 84: SXH20023
21/03/24

Sylvie Deleglise
ÎLE-DE-FRANCE
01 41 83 30 56

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXH20022
05/06/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

ROUEN
Code IEL : 85: SXH20025
24/09/24

Céline Marechal
NORMANDIE
02 35 98 86 24

PANTIN
Code IEL : 84: SXH20024
04/12/24

Sylvie Deleglise
ÎLE-DE-FRANCE
01 41 83 30 56

Code stage : SXH20

PUBLIC
Directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices des systèmes d'information, cadres chargés d'un projet Open data.

OBJECTIFS
Connaître les enjeux, les grands principes et les acteurs du pilotage ou de l'accompagnement à l'ouverture des données.

CONTENU

- l'historique et le contexte,
- les enjeux et leviers,
- les principes d'ouverture et de partage des données publiques,
- le cadre juridique et administratif,
- les modèles économiques,
- les acteurs de l'open data,
- état des lieux et perspectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Apports théoriques et méthodologiques, échanges d'expériences, témoignages, débats.

PRÉ-REQUIS

-

SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA174
Plateforme en ligne ouverte
du 15/01 au 15/03/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA175
Plateforme en ligne ouverte
du 15/04 au 15/06/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA176
Plateforme en ligne ouverte
du 15/07 au 15/09/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA177
Plateforme en ligne ouverte
du 15/10 au 15/12/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSLA

PUBLIC

Tout agent exerçant au sein de la fonction publique territoriale.

OBJECTIFS

- permettre à tout agent territorial de définir et comprendre le principe de laïcité,
- savoir se positionner en interne et dans les relations avec les usagers afin de respecter et faire respecter ce principe.

CONTENU

Sensibilisation à la laïcité : éléments de définitions, repères historiques et juridiques, cas pratiques décryptés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Autoformation en distanciel, quiz de positionnement, visionnage de vidéos, activités interactives, cas pratiques décryptés.

PRÉ-REQUIS

aucun

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXREP430
05/04/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SXREP429
18/10/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

Code stage : SXREP

PUBLIC

Tout agent en relation directe avec les usagers ou souhaitant mieux comprendre ce qu'est la laïcité.

OBJECTIFS

- Définir le principe de laïcité,
- Comprendre les principes généraux portés par la laïcité,
- Distinguer la laïcité d'autres principes qui lui sont proches.

CONTENU

- Présentation des points de repères historiques,
- Présentation des bases actuelles et des enjeux périphériques à la laïcité (égalité homme/femme, immigration),
- Définition juridique de la laïcité,
- Etudes de cas pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas pratiques. Scénario sur un jour du plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité »

PRÉ-REQUIS

-

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX453 Conception et pilotage de la politique de la ville
- I9018 Chargé ou chargée d'accueil

MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS LAÏCITÉ

Durée 1 jour en présentiel

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46: SXRRLO08
12/03/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRLO09
11/06/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRLO10
02/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRRL

PUBLIC
Réfèrent laïcité.

OBJECTIFS
Actualisation juridique et échanges de pratiques Outils de mise en place de la journée Laïcité du 9 décembre Outils de rédaction du rapport annuel d'activité.

CONTENU
•

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
•

PRÉ-REQUIS
Etre réfèrent laïcité ou sur le point d'être nommé.

FORMATION DE FORMATEURS ET FORMATRICES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ

Durée 3 jours

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SXFOR022
02-04/12/24

Carine Flambard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 95

Code stage : SXFOR

PUBLIC

Formateurs et formatrices occasionnels.

OBJECTIFS

- Identifier les finalités des séquences et l'intérêt des modalités pédagogiques mobilisées.
- Maîtriser le kit pédagogique : scénario, contenus et ressources pédagogiques.
- Connaître le plan national de formation et les modalités de son déploiement.
- Connaître le dispositif de suivi du plan et le rôle attendu des formateurs et formatrices.

CONTENU

- Le plan national de formation : déploiement, contenu et matériel pédagogique.
- La présentation du kit pédagogique et l'appropriation des modalités pédagogiques mobilisées.
- La posture du formateur ou de la formatrice.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances.
- Echanges entre participant.e.s.
- Mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATION DE FORMATEURS DU PLAN VRL AVEC L' ANCT

Durée 4

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46:FFVRL004
16-19/12/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : FFVRL

PUBLIC
•
OBJECTIFS
•
CONTENU
•
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
•
PRÉ-REQUIS
Réservé au formateurs VRL Niveau 1.

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

PRÉSENTATION DU CYCLE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PRÉSENTATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et vise à :

- Identifier le rôle du responsable des affaires juridiques et les enjeux de ce métier
- Apprendre à diriger et piloter un service juridique en lien avec des élus et des agents.

PUBLIC VISÉ

Ce cycle s'adresse en priorité aux Responsables des affaires juridiques en fonction ou en prise de fonction.

INSCRIPTIONS

Un dossier d'inscription est à déposer en ligne, incluant toutes les pièces demandées et impérativement signé par la collectivité avec cachet, [pour accord à la participation obligatoire à l'ensemble des modules](#) et pour la partie à réaliser à distance. Vous trouverez les modalités d'inscription, propre à chaque INSET, dans **DOCUMENT(S)** en bas de la page Internet.

PRÉSENTATION DES MODULES

[MODULE 1] LA FONCTION DE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Définir le rôle du responsable des affaires juridiques au sein d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI, dans un objectif d'accompagnement des décideurs publics locaux.

Contenu :

- Identifier l'ensemble des activités et des enjeux de la fonction
- Les collectivités territoriales : organisation, fonctionnement, processus de décision
- Le réseau de partenaires institutionnels et professionnels
- La valorisation de la culture juridique au sein de la collectivité par un travail de pédagogie adapté
- Le contrôle préalable des actes
- Les activités génératrices de risques, les outils de prévention du risque et le contrôle interne
- la notion de conformité et les règles déontologiques
- Les enjeux de la transition numérique sur la fonction de responsable des affaires juridiques et sur la relation aux usagers
- Les enjeux de la demande de participation citoyenne et de la transparence de l'action publique locale
- La gestion et suivi des litiges ou des procédures de médiation.
- Les enjeux juridiques de la gestion de crise sanitaire ou sécuritaire.

[MODULE 2] LA GESTION DU SERVICE JURIDIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Organiser, coordonner et évaluer les activités du service des affaires juridiques. Manager et piloter une équipe de travail en lien avec les attentes des élus et des usagers.

Contenu :

- Relations avec la direction générale et les élus
- Management d'une équipe et prise de décisions collectives
- Formalisation d'un projet de service et sa conduite
- Délégation et contrôle
- Organisation et conduite de réunion de service
- Diffusion de l'information dans un service, une équipe
- Management participatif et gestion des conflits dans une équipe
- Définition d'objectifs et évaluation de ses collaborateurs
- Modalités d'organisation du travail en équipe
- Outils statistiques d'analyse de suivi de l'activité et de suivi budgétaire du service

[MODULE 3] LE CONSEIL JURIDIQUE, DU VISA AU CONTRÔLE INTERNE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Analyser une demande de conseil juridique.
Formaliser une réponse adaptée à la nature et à l'auteur de la demande de conseil.

Organiser une procédure de suivi du conseil juridique.
Connaître les techniques d'expertise et de pilotage d'un dossier complexe.

Définir une procédure de contrôle interne des actes et organiser son suivi.

Contenu :

- Les techniques d'analyse d'une demande de conseil, les procédures d'enregistrement et de traitement des demandes
- Les enjeux juridiques, déontologiques et politiques du conseil dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre des décisions publiques
- Activités génératrices de risques
- Les techniques de rédaction d'une réponse juridique
- Les différents supports de diffusion d'une réponse juridique
- Les procédures et supports de suivi de l'activité de conseil
- Le pilotage du traitement d'un dossier complexe et ses outils
- La mise en place d'une procédure de contrôle interne des actes, du pré-contrôle de légalité et de prévention du risque juridique.

[MODULE 4] DE LA VEILLE DOCUMENTAIRE À LA VEILLE STRATÉGIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Définir des modalités de communication sur les activités du service juridique et adapter cette communication aux différents services et publics pour diffuser une culture juridique et une culture du risque. Mettre en œuvre un système de veille juridique stratégique permettant aux acteurs publics locaux d'anticiper le risque en cours de mise en œuvre des politiques publiques locales.

Contenu :

- Le bilan d'activité des services (méthode d'élaboration, contenu), et les besoins permanents de ressources juridiques d'une collectivité
- Les moyens et les outils de veille juridique documentaire
- La constitution d'un fond documentaire dynamique et les règles juridiques d'archivage
- La mise en place d'un système de veille stratégique : modalités d'alertes, supports, modalités de prise en compte des évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles en cours de projet.
- L'évaluation régulière de la pertinence du dispositif

[MODULE 5] DE LA GESTION DES CONTENTIEUX AU RÈGLEMENT DES LITIGES

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Repérer les activités potentiellement source de risque juridique pour la collectivité, Définir une procédure de gestion, de traitement et de suivi des contentieux et des procédures amiables. Développer les outils internes de prévention des risques et en assurer la promotion et le respect.

Contenu :

- La gestion technique et pratique d'un dossier contentieux,
- Les différents tableaux de bord de suivi des dossiers
- Les différents types de contentieux et la dématérialisation des relations avec les juridictions.
- Les étapes de traitement d'un contentieux et les critères d'une démarche qualité, La procédure de recours au conseil extérieur et la formalisation d'une lettre de commande,
- La rédaction d'une note de situation sur un dossier et son mode de diffusion à un élu et à la hiérarchie,
- La technique de rédaction d'un acte juridique,
- L'analyse d'une décision juridictionnelle,
- Les techniques de lecture rapide d'un dossier et d'une décision
- Les techniques de la plaidoirie (lorsque le ministère d'avocat n'est pas obligatoire).

[MODULE 6] LE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES, ACTEUR-CLÉ DES RÈGLES DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Connaître les règles déontologiques s'imposant aux acteurs publics locaux pour en faire assurer le respect et anticiper le risque juridique. Identifier le rôle central du responsable des affaires juridiques pour la mise en place de modalités de diffusion interne de ces règles et d'une culture de l'éthique publique.

Contenu :

- Les règles déontologiques applicables aux acteurs publics locaux
- Les atteintes à la probité : six infractions pénales
- Les points de vigilance en matière de commande publique : la collaboration avec le service en charge de la commande publique, les acheteurs et l'Agence française anticorruption. Les points de vigilance en matière de mobilité professionnelle : la collaboration avec la DRH et la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
- La cartographie des risques et l'audit interne
- Les points de vigilance liés à la saisine dématérialisée par les usagers, la demande croissante de transparence et la gestion des données personnelles
- Les points de vigilance en matière de e-déontologie : communication écrite et réseaux sociaux

[MODULE 7] BILAN ET SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE SUR L'ACTUALITÉ JURIDIQUE

2 jours en présentiel

Objectifs généraux :

Faire le bilan collectif et individuel du cycle et de ses apports sur le positionnement et la pratique professionnelle. Se constituer un réseau professionnel dans le cadre d'une journée d'actualité juridique programmée en fin de cycle ou des Rencontres juridiques territoriales de novembre.

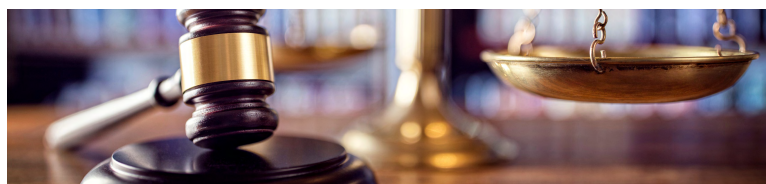
Contenu :

- Bilan collectif et individuel
- Partage d'expériences
- Evaluation des apports du cycle sur la prise de fonctions et la pratique professionnelle.
- Echange de pratiques
- Thématique juridique relative à l'actualité

ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATIONS

- E-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT
- Tutorat et classes virtuelles

Les travaux et cas pratiques présentés par les participants dans ces classes virtuelles seront évalués pour l'attestation de fin de cycle.



ITINÉRAIRES OU CYCLES DE FORMATION

**A2B : Prévention des
risques juridiques et
contentieux**



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DE L'ITINÉRAIRE/CYCLE ET DES MODULES LE COMPOSANT

NIVEAU

DURÉE *

CODE

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS L'UNION EUROPÉENNE

I2I0D

	La place des collectivités dans les institutions et politiques européennes - visite à Bruxelles	F	2.5	SX2I1
	Les services publics locaux et l'Europe	F	2.5	SXP02
	Les services publics locaux et l'Europe	F	2.5	SXP0W
	Services d'intérêt général, aides d'État et marchés publics dans un contexte européen: enjeux et pratiques	A	3	SXP09
	Services d'intérêt général dans un contexte européen: enjeux et pratiques	A	2	SXEIJ
	Intégrer les perspectives européennes dans sa stratégie locale	A	3	SXW29
	Les aspects européens et internationaux de l'état civil	A	2.5	SXP0X
	Les principales politiques publiques européennes et leurs financements pour les territoires	F	2.5	SXE1E
	Les principales politiques publiques européennes et leurs financements pour les territoires	F	2.5	DAD1A
	Droits de l'homme et démocratie locale en Europe	A	2	SXE54
	Les systèmes d'administration et de fonctions publiques locales en Europe	A	1	SXE0B
	Les marchés publics dans les fonds européens	A	2.5	SXE2E
	Les marchés publics dans les fonds européens	A	2.5	DAD0H
	Les aides d'Etat dans les fonds européens	A	2.5	SXB0V
	Les aides d'Etat dans les fonds européens	A	2.5	DAD0F
	Le règlement général sur la protection des données (RGPD)	F	1	SX103
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	SXE1K
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	SXE0E
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	DAD19
	Rencontres Territoriales Européennes et Internationales	A	2	SXP06

MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

I2J07

	La mise en place d'une politique associative	A	3	SXPAX
	L'organisation de la coopération entre les services dans le cadre de la politique associative	A	3	SXP2B
	Les associations et leurs relations avec les collectivités territoriales	F	2.5	SXP5B
	Les outils juridiques et financiers utilisés dans les relations entre collectivités et associations	F	2.5	SXP59
	La rédaction d'une convention de mise à disposition de moyens avec une association	A	2.5	SXP88
	La rédaction d'une convention d'objectifs avec une association	A	2	SXPCH
	Réaliser l'analyse financière d'une association	F	3	SXP0S
	Les associations : actrices et relai de la démocratie participative	A	3	SXARD
	Le bénévolat, le volontariat : vers de nouvelles formes d'engagement	A	2.5	SXP44
	L'accompagnement des associations dans le montage de projets en politique de la ville	A	3	SXASS
	L'accompagnement des associations dans le montage de projets	A	3	DADW5





STAGES DE FORMATION

**A2C : Assemblées,
secrétariat général
et protocole**



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 <u>LA RÉDACTION ET LE CONTRÔLE DES ACTES ADMINISTRATIFS</u>	F	3	14-15/03/24 18-19/04/24 04-05/06/24 14-15/10/24	Sorgues Sainte-Tulle Marseille Saint-Laurent-du-Var	SXF19
 <u>LE SUIVI ET LE PILOTAGE DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN RELATION AVEC LES ÉLUS</u>	A	2.5	04-05/03/24	Lille	SXP3A
 <u>LES RÈGLES PROTOCOLAIRES EN COLLECTIVITÉ</u>	A	2.5	14-15/10/24	Marseille	SXP5A



LA RÉDACTION ET LE CONTRÔLE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20: SXF19143
14-15/03/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20: SXF19138
18-19/04/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXF19154
04-05/06/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SXF19147
14-15/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXF19

PUBLIC

Secrétaires de mairie, tout agent prenant ses fonctions dans une collectivité et devant s'approprier les règles fondamentales de la rédaction administrative.

OBJECTIFS

- rédiger les documents administratifs en maîtrisant les règles formelles,
- sécuriser juridiquement la rédaction et l'exécution des actes administratifs.

CONTENU

- la hiérarchie des normes,
- les sources juridiques,
- la définition et les particularités des trois types de documents : délibérations, arrêtés, décisions,
- les domaines d'intervention,
- la compétence des auteurs : signature et délégations de compétences,
- les règles de forme des documents,
- la motivation des actes administratifs,
- la publicité et la dématérialisation des actes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel de 2 jours alternant apports théoriques et étude de cas pratiques, d'une communauté de stage tutorée et de ressources à consulter en autonomie accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

si il y a les prérequis techniques à renseigner

LE SUIVI ET LE PILOTAGE DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN RELATION AVEC LES ÉLUS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXP3A041
04-05/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP3A

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres chargés des affaires générales des services, secrétaires de mairie, responsables du service des assemblées.

OBJECTIFS

- Se positionner en tant que cadre dans sa relation avec les élus de sa collectivité.
- Optimiser la coopération entre élus et services.
- Identifier les risques et responsabilités du cadre et de l' élu.
- Assurer le suivi des dossiers avec les élus.

CONTENU

- Complémentarité du politique et de l' opérationnel.
- Enjeux du partage des rôles entre élus et fonctionnaires.
- Techniques et outils de mobilisation et de régulation d' une équipe.
- Sensibilisation des élus aux risques juridiques et politiques potentiels.
- Méthodologie de conduite de projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l' objet d' un temps à distance sous forme d' une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d' apprentissage du CNFPT.

- Illustrations pratiques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d' un ordinateur avec accès à internet, d' une adresse courriel individuelle.

LES RÈGLES PROTOCOLAIRES EN COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXP5A015
14-15/10/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP5A

PUBLIC

Responsable du protocole.

OBJECTIFS

- Définir les missions et activités principales du responsable du protocole au sein de la collectivité.
- Appliquer les dispositions du décret n°89-655 du 13 septembre 1989 et en garantir le respect lors des cérémonies et des déplacements de personnalités.
- Transmettre ces dispositions aux élus et membres du cabinet.

CONTENU

- Application des textes relatifs au protocole.
- Organisation des visites bilatérales et multilatérales de personnalités.
- Organisation des cérémonies.
- Conception et réalisation d'événements commémoratifs bilatéraux et multilatéraux.
- Connaissances des principes du pavoisement.
- Relations avec les services du protocole des autres collectivités ou de l'Etat.
- Fichier protocolaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Etudes de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.



STAGES DE FORMATION

A2D : Assurances



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	28-29/03/24	Gap	SX9AF
 LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	22-23/02/24	La Garde	SX9DS
 LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	23-24/09/24	Gap	SXP57
 LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES	A	2.5	09-10/12/24	La Garde	SX9MA
 LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION	A	2.5	23-24/01/25	La Garde	SX9AC
 LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES	A	2.5	11-12/09/24	La Garde	SX9AA



LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

GAP
Code IEL : 20: SX9AF005
28-29/03/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SX9AF

PUBLIC

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, cadres chargés des affaires générales

OBJECTIFS

- connaître le contexte juridique, l'organisation et le fonctionnement de l'assurance,
- identifier les risques assurables et sensibiliser les acteurs publics aux notions de risques et de responsabilités,
- définir les enjeux de sécurité juridique et financière pour la collectivité,
- organiser les relations avec les compagnies, les courtiers et les courtières,
- reconnaître les clés de lecture des contrats d'assurance,
- rédiger des contrats garantissant les intérêts de la collectivité,
- détecter les dysfonctionnements de gestion des contrats,
- établir des tableaux de bord.

CONTENU

- l'assurance : notions générales, bases techniques, principaux mécanismes, définitions de principaux termes et expressions du langage de l'assurance,
- les risques encourus par les collectivités, surveillance et prévention,
- les enjeux juridiques et financiers,
- les compagnies d'assurance, courtiers et courtières,
- les différents contrats et optimisation, l'audit de contrat,
- la gestion des contrats d'assurances et outils de pilotage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9DS008
22-23/02/24

Florian NICOLAS
DÉLEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9DS

PUBLIC

Gestionnaires des sinistres, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

OBJECTIFS

- être en capacité de gérer les situations de sinistres,
- être en mesure d'établir des procédures de prise en charge pour différent type de sinistre,
- optimiser la gestion des dossiers de sinistres.

CONTENU

- la déclaration du sinistre,
- le suivi des sinistres,
- les relations assureur, assurés, tiers (RC)
- les ratios sinistres/prime,
- les outils de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir des connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

GAP
Code IEL : 20:SXP57021
23-24/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SXP57

PUBLIC

Directeurs et cadres chargés des affaires générales et/ou juridiques, directeurs généraux adjoints des services, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux juridiques et financiers des relations entre co-contractants et collectivités territoriales.
- Identifier les sources de contentieux et analyser leurs enjeux pour la collectivité en fonction de leurs spécificités.
- Diagnostiquer les problèmes de gestion des contrats et mettre en place des méthodes de suivi optimisé.

CONTENU

- Risques à assurer en fonction des spécificités de la collectivité et gestion des contrats.
- Suivi et évolution des contrats en fonction des nouveaux besoins de la collectivité et des nouveaux textes réglementaires.
- Rédaction des clauses dans les différents contrats publics.
- Sensibilisation des agents et des élus à la notion de risque et de responsabilité juridique et politique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les règles de base en matière d'assurances ou avoir suivi le stage "Collectivités et assurances".

LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE

Code IEL : 20: SX9MA003
09-10/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9MA

PUBLIC

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques, acheteurs et acheteuses publics

OBJECTIFS

- apprécier les nouvelles obligations en matière de mise en concurrence,
- intégrer les mécanismes contractuels des assurances,
- rédiger les clauses clés des marchés.

CONTENU

- le cadre légal de l'activité d'assurance,
- les obligations d'assurance : en responsabilité, dommages
- les acteurs du marché de l'assurance
- la conception du marché : préparation, audit et mission d'assistance, allotissement par type de risques
- la rédaction des clauses du marché : d'ordre public, exorbitantes du droit commun
- les clauses à stipuler : durée, reconductions, sinistres, primes, résiliation, composante du prix, prise en compte de l'évolution de risques
- le choix de la procédure de passation : seuils et appréciation, choix et pertinence des procédures
- la gestion du contrat : prise d'effet, paiement de la prime, aggravation du risque, modification des termes du contrat, principe de l'exception d'inexécution,
- la gestion de la fin du contrat : reconduction, résiliation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9AC004
23-24/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9AC

PUBLIC

Agents en charge de la gestion des opérations de construction, gestionnaires des assurances

OBJECTIFS

- connaître les différentes assurances en matière de construction,
- situer les rôles et les responsabilités des différents intervenants,
- monter un dossier dommages-ouvrage,
- vérifier les attestations d'assurance des intervenants,
- instruire et suivre un sinistre amiable ou judiciaire.

CONTENU

- les généralités sur l'assurance : les termes essentiels en assurance construction, les obligations dans la construction, les marchés publics d'assurance, le cahier des charges de la collectivité
- les cinq fonctions de la construction
- les principaux acteurs en assurance construction et le statut des différents intervenants
- le régime de la responsabilité des constructeurs
- la collectivité Maître d'Ouvrage (les dommages pendant et après la construction ou l'assurance Tous Risques Chantier et l'assurance dommages-ouvrage)
- la gestion et le règlement d'un sinistre dommages-ouvrage
- la convention CRAC, l'expertise dommages ouvrage, le rapport préliminaire, le rapport définitif
- les pistes de prévention en matière d'assurance construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques et échanges sur des situations concrètes de malfaçons ou difficultés rencontrées. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ÉTABLISSEMENTS D' HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9AA003
11-12/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9AA

PUBLIC

Directeurs et directrices ou gestionnaires d'Ehpad publics et des Maisons de l'autonomie, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

OBJECTIFS

- identifier les risques assurables (risque juridique, financier, de dysfonctionnement lié à l'hébergement, aux soins et aux divers activités, mise en cause pour maltraitance ou pour défaut de surveillance, et autres risques possibles),
- définir les besoins de l'Ehpad,
- connaître les principaux acteurs dans l'assurance des collectivités,
- participer à la rédaction d'un cahier des charges et organiser une mise en concurrence,
- gérer les contrats d'assurance,
- maîtriser la gestion des contrats et des sinistres.

CONTENU

- les risques encourus
- les acteurs : les assureurs, les mutuelles, les courtiers, les agences d'assurances, les auditeurs
- le traitement du risque financier (auto-assurance et souscription de contrats d'assurance)
- les marchés publics d'assurance
- les principaux contrats souscrits en Ehpad (dommages aux biens, assurance des véhicules, responsabilité civile, protection juridique, protection fonctionnelle, etc.)
- la gestion des risques statutaires (sinistralité du personnel compensée en partie par contrat groupe cdg ou système assurantiel) avec possibilité de l'auto assurance (provisions et système de reprise de provisions pour risque et charges du personnel)
- les relations avec l'assureur dans la gestion des contrats et des sinistres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

VOS CONTACTS



POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ LES SERVICES DE LA DÉLÉGATION [EN CLIQUANT ICI](#)



+ d'informations : www.cnfpt.fr

FORMATIONS 2024

Affaires Juridiques



INVENTONS ENSEMBLE VOS
SOLUTIONS FORMATION

OFFRE DE FORMATION

AFFAIRES JURIDIQUES





STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LA STRATÉGIE DE GESTION DU PATRIMOINE D'UNE COLLECTIVITÉ</u>	E	3	16-17/01/24 19-20/11/24	Thorigné-Fouillard Thorigné-Fouillard	SXZC2
<u>LE CHOIX DES MODES DE GESTION ET DE PARTENARIAT POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX</u>	A	5.5	29-31/01/24+27-29/02/24	Strasbourg	3SPL4
<u>L'IDENTIFICATION DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE GESTION CONCÉDÉE</u>	E	2	25-26/03/24	Besançon	SXYOX
<u>LA RÉDACTION D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	A	3	16-17/09/24	La Freissinouse	SXDEU
<u>LE CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)</u>	F	3	18-19/03/24 30/09-01/10/24 20-21/11/24 28-29/11/24	Metz Nancy Gap Bourges	SX30K
<u>LE CONTRÔLE DU DÉLÉGATAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES</u>	E	3	18-19/03/24 23-24/09/24 27-28/03/25	Lille Thorigné-Fouillard La Garde	SXDES
<u>LE PERFECTIONNEMENT DU CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)</u>	E	3	18-19/01/24 14-15/11/24 05-06/12/24	La Garde Strasbourg Thorigné-Fouillard	SX30M
<u>LA DÉFENSE DE LA COLLECTIVITÉ À L'OCCASION D'UN CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	E	3	10-11/10/24	La Garde	SXCOL
<u>LA GARANTIE D'UNE ÉVALUATION FINANCIÈRE FIABLE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</u>	E	3	22-24/05/24	Bordeaux	SXU2H
<u>LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES ET LA QUASI-RÉGIE</u>	A	2.5	16-17/05/24	Aix-en-Provence	SXYB4
<u>LE CADRAGE JURIDIQUE ET LE SUIVI DES SUBVENTIONS ENTRE COLLECTIVITÉS</u>	A	2.5	10-11/10/24 12-13/11/24	Bordeaux La Garde	SX8SC
<u>APPROCHE GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ : GOUVERNANCE, ASPECTS INSTITUTIONNELS, COÛTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT</u>	F	5	15-18/10/24 + 0.5j A Distance	Montpellier	SXS4C
<u>LES MODES DE GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS : CRITÈRES DE CHOIX ET INTÉGRATION DE PRESTATIONS INNOVANTES</u>	A	3	30-31/05/24	Strasbourg	SXST6
<u>SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN: ENJEUX ET PRATIQUES</u>	A	2	01-30/11/24	Strasbourg	SXEIJ
<u>LES OUTILS JURIDIQUES ET FINANCIERS UTILISÉS DANS LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS</u>	F	2.5	11-12/04/24	Saint-Martin-d'Hères	SXP59
<u>LES ENJEUX JURIDIQUES DES NOUVEAUX MODES DE CONSULTATIONS CITOYENNES</u>	E	2	01-30/06/24	Strasbourg	SXCIT
<u>LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS AVEC UNE ASSOCIATION</u>	A	2.5	02-03/07/24	Marseille	SXP88
<u>JOURNÉE D'ACTUALITÉ : LES MARCHÉS PUBLICS</u>	F	1.5	du 12/02 au 29/02/24	Formation à distance	A7433
<u>MARCHÉS PUBLICS. L'ACHAT SIMPLIFIÉ ET LE GRÉ À GRÉ (WEBINAIRE)</u>	A	0.5	du 04/10 au 04/10/24	Formation à distance	RCW31
<u>LES PROCÉDURES D'ACCORDS-CADRES POUR LA COMMANDE PUBLIQUE</u>	F	3	12-13/09/24	Aix-en-Provence	SX8CP





STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LES MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE</u>	F	3	13-14/05/24 06-07/06/24 02-03/07/24 10-11/10/24	Sainte-Tulle Sorgues Gap La Garde	SX8PA
<u>LES MARCHÉS DE SERVICES ET DE FOURNITURES COURANTES</u>	A	2.5	24-25/06/24	La Garde	SXSFC
<u>LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL</u>	A	2	12-13/06/24 12-13/12/24	Lyon La Garde	SX515
<u>LES MARCHÉS PUBLICS DANS LES FONDS EUROPÉENS</u>	A	2.5	05-06/09/24	La Garde	SXE2E
<u>LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION. ACTUALITÉS (WEBINAIRE)</u>	F	0.5	du 12/01 au 12/01/24	Formation à distance	RCW80
<u>LES NOUVEAUTÉS DE MACANTINE.GOUV (WEBINAIRE)</u>	F	0.5	du 08/03 au 08/03/24	Formation à distance	RCW97
<u>WEBINAIRE : LES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION COLLECTIVE</u>	F	0.5	du 15/11 au 15/11/24	Formation à distance	RCW78
<u>L'ACHAT ET LE SUIVI DE PRESTATION DE REPAS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	A	3	28/11/24+29/11/24 20-21/03/25	Paris Besançon	SXAMB
<u>L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ</u>	F	2.5	02-03/12/24	La Garde	SX30W
<u>LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES</u>	F	3	23-24/05/24	Sorgues	SXH0R
<u>L'EXÉCUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES MARCHÉS PUBLICS</u>	A	3	15-16/02/24 14-15/02/24 03-04/04/24 16-17/05/24 09-10/09/24	La Garde La Freissinouse Sainte-Tulle Saint-Laurent-du-Var Marseille	SXK4B
<u>LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) DE VOIRIE : PRINCIPES DE RÉDACTION</u>	F	4	18-20/03/24 16-18/09/24 26-28/11/24	Beauvais Dunkerque Toulouse	SXCCL
<u>LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES MARCHÉS DE TRAVAUX</u>	F	2.5	25-26/01/24 27-28/06/24 07-08/10/24	La Garde Sorgues Saint-Laurent-du-Var	SX228
<u>L'ORGANISATION STRATÉGIQUE ET LE MANAGEMENT DE LA FONCTION ACHAT</u>	E	3.5	05-07/02/24	Le Havre	SXX18
<u>L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA FONCTION ACHAT</u>	E	3.5	27-29/03/24 10-12/04/24	Bordeaux Orléans	SX8FA
<u>LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE APPLIQUÉE À L'ACHAT PUBLIC</u>	E	2.5	26-27/09/24	Dijon	SXSTT
<u>LA NÉGOCIATION EFFICACE EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC : ANALYSE ET STRATÉGIE À DÉVELOPPER</u>	A	3	16-18/10/24	La Garde	SXYC3
<u>LES STRATÉGIES DE VIGILANCE ET DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC</u>	E	2.5	26-27/09/24	Orléans	SXCAR
<u>LE RECENSEMENT DES BESOINS ET LA PROGRAMMATION DES ACHATS</u>	A	2.5	29-30/01/24 11-12/03/24 27-28/03/24	Hérouville-Saint-Clair La Garde Lille	SXZC5





STAGES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 26/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>LE LANCEMENT ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GAINS ACHAT</u>	E	2	12-13/02/24 13-14/06/24	Hérouville-Saint-Clair La Garde	SXLAN
<u>LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES</u>	E	2.5	26-27/09/24	Sorgues	SX8MP
<u>LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS</u>	A	2.5	11-12/01/24	La Garde	OL4VA
<u>L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)</u>	F	1	du 03/06 au 01/07/24 du 04/11 au 03/12/24	Formation à distance Formation à distance	DADES
<u>PARCOURS INNOVANT DE FORMATION "REGARDS CROISÉS : DÉCHETS DE CHANTIER ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE"</u>	F	3	08/02/24+22/02/24+07/03/24	Sorgues	A2E1B
<u>LES PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ACHAT INNOVANT</u>	E	2.5	15-16/04/24 14-15/10/24	La Garde Hérouville-Saint-Clair	SX8MA
<u>LA MUTUALISATION DES BESOINS ET LES GROUPEMENTS D'ACHATS</u>	E	2.5	01/09-31/10/24 27-28/01/25	Strasbourg La Garde	SXC75
<u>LES ACHATS DE COMMUNICATION</u>	F	2.5	16-17/05/24	Bordeaux	SXG08
<u>LE CONTRÔLE DE GESTION DES ACHATS</u>	E	2.5	04-05/04/24	Blois	SXZC8
<u>DÉONTOLOGIE DE L'ACHAT</u>	E	2	28-29/03/24	Hérouville-Saint-Clair	SXDEX
<u>LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VEILLE JURIDIQUE RELATIVE À L'ACHAT PUBLIC</u>	F	1.5	17/01/25	La Garde	SX8AP
<u>WEBINAIRE : AFFAIRES JURIDIQUES</u>	F	1	du 11/09 au 17/10/24	Formation à distance	A2A5F
<u>RENCONTRES TERRITORIALES JURIDIQUES</u>	F	2	27-28/11/24	Pantin	SXRTA
<u>L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE L'ACHAT PUBLIC</u>	E	3	29-31/01/25	Tours	SX8EQ



LA STRATÉGIE DE GESTION DU PATRIMOINE D'UNE COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXZC2018
16-17/01/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXZC2019
19-20/11/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC2

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés des affaires juridiques, de l'urbanisme, des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques applicables au domaine public et privé des collectivités dans un objectif de gestion optimisée,
- Identifier les recettes tirées de l'exploitation des domaines et leur régime fiscal.

CONTENU

- Règles juridiques applicables aux domaines publics et privés des collectivités territoriales et nouvelles dispositions du CG3P,
- Procédure d'incorporation des biens au domaine public et le déclassement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend la consultation de ressources en amont/pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE CHOIX DES MODES DE GESTION ET DE PARTENARIAT POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Durée --

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 49:3SPL4007
29-31/01/24+27-29/02/24

Anne MORISSEAU
INET DE STRASBOURG
03 88 15 40 41

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 3SPL4

PUBLIC

Directeur.rice.s généraux.ales et directeur.rice.s généraux.ales adjoint.e.s des services, directeur.rice.s de service et cadres des grandes collectivités

OBJECTIFS

Accompagner les exécutifs locaux dans le choix des modes de gestion et de partenariat pour les services publics locaux.

CONTENU

Le cadre juridique et politique des modes de gestion (SPL, régies, contrat de partenariat, partenariat Public-Privé, délégation de service public). L'analyse économique, La dimension fiscale, Les différents contrats de délégation et leur mise en oeuvre,

- Les stratégies d'externalisation,
- Les contrôles juridiques et financiers (internes et externes),
- Le droit européen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ThéorieCas pratiquesEchanges de pratique

PRÉ-REQUIS

Aucun

L'IDENTIFICATION DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE GESTION CONCÉDÉE

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

BESANCON
Code IEL : 81:SYOX007
25-26/03/24

Jessica FALCONE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 80 74 77 11

Code stage : SYOX

PUBLIC

Cadres en charge des affaires juridiques, des marchés publics, des contrats de partenariat, des mutualisations, directeurs généraux ou directrices générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes, directeurs ou directrices des services techniques.

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles caractéristiques du contrat de concession.
- Appréhender les nouvelles dispositions issues de la directive 2014/23/UE du 26 février 2014 transposée et son champ d'application.
- Optimiser l'utilisation des nouvelles procédures.

CONTENU

- Réglementation propre aux contrats de concessions après l'ordonnance du 29 janvier 2016 et son décret d'application du 1er avril 2016.
- Spécificités de ces contrats : atouts, inconvénients et articulation avec les DSP.
- Marges de manœuvre de l'autorité concédante.
- Obligations de publicité des modalités de hiérarchisation des critères.
- Publicité de l'avis de concession, point de départ de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA RÉDACTION D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA FREISSINOISE
Code IEL : 20: SXDEU025
16-17/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDEU

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices généraux adjoints, directeurs et directrices de tous services délégants et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- rédiger une Délégation de Service Publics (DSP) afin de garantir la sécurisation juridique de la collectivité.

CONTENU

- définitions et principes de rédaction d'un contrat de DSP.
- point de départ de la rédaction d'une DSP : rapport présentant les caractéristiques de la DSP - Référence à des documents types.
- dispositions générales à insérer dans une DSP (de la formation à l'exécution et au contrôle).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LE CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

METZ
Code IEL : 82: SX30K029
18-19/03/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

NANCY
Code IEL : 82: SX30K025
30/09-01/10/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

GAP
Code IEL : 20: SX30K023
20-21/11/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

BOURGES
Code IEL : 06: SX30K022
28-29/11/24

Laurence Veniant
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE
02 47 25 45 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30K

PUBLIC

Directeurs et directrices adjoints, directeurs et directrices généraux de collectivités, contrôleurs et contrôleuses de gestion, responsables de service finances.

OBJECTIFS

- identifier et clarifier les risques liés aux relations financières entre les collectivités territoriales et les délégataires,
- appliquer les outils d'audit de l'analyse des risques,
- élaborer une procédure de suivi et de contrôle des délégations de service public (DSP).

CONTENU

- les problématiques spécifiques du suivi des DSP,
- l'analyse des comptes de la délégation,
- les principales dimensions d'analyse, et d'évaluation du coût du service (prix contractuels du service, charges imputées, affectées, calculées) et autres dimensions (facturations croisées, sociétés liées, biens de la délégation, commentaires sur la nature des postes).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de 2 jours de formation présentiels et d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases juridiques des DSP,
- être dans une démarche de contrôle de gestion externe,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1 F0A Contrôleur ou contrôleuse de gestion

LE CONTRÔLE DU DÉLÉGATAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LILLE
Code IEL : 83: SXDES030
18-19/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SXDES028
23-24/09/24

Olivier COLPAERT
DELEGATION BRETAGNE
02.97.47.23.13

LA GARDE
Code IEL : 20: SXDES031
27-28/03/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDES

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques et financières, cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- Etre en capacité d'opérer un contrôle sur les missions de service public confiées à un tiers.
- S'assurer que les missions confiées aux tiers sont correctement remplies au bénéfice des usagers et pour l'intérêt général.
- Maîtriser les outils permettant aux responsables de la collectivité de contrôler les délégataires et l'activité déléguée.

CONTENU

- Mise en place des outils indispensables au contrôle des activités et des comptes du délégataire en phase d'élaboration et d'exécution du contrat.
- Analyse des comptes de l'exploitant au-delà du strict contrôle des activités.
- Application concrète pour tout type de délégation de service public.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE PERFECTIONNEMENT DU CONTRÔLE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SX30M024
18-19/01/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

STRASBOURG
Code IEL : 82: SX30M026
14-15/11/24

Marie-Pierre CLAVEL
GRAND EST
03 25 83 10 72

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05: SX30M025
05-06/12/24

Carole VIDAL
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 71 10

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30M

PUBLIC

Cadres chargés du suivi de délégations de service public.

OBJECTIFS

- comprendre le modèle économique d'une délégation de service public (DSP),
- se doter d'outils et de méthodes d'analyse permettant d'exercer un contrôle financier pertinent en repérant les points à examiner en priorité,
- utiliser les différents outils et actions légales pour mettre fin aux dysfonctionnements,
- savoir rédiger un avenant pour gérer les modifications de contrat,
- identifier et analyser le risque partenarial.

CONTENU

- les clauses essentielles liées aux relations financières délégant ou délégataire,
- les principes, les objectifs et les modalités d'exercice du contrôle financier,
- la détermination des actions possibles en cas de dysfonctionnements,
- l'examen des clauses d'un avenant de prolongation, de modification ou de réaménagement du contrat et en connaître les limites,
- les modalités de mise en oeuvre du contrôle financier,
- l'analyse des risques partenariaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de 2 jours présentiels et d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser les fondamentaux du contrôle des délégations de service public,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1 F0A Contrôleur ou contrôlease de gestion

LA DÉFENSE DE LA COLLECTIVITÉ À L' OCCASION D' UN CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE
Code IEL : 20:XXCOL007
10-11/10/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l' inscription

Code stage : SXCOL

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques et cadres chargés de l' achat public.

OBJECTIFS

- Identifier et anticiper les risques contentieux d' un ou plusieurs candidats évincés ou au cours de l' exécution de la délégation de service public.
- Maîtriser les outils et techniques de défense des intérêts de la collectivité en matière de délégation de service public.

CONTENU

- Contentieux liés à la procédure de passation des contrats de délégation de service public.
- Contentieux liés à l' exécution de ce type de contrat.
- Bonnes pratiques en matière de contentieux, lorsque celui-ci est devenu inévitable.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l' objet d' un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d' apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d' un ordinateur avec accès à internet et d' une adresse courriel individuelle.

LA GARANTIE D'UNE ÉVALUATION FINANCIÈRE FIABLE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Durée **3 jours**

Niveau **Expertise**

BORDEAUX
Code IEL : 86: SXU2H006
22-24/05/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

Code stage : SXU2H

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres chargés de l'achat public, directeur et directrices des services techniques, directeurs et directrice des services financiers.

OBJECTIFS

- être en capacité de procéder à une analyse financière d'un service public,
- identifier les indicateurs fiables et pertinents nécessaires à l'élaboration de cette analyse financière,
- s'approprier les éléments importants d'analyse des besoins en vue d'une délégation de service public.

CONTENU

- aspects réglementaires,
- gestion des relations financières entre collectivité et délégataire,
- détermination du régime et gestion de la TVA selon le type de gestion du service public délégué,
- mécanismes de contrôle préalable,
- Evaluation, indicateurs de performance et analyse des résultats,
- Stratégies de stimulation de la concurrence et évaluation financière, dans le respect des règles concurrentielles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, méthodologie, cas pratiques et échanges d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Les participants doivent connaître les règles générales relatives aux délégations de service public.

LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES ET LA QUASI-RÉGIE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:XXYB4007
16-17/05/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXYB4

PUBLIC

Directeurs ou directrices des affaires juridiques, directeurs généraux ou directrice générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes, directeurs ou directrice de l'aménagement et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- Appréhender la SPL (société publique locale) comme outil d'intervention dans la gestion des services publics locaux.
- Maîtriser les notions juridiques relatives aux SPL et à la quasi-régie.
- Apprécier les conditions de mise en oeuvre de ces modes de gestion.

CONTENU

- Présentation des diverses prestations susceptibles d'être échangées entre collectivités.
- Cadres contractuels et financiers de ces prestations entre collectivités territoriales, établissements publics.
- Cas de contractualisation libre entre collectivités territoriales, établissements publics.
- Modalités juridiques et soumissions éventuelles au droit de la concurrence et de la commande publique.
- Utilisation de la notion de quasi-régie (in house).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LE CADRAGE JURIDIQUE ET LE SUIVI DES SUBVENTIONS ENTRE COLLECTIVITÉS

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

BORDEAUX
Code IEL : 86: SX8SC005
10-11/10/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8SC004
12-13/11/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8SC

PUBLIC

Directeurs ou directrices juridiques, cadres chargés de l'achat public, directeurs ou directrices financiers, directeurs ou directrices des sports, de la culture.

OBJECTIFS

- maîtriser le cadre juridique des subventions entre collectivités territoriales,
- comprendre les différents types de subventions susceptibles d'être allouées aux collectivités territoriales,
- savoir contrôler la bonne utilisation des subventions.

CONTENU

- le cadre juridique des subventions aux collectivités,
- les subventions de fonctionnement et d'investissement,
- les dossiers de demande de subvention,
- le suivi et contrôle de la subvention d'un point de vue législative et réglementaire : obligations, difficultés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas et travaux individuels et/ou en sous-groupes. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se compose d'une e-communauté de stage de 0,5 jour. Elle permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ : GOUVERNANCE, ASPECTS INSTITUTIONNELS, COÛTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Durée 4 jours présentiels et 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXS4C001
15-18/10/24 + 0.5j A Distance

Cyril BRENAC
OCCITANIE
04 67 61 77 37

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXS4C

PUBLIC

Responsables et cadres de services déplacement - transports, urbanisme - aménagement, voirie - espaces publics

OBJECTIFS

Ce stage vise à :

- Appréhender les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements
- Identifier les principaux acteurs institutionnels et les évolutions récentes de leurs périmètres d'intervention introduites par la Loi d'Orientation des Mobilités
- Mesurer toutes les implications opérationnelles induites par les nouveaux contours de la compétence "mobilité"
- Acquérir quelques repères en matière d'économie des déplacements ainsi qu'une approche concrète des coûts/sources de financement de la mobilité
- Identifier les marges de manœuvre et leviers d'une collectivité pour financer sa politique de mobilité
- Appréhender les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les collectivités

CONTENU

Rappel des principaux jalons législatifs Les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements/transport Le nouveau cadre de la LOM : objectifs et enjeux, système d'acteurs, contours de la compétence, modalités d'exercice, nouveaux dispositifs Approche opérationnelle pour les collectivités, cas pratiques Quelques éléments clé en matière d'économie des transports.

- Repères sur le coût de la mobilité aujourd'hui pour une collectivité et les mécanismes de financement, exemples de budgets
- Approche problématisée du contexte actuel et des enjeux saillants
- Inventaire des leviers et marges de manœuvre pour les collectivités
- Perspectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et apports théoriques, études de cas, exercices d'application. Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LES MODES DE GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS : CRITÈRES DE CHOIX ET INTÉGRATION DE PRESTATIONS INNOVANTES

Durée 2 jours en présentiel + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXST6006
30-31/05/24

Nathalie ROCHE
GRAND EST

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXST6

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transport Responsables et cadres de services comptabilité-commande publique

OBJECTIFS

Directe ou déléguée, la gestion des transports publics répond à un même objectif : "une gestion efficace consistant à produire le meilleur service au moindre coût". Ce stage vise à :

- appréhender les différents modes de gestion possibles des transports publics, dans une perspective comparative
- identifier les rôles et responsabilités respectives des différentes parties prenantes, en fonction du mode de gestion retenu
- développer la capacité d'expertise de la collectivité, notamment dans la définition de ses besoins et, en cas de DSP ou de marché, dans les modalités de suivi du prestataire mises en oeuvre.

CONTENU

- cadre juridique et définition des différents modes de gestion,
- approche comparative, retours d'expérience et éléments de choix,
- rôle de la collectivité en cas de régie ou de gestion déléguée,
- cadrage des rapports avec le prestataire, suivi et évaluation,
- définition de nouveaux besoins en lien avec l'évolution des politiques de mobilité : approche juridique et contractuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et cas pratiques. Une partie de la formation est composée d'un module en distanciel.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en commande publique. Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN: ENJEUX ET PRATIQUES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXEJ008
01-30/11/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

Code stage : SXEJ

PUBLIC

Directeur.rice.s des affaires juridiques, cadres de direction, chargé.e.s de projets européens, chargé.e.s de mission Europe

OBJECTIFS

Connaître le cadre réglementaire et les définitions des aides d'Etat et des SIEG ; Identifier les cas dans lesquels l'application de la réglementation des aides d'Etat ou des SIEG est impérative ; Savoir mettre en conformité les financements publics avec ces réglementations, en choisissant l'option réglementaire adaptée au type de financement envisagé.

CONTENU

- Le contexte juridique des aides d'Etat et des SIEG.
- Présentation des 5 critères de la notion d'aide d'Etat
- Les principaux régimes d'aide d'Etat et les règlements d'exemption « de minimis »
- La réglementation des SIEG ; la décision d'exemption SIEG du 20 décembre 2011, le règlement « de minimis SIEG » et leur application pratique ;
- Les règles de cumul d'aide

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, examens de cas pratiques, retours d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I210A Développement et mise en oeuvre des projets européens
- I210D Les collectivités territoriales dans l'union européenne

LES OUTILS JURIDIQUES ET FINANCIERS UTILISÉS DANS LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-MARTIN-D'HERÈS
Code IEL : 80:SP59021
11-12/04/24

Anne Guivarch
AUVERGNE RHONE ALPES
04 73 74 58 52

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SP59

PUBLIC

Cadres chargés de la vie associative, responsables des services juridiques et financiers

OBJECTIFS

Comprendre, analyser et choisir les éléments juridiques et financiers utilisés dans les relations avec les associations, en identifiant les points forts, les points faibles, les enjeux et les risques;

CONTENU

- analyse du cadre juridique et financier :
 - la loi de 1901,
 - la personnalité morale,
 - les délégations de signature,
 - l'utilisation de la comptabilité privée,
 - les modes contractuels (délégation de service public, marchés, conventions d'objectifs) et non contractuels (subvention, adhésion),
 - les responsabilités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT avec mise à disposition de ressources numériques consultables avant, pendant et après la formation. Les deux jours présentiels articulent apports théoriques, analyse de cas concrets, plénière et travaux en sous-groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

LES ENJEUX JURIDIQUES DES NOUVEAUX MODES DE CONSULTATIONS CITOYENNES

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

STRASBOURG
Code IEL : 82: SXCIT012
01-30/06/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

Code stage : SXCIT

PUBLIC

Directeurs et directrices, cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières.

OBJECTIFS

- distinguer les apports de la loi ELAN aux procédures d'enquête publique,
- identifier les enjeux de légalité et la portée juridique des nouveaux modes de consultation des habitants (référendums locaux, référendums d'initiative populaire; budget participatif) et leur articulation avec les compétences obligatoires des collectivités territoriales,
- sécuriser la mise en œuvre de la concertation, notamment en période pré-électorale.

CONTENU

- les dispositifs législatifs d'association et de consultation des habitants en vigueur (article 72-1 de la Constitution notamment) et les innovations pertinentes (budget participatif, jury citoyen),
- identification des actuels points de sécurité et d'insécurité juridique de ces dispositifs,
- enjeux juridiques de ces participations citoyennes et notamment l'articulation entre leur potentielle valeur juridique et les compétences obligatoires des exécutifs locaux : quelle contrainte juridique? quelle garantie de sincérité des résultats?
- développement de l'inclusion citoyenne en matière de projets locaux en instaurant une culture de la participation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Introduction théorique puis mises en situations pratiques avec apports théoriques communs..

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS AVEC UNE ASSOCIATION

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXP88040
02-03/07/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP88

PUBLIC

Agent impliqué dans la rédaction de convention de mise à disposition avec une association.

OBJECTIFS

- découvrir les enjeux et les objectifs d'une convention de mise à disposition avec une association,
- rédiger une convention de mise à disposition avec une association.

CONTENU

- règles statutaires de la mise à disposition de personnel auprès d'une association,
- aspects GRH de la mise à disposition de personnel,
- règles de rédaction de la convention,
- règles de la mise à disposition de locaux et matériels,
- évaluation des avantages indirects accordés à l'association,
- règles de rédaction de convention de la MAD, de locaux et matériels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

JOURNÉE D’ACTUALITÉ : LES MARCHÉS PUBLICS

Durée 

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:A7433005
Plateforme en ligne ouverte
du 12/02 au 29/02/24

Céline PIETRI
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l’inscription

Code stage : A7433

PUBLIC

- agents et agentes travaillant dans un service des marchés et souhaitant connaître les modifications récentes intervenues dans ce domaine,
- secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

Connaître les modifications réglementaires ou jurisprudentielles intervenues récemment dans le domaine des marchés publics.

CONTENU

Le contenu sera déterminé au regard de l’actualité du moment.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- présentation de textes,
- échanges d’expériences,
- webinaires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MARCHÉS PUBLICS, L'ACHAT SIMPLIFIÉ ET LE GRÉ À GRÉ (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire d'1 heure**

Niveau **Approfondissement**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW31005
Plateforme en ligne ouverte
du 04/10 au 04/10/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW31

PUBLIC

- Responsable de la commande publique,
- Juriste,
- Responsable de restauration,
- Développeuse ou développeur territorial.
- Acheteur
- Agent en reconversion
- Responsable de restauration,
- Développeuse ou développeur territorial
- Agent de restauration
- Cuisinier
- Agent en reconversion

OBJECTIFS

- Connaître les différentes procédures possibles en-dessous des seuils de la commande publique en restauration collective
- Appréhender les procédures à privilégier (gré-à-gré, mapa, marchés) en fonction de sa situation

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- Présentation des différentes procédures en fonction des différents seuils de la commande publique en restauration collective
- Avantages et limites de chaque procédure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et ZoomEcommunauté Alimentation Restauration CollectiveApports théoriquesExercices théoriques

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur zoom

LES PROCÉDURES D' ACCORDS-CADRES POUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SX8CP014
12-13/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8CP

PUBLIC

Responsables et gestionnaires des services commande publique et achat, agents des services opérationnels utilisant les accords-cadres.

OBJECTIFS

- identifier les enjeux du recours aux accords-cadres,
- appliquer le cadre réglementaire en vigueur,
- sécuriser les procédures de passation, l'exécution et le suivi des accords-cadres.

CONTENU

- la présentation du cadre juridique et réglementaire en vigueur,
- le champ d'application des accords-cadres,
- l'adaptation du type d'accords-cadres aux besoins des acheteurs,
- la définition des caractéristiques des accords-cadres à bons de commande et des accords-cadres à marchés subséquents,
- les procédures et modalités de passation des accords-cadres,
- l'identification des clauses à insérer,
- le choix entre mono-attribution ou multi-attribution,
- les modalités d'exécution,
- le suivi des accords-cadres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent :

- d'un module de e-formation de 0,5 jour permettant des apports de connaissance en amont et pendant le temps en présentiel
- d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas, échange de pratiques et travaux individuels et/ou en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20: SX8PA005
13-14/05/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SORGUES
Code IEL : 20: SX8PA008
06-07/06/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

GAP
Code IEL : 20: SX8PA009
02-03/07/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8PA011
10-11/10/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8PA

PUBLIC

Agents en charge de la passation des marchés à procédure adaptée, responsables de services achats, acheteurs et acheteuses, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- connaître la réglementation applicable aux marchés publics,
- être capable d'appliquer la procédure adaptée,
- maîtriser le déroulement de la procédure.

CONTENU

- la procédure adaptée : définition et intérêt, les cas d'utilisation,
- le cadre juridique de la procédure adaptée : les seuils, la publicité, le cahier des charges, la négociation,
- le déroulement de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, exposés et étude de cas, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent :

- d'un module de e-formation de 0,5 jour permettant des apports de connaissance en amont et pendant le temps en présentiel,
- d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- avoir des connaissances en marchés publics
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES MARCHÉS DE SERVICES ET DE FOURNITURES COURANTES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:XSXFC113
24-25/06/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : XSXFC

PUBLIC

Agents ou agentes chargés de la passation, du suivi et du contrôle de l'exécution des marchés de fournitures courantes et de services.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire des marchés de fournitures courantes et de services.
- Savoir préparer, passer et assurer le suivi du marché de fournitures courantes.

CONTENU

- Le seuil et l'analyse des besoins.
- Le CCAG de fournitures courantes et de services.
- Les procédures de passation.
- La préparation du dossier de consultation des entreprises.
- La rédaction des pièces.
- L'analyse des propositions et le choix des cocontractants.
- L'exécution des marchés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Etudes de cas, exercices rédactionnels à partir d'un modèle de marché de fournitures et services.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

LYON
Code IEL : 80: SX515124
12-13/06/24

Aurélie Couffy
AUVERGNE RHONE ALPES
04 72 32 43 46

LA GARDE
Code IEL : 20: SX515125
12-13/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : SX515

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs et directrices d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de marchés publics et/ou de délégation de service public et les spécificités dans le secteur culturel.

CONTENU

- définition juridique et mise en oeuvre d'une délégation de service public et/ou marchés publics,
- procédures juridiques de la délégation de service public et/ou marchés publics,
- délégation de service public appliquée au secteur culturel,
- analyse et réglementation juridique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs, échanges d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1N01 Directeurs ou directrices et cadres chargés des affaires culturelles (DAC)

LES MARCHÉS PUBLICS DANS LES FONDS EUROPÉENS

Durée 2 jours en présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SXE2E006
05-06/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXE2E

PUBLIC

Directeurs des affaires juridiques Cadres de direction Cadres en charge de programmes et/ou projets européens

OBJECTIFS

- Appréhender les règles de marchés publics dans le cadre des fonds européens.
- Mesurer les impacts des récentes directives marchés et concessions sur la passation.
- Appréhender leurs conséquences en matière de contentieux des marchés publics.

CONTENU

- Les dispositions des directives marchés et concessions (un objectif de simplification en matière de coopération transfrontalière, sourcing, in house, exonérations possibles de la procédure de mise en concurrence, lutte contre le dumping social, l'allotissement, les délégations de service public, etc).
- Les évolutions du contentieux des marchés publics : la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et la jurisprudence française avec l'ouverture aux tiers d'une voie de recours auprès du juge du fond.
- les marchés publics dans le cadre des fonds européens

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Connaître les principes de base du droit de l'UE et des règles de droit interne en matière d'achat public

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2100 Les collectivités territoriales dans l'union européenne

LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION, ACTUALITÉS (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW80002
Plateforme en ligne ouverte
du 12/01 au 12/01/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW80

PUBLIC

Directeur Directeur de restaurant Responsable de restaurant Responsable des achats Responsable des marchés Cuisinier Agent de restauration Directeur EHPAD Directeur de crèche Agent d'animation Agent en reconversion.

OBJECTIFS

- Connaître l'actualité réglementaire en restauration
- Quels impacts sur les marchés publics en restauration ?

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures) (Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- L'actualité réglementaire des marchés publics en restauration collective
- Sur quelles ressources s'appuyer ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom Communauté Alimentation Restauration Collective, apports théoriques, exercices théoriques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom Communauté Alimentation Restauration Collective Apports théoriques Exercices théoriques

LES NOUVEAUTÉS DE MACANTINE.GOUV (WEBINAIRE)

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW97003
Plateforme en ligne ouverte
du 08/03 au 08/03/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW97

PUBLIC

Directeur de restauration, Responsable de restaurant, Agent de restauration, Acheteur

OBJECTIFS

Présentation des nouveautés de macantine.gouv (Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

Présentation des nouveautés de macantine.gouv (Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures)(Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom
Ecommunauté Alimentation Restauration Collective
Apports théoriques
Exercices

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect ou Zoom
Attention webinaire sur un mardi (habituellement tous les vendredis après-midi)

WEBINAIRE : LES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES MARCHÉS PUBLICS EN RESTAURATION COLLECTIVE

Durée **Webinaire de 15h à 16h**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:RCW78003
Plateforme en ligne ouverte
du 15/11 au 15/11/24

Teddy Colombeix
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773718

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : RCW78

PUBLIC

Directeur Responsable de la commande publique
Responsable des achats
Directeur de restaurant
Responsable de restaurant
Responsable des marchés
Juriste
Cuisinier
Agent de restauration
Directeur EHPAD
Directeur de crèche
Agent d'animation
Agent en reconversion

OBJECTIFS

- Connaître les externalités environnementales
- Quels bénéfices au niveau de l'alimentation et de la santé ?
- Comment les intégrer dans ses marchés publics ?

(Webinaire d'1 heure complété par l'accès à des ressources sur la e-communauté "alimentation-restauration collective" du CNFPT, l'ensemble correspondant à une attestation de 3 heures) (Les convocations seront adressées 8 jours avant le webinaire)

CONTENU

- La définition des externalités environnementales
- Comment les intégrer dans ses marchés publics ?
- Témoignage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom
Ecommunauté Alimentation Restauration Collective, apports théoriques, exercices théoriques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté qui autorise les visioconférences sur Adobe connect et Zoom

L'ACHAT ET LE SUIVI DE PRESTATION DE REPAS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

PARIS
Code IEL : 84: SXAMB014
28/11/24+29/11/24

Anne-Stéphanie EBLE-BOURGINE
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 15

BESANCON
Code IEL : 81: SXAMB016
20-21/03/25

Vincent PSALMON
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 86 52 94 17

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAMB

PUBLIC

Directeurs et directrices de la restauration collective en gestion déléguée, directeurs et directrices de l'éducation, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique.

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une restauration collective concédée et Au regard des dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs locaux d'approvisionnement en circuits courts,
- identifier le cadre juridique de l'achat de prestation de repas en Délégation de Service Public (DSP) ou marché,
- intégrer les critères d'approvisionnement en denrées de qualité et du développement durable dans une DSP ou un marché,
- rédiger le cahier des charges pour l'achat de prestation de repas,
- identifier les impacts d'une démarche de développement durable sur le projet de restauration.

CONTENU

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains, de développement économique,
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et les dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),
- la définition d'un projet de restauration dans le cadre d'une démarche partenariale,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche et du secteur agricole local,
- les formes juridiques de l'achat durable de prestations de repas (marché public, DSP, accord-cadre),
- les différentes dimensions de la performance environnementale,
- la rédaction du cahier des charges et des critères d'attribution,
- l'analyse des offres et le suivi du marché,
- la communication auprès des usagers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2M02 Pour une restauration collective durable

L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX30W059
02-03/12/24

Yoann Gole
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30W

PUBLIC

Directeurs et directrices de la restauration collective, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique, responsables des sites de distribution de repas, conseillers et conseillères techniques en restauration collective, responsables de production culinaire, cuisiniers et cuisinières

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une restauration collective en régie directe et au regard des dispositifs réglementaires (Lois EGALIM, AGECE et Loi Climat et Résilience),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs agricoles locaux d'approvisionnement,
- repérer les ressources locales d'accompagnement à la démarche,
- savoir analyser les besoins,
- élaborer les critères adaptés d'attribution et d'exécution du marché,
- suivre l'exécution du marché.

CONTENU

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains et de développement économique,
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et la loi Agriculture et Alimentation n°2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGALIM),
- la nécessité d'un projet politique local,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche et du milieu agricole local,
- l'analyse des besoins,
- les dimensions de l'achat de denrées locales, biologiques, de qualité,
- la problématique sanitaire,
- la formalisation de l'achat des denrées,
- la démarche de contrôle et de suivi de l'exécution du marché intégrant la vérification des critères,
- la communication auprès des usagers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases de l'achat public,
- disposer d'un ordinateur avec accès internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1M03 Directeurs et directrices de la restauration collective
- I1M05 Responsable de production culinaire
- I2M02 Pour une restauration collective durable

LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20: SXHOR069
23-24/05/24

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHOR

PUBLIC

Directeurs et directrices des systèmes d'information, responsables informatiques, cheffes et chefs de projet informatique, cadres chargés de la passation des marchés publics informatiques.

OBJECTIFS

Organiser et mettre en oeuvre des marchés publics spécifiques au domaine informatique.

CONTENU

- définition technique du besoin et évolution technologique des produits,
- démarche d'informatisation : schéma directeur informatique, évolution des objectifs/adaptation des moyens, pilotage des projets/contrôle des réalisations,
- marchés d'assistance à la maîtrise d'ouvrage informatique,
- financement des opérations informatiques (fonds propres, crédit-bail, location...),
- rédaction du cahier des charges,
- choix des procédures, forme du marché, dossier de consultation, clauses d'achats durables et prix applicables,
- principaux marchés publics d'informatique : acquisition de matériels et de consommables, concession de droit d'usage de progiciel,
- exécution du marché public d'informatique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- études de cas concrets,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases des marchés publics.

L'EXÉCUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES MARCHÉS PUBLICS

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LA GARDE

Code IEL : 20: SXK4B759
15-16/02/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

LA FREISSINOISE

Code IEL : 20: SXK4B746
14-15/02/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

SAINTE-TULLE

Code IEL : 20: SXK4B733
03-04/04/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Code IEL : 20: SXK4B747
16-17/05/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE

Code IEL : 20: SXK4B758
09-10/09/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXK4B

PUBLIC

- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable,
- chargés et chargées de la commande publique,
- coordonnateurs et coordonnatrices budgétaire et comptable,
- responsables de gestion budgétaire et financière,
- responsables de gestion comptable,
- secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Appliquer les règles d'exécution administrative et financière des marchés publics. Employer les outils d'exécution financière et administrative des marchés publics.

CONTENU

- les acteurs de la gestion administrative et financière,
- l'engagement, la liquidation, le mandatement et le règlement de la dépense :
 - le délai de paiement,
 - la vérification du service fait,
 - les pièces justificatives,
 - les intérêts moratoires.
- les avances, acomptes et décompte général et définitif,
- les actes pris en cours d'exécution,
- le nantissement et la cession de créances,
- les procédures de réception et d'admission,
- la retenue de garantie, la caution et la garantie à première commande,
- le prix dans les marchés publics :
 - unitaires et forfaitaires,
 - modalités de révision,
 - clause d'optimisation.
- la sous-traitance,
- les pénalités,
- les modifications en cours d'exécution,
- la défaillance des titulaires,
- la fin anticipée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 3 heures, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Ce temps à distance est complété par une e-communauté de stage, animée par l'intervenant qui accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages. Le temps en présentiel est consacré aux cas pratiques et travaux de groupe.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes fondamentaux de la commande publique,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

19007 Secrétaire de mairie

19009 Assistant ou assistante de gestion financière, budgétaire ou comptable

LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) DE VOIRIE : PRINCIPES DE RÉDACTION

Durée 3 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BEAUVAIS
Code IEL : 83: SXCCLO29
18-20/03/24

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

DUNKERQUE
Code IEL : 83: SXCCLO28
16-18/09/24

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXCCLO30
26-28/11/24

Cyril BRENAC
OCCITANIE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCCL

PUBLIC

Responsables du patrimoine de voirie, responsables du service voirie, responsables d'une unité territoriale routière, directeurs et directrices des services techniques, chargées et chargés d'opérations, d'études, de travaux ou de projet en voirie.

OBJECTIFS

- rédiger un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) d'un marché de voirie selon la réglementation et selon les règles de l'art ;
- proposer l'insertion de clauses environnementales dans le CCTP, et sociales.

CONTENU

- rappels sur la constitution d'un dossier de consultation des entreprises (DCE),
- cohérence entre les pièces administratives et techniques,
- clés de lecture des points importants d'un CCTP,
- définition des besoins techniques,
- transcription du projet graphique et technique dans le CCTP,
- pertinence des prestations recherchées au regard des capacités de contrôle du respect du CCTP,
- utilisation de variantes, d'éco-comparateurs et de clauses de chantiers propres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 6 heures, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, suivi de trois jours présentiels. Le module de e-formation est évalué par un quiz et prépare au temps présentiel. Le temps présentiel se fait sous forme d'analyses de CCTP.

PRÉ-REQUIS

- connaître les bases du code des marchés publics et du code de la voirie routière,
- disposer d'un ordinateur avec accès à Internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1Q11 Cadre chargé de projet de voirie
- I1Q12 Directeur et directrice et cadre chargés du patrimoine de voirie

LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX228200
25-26/01/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20: SX228195
27-28/06/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SX228199
07-08/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX228

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public, directeurs ou directrices des services techniques.

OBJECTIFS

- Connaître la typologie et les modes de passation des marchés de travaux.
- Identifier les droits et obligations de tous les acteurs en vue d'une meilleure coordination.
- Savoir faire exécuter une opération de travaux et aborder les litiges y afférents.

CONTENU

- Enjeux du déroulement d'une opération de travaux.
- Optimisation de la passation des marchés de travaux.
- Mode de dévolution de ces marchés ainsi que leur gestion.
- Rôles et responsabilités des acteurs concourant à une opération.
- Garanties et sanctions envers l'entreprise et/ou le maître d'oeuvre.
- Maîtrise, suivi et incidences des marchés de travaux.
- Gestion juridique des chantiers.
- Modifications autorisées en cours de marché.
- Suivi des marchés et problèmes relatifs à l'exécution.
- Litiges liés à la réception des travaux.
- Clôture définitive d'une opération en termes technique et financier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1Q15 Chargé d'opérations de construction en bâtiment, réhabilitation en bâtiment
- I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

L'ORGANISATION STRATÉGIQUE ET LE MANAGEMENT DE LA FONCTION ACHAT

Durée **3 jours présentiels + 0,5 à distance**

Niveau **Expertise**

LE HAVRE
Code IEL : 85:SXX18012
05-07/02/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXX18

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales des services, directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- intégrer les leviers de progression avec l'optique budgétaire,
- optimiser une stratégie de réduction des coûts généraux,
- repenser l'organisation interne,
- corréler les moyens, les pratiques des achats et les méthodes,
- animer la fonction achat.

CONTENU

- élaboration d'une cartographie des achats,
- identification et définition des leviers achats,
- analyse des structures internes de la commande publique,
- définition d'un projet pour la fonction achat,
- définition d'une politique d'achat,
- coordination et mutualisation des moyens.
- Planification des procédures.
- Management par les processus.
- Animation de réseaux internes et externes.
- Conception de tableaux de bord.
- Evaluation des gains achats.
- Valorisation des bonnes pratiques achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend la consultation de ressources en amont/pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA FONCTION ACHAT

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

BORDEAUX
Code IEL : 86: SX8FA004
27-29/03/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

ORLÉANS
Code IEL : 06: SX8FA001
10-12/04/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8FA

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales des services, directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes et cadres chargés de l'achat public, responsables des achats.

OBJECTIFS

- définir un projet de service d'achat et l'animer,
- repenser l'organisation interne,
- corréler les moyens, les pratiques des achats et les méthodes,
- intégrer les leviers de progression avec l'optique budgétaire,
- optimiser une stratégie de réduction des coûts généraux.

CONTENU

- l'élaboration d'une cartographie des achats,
- l'identification et définition des leviers achats,
- l'analyse des structures internes de la commande publique,
- la définition d'un projet pour la fonction achat,
- la définition d'une politique d'achat,
- la coordination et mutualisation des moyens,
- la planification des procédures,
- le management par les processus,
- l'animation de réseaux internes et externes,
- la conception de tableaux de bord,
- l'évaluation des gains achats
- la valorisation des bonnes pratiques achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 3 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE APPLIQUÉE À L'ACHAT PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

DIJON
Code IEL : 81: SXSTT003
26-27/09/24

Jessica FALCONE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 80 74 77 11

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSTT

PUBLIC

Acheteurs publics et acheteuses publiques, responsables de la commande publique, responsables des affaires juridiques, directeurs financiers, DGS, DGA ressources, DST, référents déontologues

OBJECTIFS

Intégrer une politique de maîtrise et de réduction des coûts, en lien avec les objectifs et la capacité budgétaires de la collectivité.

CONTENU

- conception d'un audit de maturité des achats,
- outils et modalités de partage de la vision budgétaire entre tous les acteurs du cycle d'achat au sein de la collectivité,
- modalités de contribution des services achats à la gestion économique et financière de la collectivité,
- élaboration de tableaux de bord financiers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de concepts théoriques et exercices de mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles de la commande publique.

LA NÉGOCIATION EFFICACE EN MATIÈRE D' ACHAT PUBLIC : ANALYSE ET STRATÉGIE À DÉVELOPPER

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SYC3187
16-18/10/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Code stage : SYC3

PUBLIC
Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

- OBJECTIFS**
- Intégrer une stratégie de négociation en achat public.
 - Organiser et déployer la négociation.
 - Se perfectionner aux outils et méthodes de négociation.

- CONTENU**
- Concepts liés à la négociation et traduction opérationnelle.
 - Partie réglementaire de la négociation.
 - Présentation des axes de négociation dans les achats publics.
 - Mise en pratique des techniques de négociation individuelles.
 - Définition d'une stratégie de négociation : champs et limites.

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**
- Jeux de rôle.
 - Partages d'expériences.

- PRÉ-REQUIS**
- Connaître la réglementation des marchés publics.
 - Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES STRATÉGIES DE VIGILANCE ET DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

ORLÉANS
Code IEL : 06: SXCAR015
26-27/09/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCAR

PUBLIC

Cadres, Directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- prévenir les risques en matière d'achat public pour les élus et les agents publics,
- mettre en oeuvre des procédures internes permettant d'anticiper les contentieux,
- élaborer des stratégies de vigilance relatives aux risques générés par les procédures de marchés publics.

CONTENU

- actes décisionnels : les pièges à éviter,
- critères de choix sécurisés,
- cas de recours post contractuels (actualité de la jurisprudence),
- analyse de cas de recours et la confrontation de solutions,
- divers types de responsabilités des élus et agents publics en matière d'achat public et identification des risques,
- panorama de la jurisprudence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports de contenus,
- présentation et partage d'expériences territoriales.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la réglementation générale des marchés publics.

LE RECENSEMENT DES BESOINS ET LA PROGRAMMATION DES ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXZC5041
29-30/01/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

LA GARDE
Code IEL : 20: SXZC5050
11-12/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

LILLE
Code IEL : 83: SXZC5048
27-28/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC5

PUBLIC
Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

- OBJECTIFS**
- Maîtriser les enjeux et les obligations du recensement des besoins.
 - Connaître les outils de recensement des besoins et de programmation des achats.
 - Lier recensement des besoins, programmation des achats et préparation budgétaire.

- CONTENU**
- Recensement des besoins.
 - Processus de programmation des achats.
 - Planification des marchés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS
Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LE LANCEMENT ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GAINS ACHAT

Durée 2 jours

Niveau Expertise

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXLAN015
12-13/02/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

LA GARDE
Code IEL : 20: SXLAN019
13-14/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : SXLAN

PUBLIC

Acheteurs ou acheteuses publics, juristes marchés publics, cadres en charge de l'achat public.

OBJECTIFS

- Intégrer les leviers de progression dans une stratégie de réduction des coûts généraux,
- Mesurer et valoriser les résultats obtenus,
- Corréler les économies achats et l'allocation des budgets.

CONTENU

- Identification des achats à forts enjeux économiques,
- Définition et sélection des leviers d'optimisation les plus performants,
- Évaluation des gains achat obtenus,
- Valorisation des gains achat,
- Suivi des économies budgétaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas.

PRÉ-REQUIS

- Connaître la réglementation des marchés publics,
- Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

SORGUES
Code IEL : 20: SX8MP005
26-27/09/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8MP

PUBLIC

Acheteurs et acheteuses publics, juristes en marchés publics, prescripteurs et prescriptrices de l'achat.

OBJECTIFS

- maîtriser les enjeux liés aux achats responsables,
- bâtir une démarche d'achat responsable adaptée à son organisation,
- savoir mettre en œuvre des achats responsables et les valoriser.

CONTENU

- les enjeux environnementaux et sociétaux de l'achat responsable,
- le cadre réglementaire,
- les acteurs du développement durable,
- la conception de la démarche d'achat responsable,
- les outils à la disposition de l'acheteur ou de l'acheteuse public pour insérer les objectifs de développement durable dans ses marchés publics à tous les stades de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître la réglementation générale des marchés publics,
- avoir une pratique de l'achat public,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:OL4VA107
11-12/01/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4VA

PUBLIC

- acheteurs et acheteuses publics
- cadres chargés de la commande publique
- responsables service commande publique

OBJECTIFS

Maîtriser et savoir mettre en oeuvre les clauses environnementales et sociales relatives aux marchés publics.

CONTENU

- le code des marchés publics et la prise en compte du développement durable dans la définition des besoins,
- la rédaction du cahier des charges,
- le cycle de vie d'un produit, les différents labels,
- les leviers de réussite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT suivi de deux journées de 6 heures en présentiel. Les ressources sur la plateforme permettent des apports de connaissance en amont du temps en présentiel. Une e-communauté de stage permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître le fondement du code des marchés publics,
- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

Durée 6 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 85:DADES003
Plateforme en ligne ouverte
du 03/06 au 01/07/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:DADES002
Plateforme en ligne ouverte
du 04/11 au 03/12/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : DADES

PUBLIC

Directrices et directeurs généraux adjoints, directrices et directeurs généraux des services, acheteuses et acheteurs public, agents des services techniques

OBJECTIFS

- découvrir le contexte et l'historique de la démarche SPASER et s'approprier le potentiel levier de politique publique et d'impact associé à une démarche SPASER,
- comprendre le niveau de conformité réglementaire indispensable,
- identifier les étapes nécessaires à la réalisation d'un SPASER et les ressources disponibles,
- appréhender la méthodologie de projets pour sa mise en œuvre,
- promouvoir la démarche SPASER auprès du territoire en mesurer son impact (financier, social et environnemental).

CONTENU

- le contexte législatif et réglementaire du SPASER
- la structure d'ensemble du SPASER et différentes typologies
- les différentes étapes d'élaboration du SPASER : La définition des priorités et le suivi des objectifs
- l'identification des parties prenantes pour construire un SPASER
- les exemples de contenus et de modes d'organisations de SPASER,
- les retours d'expériences et témoignages des collectivités territoriales ,
- l'articulation de la démarche de labellisation LFRAR et SPASER.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un module de e-formation de 3h30 accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT pendant 4 semaines. Ce module de e-formation permet l'apport de connaissances (textes, vidéos, fiches ressources et outils) et la découverte de témoignages des collectivités territoriales (vidéos et podcasts). Des quiz et exercices sont proposés pour évaluer l'apprentissage et mettre en pratique les connaissances acquises. Une classe virtuelle d'une heure avec un intervenant-expert complète cette formation et permet l'échange sur des éventuelles interrogations concernant les contenus de la formation, les expériences et compétences acquises.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et une adresse courriel.

PARCOURS INNOVANT DE FORMATION "REGARDS CROISÉS : DÉCHETS DE CHANTIER ET ECONOMIE CIRCULAIRE"

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20:A2E1B003
08/02/24+22/02/24+07/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

Code stage : A2E1B

PUBLIC

- Responsable et gestionnaire de la commande publique.
- Ingénieur, technicien en charge des bâtiments et de la voirie.
- Chargé de mission économie circulaire ou prévention des déchets

OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs de la filière de la construction du secteur public et du secteur privé à l'intégration du développement durable, de l'économie circulaire et la prise en compte de la gestion des déchets dans le cadre des marchés de travaux et de bâtiments publics.
- Mettre en évidence les pratiques vertueuses intégrant l'économie circulaire dans la gestion des déchets : visite de sites (déchetterie, chantier...)
- S'approprier le cadre réglementaire en vigueur pour pouvoir les mettre en œuvre.
- Préciser les enjeux de la gestion des déchets dans le BTP et les objectifs de valorisation.
- Appréhender les outils juridiques de la commande publique et le sourcing pour savoir bien les utiliser.
- Créer des documents de travail, des outils à réinvestir dans sa pratique quotidienne

CONTENU

- Le fonctionnement et contraintes d'une plateforme de gestion des déchets inertes, d'une déchetterie professionnelle
- Les éléments clés dans l'organisation du chantier
- Le rôle et responsabilités des intervenants dans le processus de gestion des déchets
- Les lois et réglementations et leurs impacts sur la gestion des déchets
- Les objectifs de réduction et de valorisation des déchets
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets
- La qualification et quantification des flux produits sur le futur chantier
- La logistique de gestion des déchets sur les chantiers
- Les outils juridiques de la commande publique, le sourcing
- Coconception d'outils (coûts, responsabilités sur le chantier, marchés publics, suivi et contrôle sur le chantier, diagnostics PEMD)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- Echanges de pratiques
- Coconstruction d'outils en ateliers

PRÉ-REQUIS

aucun

LES PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ACHAT INNOVANT

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8MA003
15-16/04/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SX8MA001
14-15/10/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8MA

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, acheteurs ou acheteuses publics, directeurs généraux ou directrices générales des services, directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes.

OBJECTIFS

- définir ce qu'est l'achat d'innovation et ses trois grandes catégories (produits et services existants, produits et services nouveaux, activités de recherche et développement),
- identifier les outils d'innovation à chacune des étapes du processus d'achat,
- mettre en place les conditions optimales favorisant l'achat innovant : démarche, outils, leviers d'action,
- articuler achat innovant et sourcing dans des conditions juridiques sécurisées.

CONTENU

- le réglementation applicable,
- le rôle de l'acheteur et de l'acheteuse, du fournisseur et de la fournisseuse,
- l'analyse des offres et de leur performance au regard du critère innovation,
- le partenariat d'innovation,
- les négociations,
- les primes à l'innovation,
- la prise en compte de l'innovation en cours d'exécution du contrat,
- la déontologie de l'achat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas, échanges de pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux de la commande publique ou avoir suivi le MOOC « Les fondamentaux des marchés publics »,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LA MUTUALISATION DES BESOINS ET LES GROUPEMENTS D'ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

STRASBOURG
Code IEL : 82:SXC75023
01/09-31/10/24

Eric LEGRAND
GRAND EST
03 25 83 10 71

LA GARDE
Code IEL : 20:SXC75022
27-28/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXC75

PUBLIC

Cadres, directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- cerner les avantages et les risques liés à la mutualisation des besoins,
- identifier les différents outils de mutualisation mobilisables par l'acheteur ou l'acheteuse public et les méthodes de mise en oeuvre.

CONTENU

- mutualisation interne : les marchés transversaux,
- groupements d'achats inter-collectivités,
- recours aux centrales d'achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LES ACHATS DE COMMUNICATION

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86: SXG08016
16-17/05/24

Cécile DO
NOUVELLE AQUITAINE
0556999456

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXG08

PUBLIC

Responsables de communication, chargées et chargés de communication.

OBJECTIFS

- évaluer et analyser les besoins de prestations en communication,
- identifier les spécificités des marchés de communication,
- optimiser les modalités d'achat dans le respect des règles.

CONTENU

- l'analyse des besoins de communication,
- la traduction de ces besoins en marchés publics,
- les types de marchés les plus adaptés,
- les cas concrets: Dossier de consultation des entreprises (DCE), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), bordereau prix unitaire (BPU),
- les clauses de propriété intellectuelle,
- la passation des marchés et leur suivi : accords cadres, marchés à bons de commande.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT et de 2 journées en présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle.

LE CONTRÔLE DE GESTION DES ACHATS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Expertise

BLOIS
Code IEL : 06: SXZC8014
04-05/04/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC8

PUBLIC

Cadres, directeurs et directrices chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- mesurer l'activité et la performance des achats,
- identifier, suivre et présenter simplement des indicateurs pertinents et des tableaux de bord,
- identifier les actions correctives à entreprendre.

CONTENU

- enjeux du contrôle de gestion des achats,
- différentes composantes du coût d'un achat,
- analyse du coût de la fonction achat,
- choix et la conception des indicateurs et tableaux de bord de l'achat,
- utilisation des résultats du contrôle de gestion des achats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend une e-communauté de stage qui permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenante ou l'intervenant.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

DÉONTOLOGIE DE L'ACHAT

Durée **2 jours présentiel**

Niveau **Expertise**

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85: SXDEX004
28-29/03/24

Manuëla RENOULT
NORMANDIE
0235891752

Code stage : SXDEX

PUBLIC

Acheteurs publics, acheteuses publics, responsables de la commande publique, responsables des affaires juridiques, DGS, DGA, DST, secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

- Identifier les risques et sécuriser un processus juridique à forts enjeux économiques.
- Définir des principes permettant d'encadrer et d'accompagner les agents afin de prévenir tout risque de manquement aux obligations déontologiques et toute mise en cause de la responsabilité de l'administration et/ou de ses agents.

CONTENU

- Rappel des obligations déontologiques en matière d'achat public.
- Panorama des risques juridiques, notamment des infractions pénales.
- Outils d'aide et de prévention : rédaction en interne d'une charte ou d'un guide de déontologie de l'achat.
- S'approprier les préconisations du guide de prévention de la corruption dans le cycle de l'achat publié en juin 2020 par l'Agence française anti-corruption et la direction des achats de l'État.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et cas pratiques le premier jour et mises en situation de rédaction et de négociation le second jour.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles de la commande publique

LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE VEILLE JURIDIQUE RELATIVE À L'ACHAT PUBLIC

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20: SX8AP003
17/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX8AP

PUBLIC

Secrétaires de mairie, directeurs et directrices en charge de l'achat public et/ou des affaires générales, cadres en charge de l'achat public

OBJECTIFS

- mettre en œuvre une veille juridique, stratégique et documentaire,
- identifier les supports d'informations adaptés,
- valoriser et diffuser l'information pour dynamiser ses achats.

CONTENU

- l'environnement juridique face à la veille,
- la définition des besoins en matière de veille,
- le choix des sources d'information à mobiliser : professionnels, sources documentaires, données électroniques, réseau relationnel, etc.,
- l'organisation et l'analyse des éléments collectés,
- l'exploitation, capitalisation et diffusion des résultats de la veille,
- la présentation d'expériences de veille juridique, de facteurs clés de succès et de bonnes pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 1 jour, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas et travaux individuels et/ou en sous-groupes. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.
- connaître la réglementation des marchés publics et avoir une pratique de l'achat public.

WEBINAIRE : AFFAIRES JURIDIQUES

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:A2A5F002
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 17/10/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2A5F

PUBLIC
Tout agent souhaitant se former à un sujet en affaires juridiques et la commande publique

OBJECTIFS
S'informer sur les actualités juridiques Se former sur les évolutions réglementaires

CONTENU
Présentation de l'intervenant(e) + IntroductionContenu pédagogique différent selon la thématiqueTemps de questions /
réponses

PRÉ-REQUIS
Sans prérequis

RENCONTRES TERRITORIALES JURIDIQUES

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

PANTIN
Code IEL : 46: SXRTA005
27-28/11/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRTA

PUBLIC
Juristes, chargés des marchés publics, acheteurs ou acheteuses, DGS, DGA ressources, DRH, référents ou référentes déontologues, DST, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS
Actualisation juridique et analyse de niveau expert des enjeux pour les collectivités des lois les plus dimensionnantes de l'année.

CONTENU
Conférences et ateliers thématiques sur 2 journées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Ateliers et conférences.

L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE L'ACHAT PUBLIC

Durée **3 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

TOURS
Code IEL : 06: SX8EQ001
29-31/01/25

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SX8EQ

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés de l'achat public.

OBJECTIFS

- mesurer la qualité de la commande publique,
- maîtriser la méthodologie et les outils d'évaluation,
- capitaliser les améliorations suite à l'évaluation des marchés.

CONTENU

- la méthode d'évaluation des achats de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles,
- la définition des critères qualimétriques par catégorie de prestations,
- l'expérimentation des méthodes d'évaluation,
- le bilan qualitatif de la commande et de l'achat,
- les acteurs et outils du suivi de l'achat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 3 jours, articulera pratique/théorie, exposés, étude de cas, échange de pratiques/expériences et travaux individuels et/ou en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser les procédures de marchés publics
- avoir une expérience de pilotage et gestion de l'achat public dans les collectivités territoriales

ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS RESPONSABLES

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXACH049
23-24/01/24

Valérie BORRELL
OCCITANIE
04 67 61 77 69

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SXACH051
25-26/01/24

Valérie BORRELL
OCCITANIE
04 67 61 77 69

Code stage : SXACH

PUBLIC

Acheteurs et acheteuses publics, juristes en marchés publics, prescripteurs et prescriptrices de l'achat.

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux liés aux achats responsables.
- Bâtir une démarche d'achat responsable adaptée à son organisation.
- Savoir mettre en œuvre des achats responsables et les valoriser.

CONTENU

- Les enjeux de l'achat responsable.
- Le cadre réglementaire.
- Les acteurs du développement durable.
- La conception de la démarche d'achat responsable.
- Les outils à la disposition de l'acheteur ou de l'acheteuse public pour insérer les objectifs de développement durable dans ses marchés publics à tous les stades de la procédure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas.

PRÉ-REQUIS

- Connaître la réglementation générale des marchés publics.
- Avoir une pratique de l'achat public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C10 Directeur ou cadre chargé de l'achat et des marchés publics

INSET

RESPONSABLE DES ACHATS

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse en particulier aux agents territoriaux en responsabilité de cette fonction, en prise de poste récente et/ou en situation de mutation professionnelle.

Cette fonction qui a fortement évolué depuis ces dernières années constitue une mission majeure au sein des collectivités territoriales qui elles-mêmes connaissent de profondes transformations et mutations.

L'objectif de cette formation est de permettre aux agents territoriaux de mieux définir leur rôle, dans un contexte très évolutif, de piloter l'activité, de mieux communiquer et de maîtriser tous les enjeux de cette fonction.

Cette formation est centrée sur de la stratégie, des problématiques organisationnelles et de positionnement du responsable des achats. Des méthodes de pédagogies actives et des mises en situations professionnelles seront mises en œuvre avec des praticiens spécialistes de l'achat et du management durant les cinq modules incluant la partie à distance.

Un travail individuel sera à réaliser d'un module à l'autre, condition indispensable de la réussite du parcours via la plateforme collaborative : Formadist du CNFPT.

Les participants doivent suivre, obligatoirement, les cinq modules car c'est un parcours professionnalisant avec une progression pédagogique.

PUBLIC VISÉ

Responsable des achats, de la commande publique ou des marchés publics en collectivité territoriale ou en établissement public.

INSCRIPTIONS

Un bulletin spécifique est à déposer, en ligne, incluant toutes les pièces demandées et impérativement signé par la collectivité avec cachet, pour accord à la participation obligatoire aux cinq modules et pour la partie à réaliser à distance. Après la réception du dossier d'inscription, la sélection des participants se réalisera sur dossier puis une sélection définitive s'opérera après audition devant un jury, qui se déroulera à distance.

Vous trouverez les modalités d'inscription, propre à chaque INSET, dans **DOCUMENT(S)** en bas de la page Internet.

PRÉREQUIS

Maîtrise de la réglementation des marchés publics, commande publique ou achat, ou avoir suivi des formations dans ces thématiques.

LA FORMATION DETAIL DES MODULES

[MODULE 1] RÔLE ET POSITIONNEMENT DU RESPONSABLE DES ACHATS

3 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Savoir positionner la fonction achat
- Définir le rôle du responsable des achats
- Motiver et fédérer les acteurs de la chaîne de la fonction achat, manager la fonction achat

[MODULE 2] DÉFINITION D'UN PROJET DE PERFORMANCE POUR LA FONCTION ACHAT

4 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Identifier les forces et faiblesses de son organisation
- Concevoir une stratégie efficiente en matière d'optimisation de l'achat public
- Accompagner les évolutions dans sa collectivité

[MODULE 3] LA DIMENSION STRATÉGIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FONCTION ACHAT

4 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Elaborer une stratégie de maîtrise et de réduction des coûts avec l'optique budgétaire

[MODULE 4] L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE D'ACHAT

3 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Piloter la performance achat
- Balayer tous les leviers de l'évaluation
- Capitaliser les améliorations

[MODULE 5] COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE AU SERVICE DE LA POLITIQUE D'ACHAT

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

- Maîtriser les enjeux de la communication interne et externe
- Bâtir une stratégie de communication
- Valoriser la fonction achat



ITINÉRAIRES OU CYCLES DE FORMATION

A2A : Modes de gestion et commande publique



EXTRAIT LE 29/02/2024

INTITULÉ DE L'ITINÉRAIRE/CYCLE ET DES MODULES LE COMPOSANT	NIVEAU	DURÉE *	CODE
DIRECTEUR OU CADRE CHARGÉ DE L'ACHAT ET DES MARCHÉS PUBLICS			I1C10
Cadre juridique et pratique des partenariats public-privé	F	2	SX005
La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	F	2.5	SX228
Le lancement et le pilotage d'une démarche de gains achat	E	2	SXLAN
Les marchés de prestations intellectuelles	A	2.5	SX0PI
Achats et marchés publics responsables	E	2	SXACH
Les marchés de services et de fournitures courantes	A	2.5	SXSFC
La négociation efficace en matière d'achat public : analyse et stratégie à développer	A	3	SXYC3
Le recensement des besoins et la programmation des achats	A	2.5	SXZC5
L'évaluation qualitative de l'achat public	E	3	SXY13
La maîtrise et l'optimisation des procédures en matière d'achat public	F	2.5	SXAR3
Les pratiques et méthodes de l'achat innovant	E	2	SXAR2
La conception et la mise en oeuvre d'une veille juridique relative à l'achat public	F	3	SX3CP





STAGES DE FORMATION

A2B : Prévention des risques juridiques et contentieux



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 <u>LA GESTION ET L' OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>	F	2.5	15-16/01/24 11-12/04/24	Sainte-Tulle Saint-Laurent-du-Var	OL4KN
 <u>LES NOTIONS FONDAMENTALES DU DROIT ADMINISTRATIF</u>	F	2.5	18-19/06/24	Saint-Laurent-du-Var	OL5CF
 <u>LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</u>	F	2.5	04-05/07/24	Volx	CTLEG
 <u>LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</u>	F	3	du 12/01 au 08/03/24	Formation à distance	DADOE
 <u>INTRODUCTION À LA RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE DE MUTATION DE BIENS FONCIERS : POINT JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE</u>	F	3	24-25/06/24	Aix-en-Provence	SXRFA 
 <u>LA RÉDACTION DES ACTES COMPLEXES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS</u>	A	2.5	23-24/09/24 28-29/11/24	Marseille Toulouse	SXRAM 
 <u>LA RECHERCHE, LA LECTURE ET L' ANALYSE DES TEXTES JURIDIQUES</u>	F	2.5	14-15/11/24	La Garde	OL4BF
 <u>LA RÉDACTION D' UNE CONVENTION D' OBJECTIFS AVEC UNE ASSOCIATION</u>	A	2	20-21/06/24 03-04/12/24	Marseille Marseille	SXPCH 
 <u>LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LA GESTION DES CONTRATS D' ARTISTES</u>	F	3	22-24/01/24	La Garde	SXS1A 
 <u>LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D' UNE VEILLE JURIDIQUE</u>	F	3	20-21/06/24 19-20/12/24	Marseille Sorgues	SX3CM
 <u>LA PRÉVENTION DES RISQUES JURIDIQUES DE LA COLLECTIVITÉ</u>	A	2.5	04-05/04/24 09-10/09/24 10-11/10/24	La Garde Bordeaux Saint-Laurent-du-Var	SXYIN 
 <u>PANORAMA DE L' ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS</u>	F	1	23/01/24	Antibes	SXLRE
 <u>PANORAMA DE L' ACTUALITÉ JURIDIQUE ET JURISPRUDENTIELLE</u>	F	1.5	du 05/11 au 21/12/24	Formation à distance	ACTJ3
 <u>FORUM ANNUEL DE LA FONCTION JURIDIQUE TERRITORIALE</u>	E	1	21/05/24	PARIS	SXFOJ
 <u>LA MASTERCLASS DU JURIDIQUE</u>	F	0.33	du 26/03 au 26/03/24 du 14/05 au 14/05/24	Formation à distance Formation à distance	A2BMC
 <u>INTRODUCTION AU LEGAL DESIGN</u>	F	2	18-19/09/24	PARIS	LEGDE
 <u>LES OUTILS ET LA PRATIQUE DU LEGAL DESIGN EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE</u>	F	2	16-17/10/24	PARIS	LDECT
 <u>LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES EPCI</u>	F	0.33	du 20/02 au 24/02/24	Formation à distance	WA2BM
 <u>LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE D' ÉTAT CIVIL</u>	A	2.5	03-04/02/25	Saint-Laurent-du-Var	SXPCX
 <u>LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE FUNÉRAIRE</u>	A	2.5	01-02/07/24	La Garde	SXPB7
 <u>LA PRÉVENTION ET LA GESTION DU CONTENTIEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE</u>	A	3	18-19/09/24	Gap	OL5A9
 <u>ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS</u>	E	1	26/09/24	Pantin	COMAU
 <u>LE CONTENTIEUX DE L' URBANISME</u>	E	1	03/10/24	Pantin	CONTW
 <u>LA DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS</u>	F	1.5	du 17/04 au 18/06/24	Formation à distance	SXGKK





STAGES DE FORMATION

A2B : Prévention des risques juridiques et contentieux



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<u>L'ANTICIPATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE</u>	E	3	12-13/09/24	La Garde	SXCOR
<u>LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION EN COLLECTIVITÉ. RETOUR D'EXPÉRIENCE</u>	F	0.33	du 07/03 au 07/03/24	Formation à distance	A2COR
<u>RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES : TRAVAIL DE CO-CONCEPTION D'OUTILS AVEC L' AFA ET LA HATVP</u>	E	1	28/03/24 08/10/24	PARIS PARIS	SXRRD
<u>JOURNÉE D'ÉTUDE ANNUELLE CNFPT-SMACL</u>	E	1	17/10/24	PARIS	SXSMA
<u>ENJEUX JURIDIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DE LA PROTECTION ET DU TRAITEMENT DES DONNÉES</u>	E	2.5	05-06/12/24	Tours	SXTDJ
<u>RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) - FORMATION À DISTANCE</u>	F	0.08	du 11/01 au 13/04/24 du 18/04 au 30/06/24 du 12/07 au 30/09/24 du 03/10 au 16/12/24 du 06/01 au 31/03/25	Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance	SX105
<u>LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)</u>	F	1	25/03/24	La Garde	SX103
<u>NOUVELLES MISSIONS DU DPO : FONDAMENTAUX, GRANDS PRINCIPES, LÉGISLATION, RÈGLEMENT EUROPÉEN</u>	F	2	01/10/24	Le Havre	SXH22
<u>LES ÉVOLUTIONS DU DPO ET LE RGPD</u>	F	1.5	16/09/24 09/10/24	Lille Saint-Laurent-du-Var	SX109
<u>INITIATION À L' OPEN DATA OU "L' OUVERTURE DES DONNÉES"</u>	F	1	21/03/24 05/06/24 24/09/24 04/12/24	Pantin Marseille Rouen Pantin	SXH20
<u>SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ</u>	F	0.5	du 15/01 au 15/03/24 du 15/04 au 15/06/24 du 15/07 au 15/09/24 du 15/10 au 15/12/24	Formation à distance Formation à distance Formation à distance Formation à distance	SXSLA
<u>VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ</u>	F	1	05/04/24 18/10/24	Marseille Aix-en-Provence	SXREP
<u>MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS LAÏCITÉ</u>	E	1	12/03/24 11/06/24 02/10/24	PARIS PARIS PARIS	SXRRL
<u>FORMATION DE FORMATEURS ET FORMATRICES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ</u>	E	3	02-04/12/24	La Garde	SXFOR
<u>FORMATION DE FORMATEURS DU PLAN VRL AVEC L' ANCT</u>	E	4	16-19/12/24	PARIS	FFVRL

* EN NOMBRE DE JOURS

NOUVEAU

PRÉSENT DANS UN ITINÉRAIRE

PRÉSENTIEL

À DISTANCE

MIXTE

F : FONDAMENTAUX

A : APPROFONDISSEMENT

E : EXPERTISE



TOUTES LES INFORMATIONS
UTILES SUR
WWW.CNFPT.FR

LA GESTION ET L' OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20:OL4KN073
15-16/01/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:OL4KN092
11-12/04/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4KN

PUBLIC

Agents des services administration générale, techniques, foncier, urbanisme, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- connaître les critères de distinction entre le domaine public et le domaine privé,
- savoir instruire les dossiers relatifs à la gestion domaniale et à son occupation.

CONTENU

- la distinction entre domaine public et privé des collectivités,
- l'introduction au code général de la propriété de la personne publique (CG3P),
- les nouveautés introduites par l'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques (publicité et mise en concurrence),
- les caractéristiques et protection du domaine public,
- le classement, la désaffectation et le déclassement du domaine public,
- les autorisations d'occupation du domaine public : terrasses, marchés, vide greniers, chantiers, échafaudages, manifestations festives, pré-enseignes, occupation par surplomb,
- les autres occupations commerciales à caractère sédentaire,
- les permissions de voirie, les occupations illicites du domaine public,
- la politique tarifaire des occupations privatives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend, en plus du temps présentiel, une e-communauté de stage permettant d'échanger entre stagiaires et/ou avec l'intervenant avant et après la formation depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, des ressources numériques à consulter sont mises à disposition avant/après la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

LES NOTIONS FONDAMENTALES DU DROIT ADMINISTRATIF

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:OL5CF055
18-19/06/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL5CF

PUBLIC

Agents non juristes souhaitant disposer de clés de compréhension du droit.

OBJECTIFS

- comprendre les règles fondamentales du droit administratif,
- maîtriser l'essentiel du langage juridique afin de mieux appréhender l'environnement des collectivités territoriales.

CONTENU

- le cadre juridique de l'action administrative :

- les sources du droit administratif (la hiérarchie des normes, les actes administratifs des collectivités),
- l'organisation administrative (déconcentration, décentralisation, contrôle de légalité, libre administration),
- l'action administrative :
 - le service public et la notion d'intérêt général,
 - la justice administrative et le contentieux administratif (le plein contentieux et le contentieux de l'annulation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance avec mise à disposition de ressources spécifiques, à consulter avant la formation, depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un quiz validera l'acquisition des connaissances. Le temps présentiel privilégie le partage des connaissances et les travaux en groupe.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet.

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Durée 0.5 jour à distance + 2 jours présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

VOLX
Code IEL : 20:CTLEG002
04-05/07/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : CTLEG

PUBLIC

Agents des services concernés par le contrôle de légalité (assemblée, ressources humaines, finances, marchés publics, urbanisme, juridique).

OBJECTIFS

- définir les fondements du contrôle de légalité,
- appréhender la légalité d'un acte soumis au contrôle de l'Etat,
- identifier les risques d'annulation des actes dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité,
- s'approprier l'organisation, les modalités et les limites du contrôle de légalité,
- rechercher et analyser des textes juridiques.

CONTENU

- les fondements juridiques du contrôle de l'Etat sur les actes des collectivités locales,
- le principe de légalité des actes administratifs,
- les différents actes émis par les collectivités territoriales (catégories et compétences),
- les éléments constituant la légalité d'un acte,
- le droit de dérogation du préfet aux normes réglementaires,
- les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat,
- les modalités de transmission des actes,
- le rôle de conseil du préfet auprès des collectivités : le rescrit,
- le rôle de contrôle du préfet : recours gracieux, déféré préfectoral, conditions de recevabilité du référé préfectoral, jugement,
- la nécessité du contrôle de légalité interne par les services de la collectivité,
- les conséquences d'un acte illégal.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- apports théoriques,
- échanges interactifs,
- échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Durée **3 jours à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD0E011
Plateforme en ligne ouverte
du 12/01 au 08/03/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD0E

PUBLIC

Agents des services concernés par le contrôle de légalité (assemblée, ressources humaines, finances, marchés publics, urbanisme, juridique...) et tout agent souhaitant conforter la légalité de actes qu'il rédige ou contrôle.

OBJECTIFS

- définir les fondements du contrôle de légalité,
- appréhender la légalité d'un acte soumis au contrôle de l'État,
- identifier les risques d'annulation des actes dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité,
- s'approprier l'organisation, les modalités et les limites du contrôle de légalité,
- rechercher et analyser des textes juridiques.

CONTENU

- les fondements juridiques du contrôle de l'État sur les actes des collectivités locales,
- le principe de légalité des actes administratifs,
- les différents actes émis par les collectivités territoriales (catégories et compétences),
- les éléments constituant la légalité d'un acte,
- le droit de dérogation du préfet aux normes réglementaires,
- les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État,
- les modalités de transmission des actes,
- le rôle de conseil du préfet auprès des collectivités : le rescrit,
- le rôle de contrôle du préfet : recours gracieux, déféré préfectoral, conditions de recevabilité du référé préfectoral, jugement,
- la nécessité du contrôle de légalité interne par les services de la collectivité,
- les conséquences d'un acte illégal.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une e-formation avec mise à disposition de e-ressources accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, et de trois classes virtuelles accessibles depuis l'application Adobe Connect,
- échanges interactifs,
- exercices,
- cas pratiques,
- quiz
- échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet,
- connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

INTRODUCTION À LA RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE DE MUTATION DE BIENS FONCIERS : POINT JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SXRFA080
24-25/06/24

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRFA

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des affaires juridiques, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier ou agent chargé du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

Rédiger des actes simples en la forme administrative de mutation de biens fonciers. Savoir vérifier les actes notariés.

CONTENU

Rappel des définitions des actes authentiques en la forme administrative et notariée en mettant en avant les points juridiques sur les conditions de forme et de fond. Étude des clauses fondamentales des actes authentiques de vente et d'achat de biens fonciers (à un tiers ou à une autre collectivité). Études d'éléments spécifiques : conventions de servitudes etc. Mise en œuvre des formalités de publicité foncière et prise en compte des enjeux de dématérialisation. Responsabilité du rédacteur de l'acte et assurance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage et de ressources à consulter accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Études de cas et exercices de mise en situation de rédaction. Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise du droit administratif et du vocabulaire associé.
- Lecture et pratique régulière de la rédaction d'actes.
- Partie formation à distance, disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.
- Partie formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXFON Politiques foncières et immobilières

LA RÉDACTION DES ACTES COMPLEXES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXRAM019
23-24/09/24

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

TOULOUSE
Code IEL : 87: SXRAM020
28-29/11/24

VALERIE GRISON
OCCITANIE
05 62 11 38 22

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRAM

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des affaires juridiques, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier ou agent chargé du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

Être capable de vérifier les actes notariés de mutations de biens fonciers dont les clauses sont complexes et d'utiliser lesdites clauses dans des actes authentiques rédigés en la forme administrative.

CONTENU

Périmètre de l'article L1311-13 du CGCT. Responsabilité du rédacteur de l'acte et assurance. Études d'actes authentiques de mutations foncières (forme notariée ou administrative) soulevant des problématiques complexes : origine de propriété, problèmes de domanialité, pluralité de propriétaires, fiscalité, clauses exorbitantes de droit privé (clause de non concurrence...). Doctrine et jurisprudence. Les limites d'une rédaction interne à la collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une classe virtuelle accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Études de cas et exercices de mise en situation. Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la session SXRFA "la rédaction des actes authentiques en la forme admin..." ou avoir une pratique régulière et maîtriser la rédaction des actes simples de vente de biens fonciers.
- Lors de la formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.
- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXFON Politiques foncières et immobilières

LA RECHERCHE, LA LECTURE ET L'ANALYSE DES TEXTES JURIDIQUES

Obligation réglementaire de formation : Assistant.e.s en prévention des risques professionnels (AP)

Durée **2 jours présentiels + 3 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20:OL4BF078
14-15/11/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4BF

PUBLIC

Agents, sans formation juridique, confrontés à la lecture des textes juridiques et souhaitant développer une méthode de recherche et d'analyse.

OBJECTIFS

- donner aux agents les moyens de suivre l'évolution réglementaire,
- acquérir une méthodologie de lecture efficace et d'analyse des principaux textes utilisés dans un cadre administratif (lois, décrets, jugements).

CONTENU

- les sources de documentation juridique,
- l'identification et la hiérarchie des textes juridiques (les textes produisant des effets de droit, les textes sans effet de droit),
- la méthodologie de lecture des textes juridiques,
- l'approche spécifique relative à la lecture des lois et décrets, et celle relative aux jugements des juridictions administratives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 3 heures et d'une e-communauté de stage permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Le temps présentiel est réservé aux cas pratiques et à la méthodologie.

PRÉ-REQUIS

- avoir des notions de droit public,
- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet.

LA RÉDACTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC UNE ASSOCIATION

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

MARSEILLE
Code IEL : 20:SPCH036
20-21/06/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

MARSEILLE
Code IEL : 20:SPCH048
03-04/12/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

Code stage : SPCH

PUBLIC

Tout agent territorial ayant à gérer les relations avec le monde associatif.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux et les objectifs d'une convention d'objectifs avec une association,
- rédiger une convention d'objectifs avec une association.

CONTENU

- détermination des objectifs à atteindre,
- définition des engagements respectifs,
- conditions de versement des subventions ou toutes autres aides directes,
- règles de rédaction d'une convention d'objectifs avec une association.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et études de cas concrets visant à la rédaction d'une convention d'objectifs.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases juridiques et financières des relations entre collectivités locales et associations.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2J07 Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LA GESTION DES CONTRATS D'ARTISTES

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20:XSX1A027
22-24/01/24

Soizic Battas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 13

Code stage : **SXS1A**

PUBLIC

Directeurs et directrices des affaires culturelles, cheffes et chefs de projet culturel, directeurs et directrices d'établissement culturel, chargés et chargées de production, chargées et chargés de projet culturel, responsables service RH, administrateurs et administratrices d'établissement culturel.

OBJECTIFS

- distinguer les différents types de contrats,
- comprendre le cadre juridique en matière d'engagement et la réglementation professionnelle,
- identifier les conventions collectives du spectacle vivant

CONTENU

- les différents types de contrat : coproduction, coréalisation, cession, résidence :
 - le cadre juridique et la responsabilité,
 - la négociation du contrat et les incidences financières,
 - la formalisation du contrat : clauses générales et clauses spécifiques.
- le champ d'application des conventions collectives,
- les contrats d'artistes et techniciens du spectacle :
 - la présomption de salariat de l'artiste de spectacle vivant,
 - le CDI et le cas de recours au CDD ou au CDDU,
 - l'extension de l'accord collectif : impacts et obligations,
 - la conclusion du contrat de travail, clauses obligatoires,
 - les formalités liées à l'embauche et à la fin de contrat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas, analyse collective, analyse de pratique et d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2N04 Le spectacle vivant

LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UNE VEILLE JURIDIQUE

Durée 2 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE

Code IEL : 20: SX3CM047
20-21/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

SORGUES

Code IEL : 20: SX3CM039
19-20/12/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX3CM

PUBLIC

- Agents en situation de prise de poste, agentes et agents préparant des concours administratifs,
- Directeurs et directrices et cadres chargés des affaires juridiques, directeurs généraux et directrices générales et directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes des services,
- Secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

- Définir la notion de veille juridique, ses enjeux, modalités de mise en place au sein d'un service ou d'une collectivité,
- Identifier les outils permettant d'assurer efficacement cette veille, et privilégier les sources d'information dématérialisées en privilégiant les ressources numériques,
- Optimiser l'usage des sources d'information et des fonds documentaires dédiés aux collectivités territoriales,
- Aider au déploiement.

CONTENU

- L'état des lieux de son propre système de veille et identification des marges de progrès,
- Les enjeux de l'information et de l'actualisation du fonds documentaire,
- La mise en place d'une organisation de recueil, de traitement et d'organisation de l'information juridique,
- Les outils favorisant le développement d'une culture juridique partagée (newsletters, flux RSS, réseaux sociaux, vidéos...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.

LA PRÉVENTION DES RISQUES JURIDIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SYIN047
04-05/04/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

BORDEAUX
Code IEL : 86:SYIN048
09-10/09/24

Marie-José MALEJAC
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 73

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SYIN046
10-11/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SYIN

PUBLIC

Directeurs et directrices adjoints, directeurs et directrices généraux de collectivité, responsables et cadres chargés des affaires juridiques et/ou de la commande publique.

OBJECTIFS

- identifier et anticiper les sources de contentieux et les situations de risque juridique pour les fonctionnaires et les élus,
- adopter les réflexes de contrôle et d'alerte indispensables à la conduite d'une action publique locale sécurisée.

CONTENU

- les règles juridiques relatives à la responsabilité administrative, civile et pénale des agents et des élus,
- la méthodologie de veille juridique,
- l'analyse de l'organigramme de la collectivité et l'identification des points d'appui de relais et les blocages potentiels,
- la communication interne et externe,
- les techniques d'aide à la décision,
- la pratique de pré-contrôle des actes et la saisine des juristes en amont de la décision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de contenus, mise en pratique des techniques et outils proposés.

PRÉ-REQUIS

-

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1C00 Prévention des risques de gestion

PANORAMA DE L ' ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

ANTIBES
Code IEL : 46: SXLRE006
23/01/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXLRE

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques , acheteurs publics, DGS, DGA, DRH, secrétaires de mairie, référents déontologies, référents laïcité.

OBJECTIFS

Actualité juridique des collectivités territoriales - panorama annuel généraliste.

CONTENU

Actualité juridique des collectivités territoriales - panorama annuel généraliste..

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Journée d ' actualité ave interactions.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases du cadre juridique territorial.

PANORAMA DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET JURISPRUDENTIELLE

Durée **1**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:ACTJ3002
Plateforme en ligne ouverte
du 05/11 au 21/12/24

Céline PIETRI
DELEGATION CORSE



Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : ACTJ3

PUBLIC

- directeurs et directrices des affaires juridiques.
- agents et agentes responsables des affaires juridiques.

OBJECTIFS

Prendre connaissance de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle de l'année en cours, dans les principaux domaines de la vie des collectivités : institutions, urbanisme, police, etc.

CONTENU

Contenu en lien avec les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles du moment.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques.
- conférence via abobe connect ou teams.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse mail individuelle.
- disposer d'un ordinateur avec connexion à internet (un micro est un plus).

FORUM ANNUEL DE LA FONCTION JURIDIQUE TERRITORIALE

Durée 

Niveau 

PARIS
Code IEL : 46: SXFOJ001
21/05/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXFOJ

PUBLIC

-

OBJECTIFS

RDV juridique annuel des praticiens et des universitaires, ce Forum propose de faire le point, en quatre ateliers thématiques, sur l’actualité du droit des collectivités territoriales. L’occasion de confronter doctrine et pratiques et d’échanger sur les modalités d’approche et de mise en œuvre du droit par les praticiens territoriaux, dans un contexte normatif mouvant.

CONTENU

Le programme précis est défini au printemps afin de traiter l’actualité juridique la plus récente.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

-

LA MASTERCLASS DU JURIDIQUE

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2BMC002
Plateforme en ligne ouverte
du 26/03 au 26/03/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2BMC003
Plateforme en ligne ouverte
du 14/05 au 14/05/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2BMC

PUBLIC

- directeurs et directrices adjoints,
- directeurs et directrices généraux de collectivité
- responsables et cadres chargés des affaires juridiques,
- secrétaires de mairie,
- agents souhaitant renforcer leurs connaissances juridiques.

OBJECTIFS

- identifier les modifications intervenues dans le droit administratif et le droit des collectivités locales,
- analyser cette actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

CONTENU

- actualité juridique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) des derniers mois,
- illustration de leur application,
- 1er semestre 2024 :
 - le 15/02, webinaire sur le thème de la prévention des atteintes à la probité,
 - le 26/03, webinaire sur le principe de laïcité,
 - le 14/05, webinaire sur le référent déontologique et laïcité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- série de webinaires de 2h (1h30 d'apport théorique + 30 min de questions-réponses) proposé par la plate-forme Adobe Connect.

PRÉ-REQUIS

- aucun

INTRODUCTION AU LEGAL DESIGN

Durée 2

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 46:LEGDE001
18-19/09/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : LEGDE

PUBLIC
Responsables des Affaires Juridiques, DGS, DGA.

OBJECTIFS
Définir le legal design.Comprendre la méthodologie du legal design.Identifier les enjeux du legal design pour sa collectivité.

CONTENU
La définition du legal design et la compréhension de sa méthodologie.L ’identification des enjeux du legal design pour le service juridique de la collectivité pour les agents et pour les usagers .L ’appropriation du raisonnement du ”design thinking” .

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Théorie et ateliers de conception et de mise en pratique.

PRÉ-REQUIS
Connaissance du droit public et du fonctionnement de la collectivité .

LES OUTILS ET LA PRATIQUE DU LEGAL DESIGN EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Durée **2**

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 46:LDECT001
16-17/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : LDECT

PUBLIC

Responsables des Affaires Juridiques , DGS, DGA.

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de legal design.
- Identifier les domaines de compétences de la collectivité les plus adaptés à ce type de communication juridique.
- Appliquer la méthodologie du legal design à différents types de normes en réalisant un document sous format " legal design " pour expliquer une norme complexe .

CONTENU

Les différents types de legal design (informatif, collaboratif, global, legal design des actes...). Mise en pratique en ateliers de la méthodologie du legal design (hiérarchie et organisation des informations, utilisation d'outils graphiques) à différents textes juridiques diffusés au sein de la collectivité ou auprès des usagers. Faire le lien entre legal design et participation des citoyens.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie et nombreuses mises en situation pratique.

PRÉ-REQUIS

Connaissance du droit public et du fonctionnement de la collectivité.

LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES EPCI

Durée **0.33**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:WA2BM001
Plateforme en ligne ouverte
du 20/02 au 24/02/24

Florence Duverne-Collignon
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : WA2BM

PUBLIC

- Directeurs généraux des services
- Secrétaires de mairie
- Directeurs et Responsables des services juridiques et/ou contentieux
- Directeurs et Responsables des services des ressources humaines
- Directeurs et Responsables des services en lien avec les administrés

OBJECTIFS

Mieux connaître la médiation et les dispositifs de sa mise en œuvre.

CONTENU

- Définition de la médiation

Le déroulement (type) d'une médiation Les garanties de la médiation Le médiateur Le coût d'une médiation Le déroulement du processus L'accord de médiation La fin de la médiation

- Le vaste champ de la médiation

Exemples des nombreux domaines dans lesquels la médiation est utile

- Les dispositifs de médiation ouverts aux CT et EPCI

La médiation juridictionnelle La médiation préalable obligatoire (RH) La médiation territoriale « institutionnelle » Les autres dispositifs de règlement amiable des différends

- Les moyens d'information du public à la médiation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé
- Echanges de pratiques

LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXPCX011
03-04/02/25

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPCX

PUBLIC

Agents et officiers d'état civil, directeurs, directrices et responsables des services état civil et population, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- appliquer les textes réglementaires relatifs à l'état civil,
- prévenir et gérer les contentieux,
- repérer les différentes instances intervenant en cas de contentieux.

CONTENU

- règle de délivrance des différents actes d'état civil,
- IGREC (Instruction Générale Relative à l'état civil),
- grands principes juridiques pour sécuriser la rédaction des actes, la tenue des registres et la publicité,
- juridictions compétentes en matière de contentieux et procédures,
- responsabilités des officiers d'état civil.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE FUNÉRAIRE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SPB7052
01-02/07/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPB7

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres en charge des affaires générales, affaires funéraires, secrétaires de mairie, agents en charge du funéraire.

OBJECTIFS

Sécuriser les procédures et pratiques funéraires de la collectivité par une meilleure maîtrise de la gestion des contentieux.

CONTENU

- contentieux pénal,
- contentieux civil, conflits familiaux,
- contentieux de la concession funéraire, de la gestion du cimetière, de la police des funérailles et des cimetières,
- responsabilité de la commune.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT avec mise à disposition de ressources numériques consultables, avant, pendant et après la formation. La formation en présentiel articule apports théoriques et pratiques, plénière et travaux en sous groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DU CONTENTIEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

GAP
Code IEL : 20:0L5A9030
18-19/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L5A9

PUBLIC

- chargées et chargés de la commande publique,
- responsables des achats,
- responsables des affaires juridiques,
- agents chargés du suivi des dossiers contentieux.

OBJECTIFS

- identifier les principales sources du contentieux de la commande publique pour prévenir les litiges,
- appréhender comment les procédures sont utilisées par les requérants.

CONTENU

- les différentes procédures contentieuses applicables à la commande publique :
 - le contentieux contre les actes administratifs,
 - les recours liés à la procédure de mise en concurrence, les référés et les différentes évolutions jurisprudentielles
- les risques liés au choix de la procédure et à l'analyse des candidatures,
- l'anticipation des litiges dès la rédaction des pièces contractuelles et en phase d'attribution,
- le contentieux de l'exécution,
- le contentieux de la défaillance du titulaire,
- la prévention du contentieux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en plus des 2 jours présentiels, comprend un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Pédagogiques :

- maîtriser les règles de la commande publique,
- disposer de notions sur le contentieux administratif.

Techniques :

- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès internet.

ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS

Durée --

Niveau Expertise

PANTIN
Code IEL : 46:COMAU003
26/09/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : COMAU

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, acheteurs publics, instructeurs de dossiers, DGS, DGA, , secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Cette journée a pour objectif d'aider les responsables de la commande publique et acheteurs publics locaux dans la passation et l'exécution des contrats, en leur apportant une information complète et actualisée sur les nouveaux textes législatifs et réglementaires ainsi que sur les dernières décisions jurisprudentielles, dans une optique de prévention des contentieux.

CONTENU

La commande publique constitue un enjeu juridique et économique essentiel pour les collectivités territoriales : l'entrée en vigueur d'un code de la commande publique le 1^{er} avril 2019 en fut le premier signe. La réglementation ne cesse d'évoluer et devient de plus en plus complexe, et doit aujourd'hui prendre en compte de nombreux paramètres nouveaux issus notamment des lois d'août 2021 « Climat et résilience » et « Respect des principes de la République ». La dématérialisation croissante du processus d'appel d'offre a également des enjeux juridiques qu'il convient de maîtriser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contentieux administratif et les règles du code de la commande publique .

LE CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Durée 

Niveau Expertise

PANTIN
Code IEL : 46:CONTW003
03/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : CONTW

PUBLIC

Responsables et cadres en charge des affaires juridiques, de l'urbanisme, de la gestion du patrimoine, des services techniques, DGS, DGA, DST, instructeurs de dossiers, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Les champs de l'urbanisme et de l'aménagement font l'objet d'une actualité généralement dense en matière de contentieux, et les catastrophes climatiques et technologiques posent chaque fois la question de la responsabilité des collectivités (des maires et présidents d'EPCI, notamment) en matière d'urbanisation et d'aménagement du territoire. Les enjeux juridiques du « verdissement » de l'urbanisme sont aujourd'hui majeurs. Le suivi de l'actualité du contentieux constitue ainsi une base juridique nécessaire pour les pratiques des cadres des collectivités territoriales.

CONTENU

L'objectif de cette journée sera donc de restituer une analyse complète des textes et de la jurisprudence parus durant l'année en cours, avec une mise en perspective pour les collectivités, notamment dans le cadre d'une sécurisation juridique des décisions et actes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contentieux administratif et les règles du code de l'urbanisme.

LA DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS

Durée **9 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXGKK013
Plateforme en ligne ouverte
du 17/04 au 18/06/24

Sandrine Belleinguer-Thilie
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SXGKK

PUBLIC

Tout agent souhaitant réfléchir aux implications des obligations déontologiques.

OBJECTIFS

Identifier les enjeux de la loi du 20 avril 2016 relative aux droits et obligations et à la déontologie des fonctionnaires.

CONTENU

- les nouveautés des dispositions de la loi,
- le rôle du référent déontologue ou de la référente déontologue,
- les outils de prévention des conflits d'intérêts,
- la notion d'alerte éthique et la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation totalement à distance est accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT se compose de consultation de ressources en autonomie et d'une classe virtuelle de 2 heures.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle. Accéder à un ordinateur muni d'un casque audio/ haut-parleur.

L'ANTICIPATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Durée 2 jours en présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SXCOR020
12-13/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCOR

PUBLIC

Directeurs et directrices, cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières.

OBJECTIFS

- définir juridiquement les risques de corruption et autres atteintes à la probité ainsi que leur qualification pénale,
- utiliser les outils de prévention adaptés : audit interne, cartographie des risques,
- identifier les nouveaux dispositifs applicables aux collectivités et leurs modalités de saisine et d'action : référent déontologue, référent alerte, protection des lanceurs d'alerte,
- distinguer le rôle des institutions d'appui et de contrôle des acteurs publics : HATVP, AFA.

CONTENU

- connaissance des grands principes de la lutte contre la corruption en France, notamment depuis la loi Sapin II,
- identification des six infractions pénales concernant les collectivités territoriales et les agents publics,
- conception et proposition en interne des outils de prévention et en assurer la pédagogie,
- savoir saisir les référents internes en maîtrisant les règles de confidentialité,
- maîtrise des notions de compliance et de mise en conformité, et identification des évolutions des missions des juristes territoriaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible via la plateforme numérique du CNFPT. Ce temps permet, à partir de supports et cas pratiques conçus par les intervenants animateurs des formations, une première appropriation ou révision du sujet en aval et des échanges de pratiques en amont, ce qui optimise le temps présentiel consacré aux rappels théoriques et aux études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse mail personnelle.

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION EN COLLECTIVITÉ, RETOUR D'EXPÉRIENCE

Durée **0.33 jour présentiel**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 06:A2COR001
Plateforme en ligne ouverte
du 07/03 au 07/03/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : A2COR

PUBLIC

- directeurs généraux et directrices générales,
- directeurs adjoints et directrices adjointes,
- responsables et agents des affaires juridiques,
- agents pouvant être confrontés des situations de corruption.

OBJECTIFS

- expérimenter la démarche de prévention de la corruption (méthodologie de mise en œuvre, les leviers et les freins) au travers du retour d'expérience du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

CONTENU

- les enjeux d'une démarche de prévention de la corruption,
- la formalisation de la démarche et son déploiement (feuille de route, orientations, méthodologie)
- l'évaluation de la démarche et les perspectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Webinaire de 2h (1h30 d'apport théorique + 30 min de questions-réponses) proposé par la plate-forme Adobe Connect.

PRÉ-REQUIS

- aucun.

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES : TRAVAIL DE CO-CONCEPTION D'OUTILS AVEC L' AFA ET LA HATVP

Durée 1 jour en présentiel

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46: SXRRD005
28/03/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRD007
08/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRRD

PUBLIC

Référents déontologues, référent alerte.

OBJECTIFS

Actualisation juridique et échanges de pratiques, modalités d' exercice de la mission .

CONTENU

-

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Etre référent déontologue ou sur le point d' être nommé.

JOURNÉE D'ÉTUDE ANNUELLE CNFPT-SMAGL Durée **1**

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46:XSMA001
17/10/24Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : XSMA

PUBLIC

Responsables des affaires juridiques, responsables de la commande publique, DGS, DGA, DRH, secrétaires de mairie, référents déontologues, référents alerte.

OBJECTIFS

- Pour prévenir et contrôler les situations à risque, le législateur n'a cessé de renforcer le cadre déontologique des agents publics. Les collectivités territoriales sont particulièrement concernées, par le biais du nombre et de la variété des compétences exercées. Cette journée d'étude sera l'occasion de s'approprier les dernières dispositions à respecter en matière de prévention des atteintes à la probité, de s'interroger sur le rôle des référents (déontologues, alerte, conformité) et d'échanger avec des praticiens, toujours dans l'optique d'une culture déontologique partagée et de la prévention du risque juridique.

CONTENU

- La loi « 3DS » du 21 février 2022 comporte de nombreuses dispositions qui concernent directement les collectivités, notamment en matière de définition et de règles relatives aux conflits d'intérêts. Elle s'attache plus précisément au déport des élus locaux qui représentent leur collectivité ou groupement au sein d'organismes extérieurs et confirme la volonté de traiter la situation des élus locaux sur les questions de transparence en lien avec la modification du délit de prise illégale d'intérêts telle que définie par la loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

ENJEUX JURIDIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DE LA PROTECTION ET DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Expertise**

TOURS
Code IEL : 06:SXTDJ001
05-06/12/24

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTDJ

PUBLIC

Directeurs ou Directrices et cadres chargés des affaires juridiques, immobilières, foncières et financières, DGS, DGA, DRH.
Les DSI trouveront dans l'offre du pôle Systèmes d'information des stages complémentaires plus techniques.

OBJECTIFS

- analyser les nouvelles règles introduites par le RGPD en matière de protection des données,
- identifier les missions et les responsabilités du DPD,
- identifier les enjeux juridiques de la protection des données (notamment personnelles), du traitement et de l'exploitation de ces données, et de l'ouverture des données publiques,
- identifier les enjeux déontologiques de la gestion des données personnelles.

CONTENU

- les règles introduites par le RGPD le 25 mai 2018 et les premiers bilans,
- les missions de conseil et les responsabilités du DPD au sein de la collectivité territoriale et ses relations avec la CNIL,
- la définitions des données et surtout des données personnelles, et les règles de recueil, de conservation et de protection applicables (commande publique, services sociaux, services de santé et de secours, vidéo-surveillance, écoles, urbanisme, état-civil),
- le traitement et le management des données : quelles données pour quoi faire,
- la protection des données et l'open data : concurrence ou complémentarité,
- l'open data et le secret des affaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques thématiques dans différents domaines. Classe virtuelle avec étude de cas pratique.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les grands principes juridiques en matière de recueil et de gestion des données.

RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) - FORMATION À DISTANCE

Durée **30 minutes**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105045
Plateforme en ligne ouverte
du 11/01 au 13/04/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105047
Plateforme en ligne ouverte
du 18/04 au 30/06/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105048
Plateforme en ligne ouverte
du 12/07 au 30/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105049
Plateforme en ligne ouverte
du 03/10 au 16/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SX105052
Plateforme en ligne ouverte
du 06/01 au 31/03/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SX105

OBJECTIFS

Sensibiliser à la nouvelle réglementation en matière de protection des données personnelles et identifier les notions de référence

CONTENU

- Introduction au nouveau règlement européen
- Les données personnelles et sensibles
- Le traitement des données
- Les principes de protection des données
- Les droits des personnes
- Les obligations légales

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I9018 Chargé ou chargée d'accueil

LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX103109
25/03/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Code stage : SX103

PUBLIC

Agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel, directeurs et directrices généraux ou adjoints des services, secrétaires de mairie, directeurs et directrices et responsables des services juridiques, directeurs et directrices et responsables des services informatiques, cheffes et chefs de projets informatiques, DPO.

OBJECTIFS

Comprendre le nouveau règlement général sur la protection des données et s'organiser en conséquence pour être en conformité.

CONTENU

- comprendre le contexte général, le cadre d'application, les différents réseaux de protection des données et autres législations,
- savoir ce qui change pour les personnes concernées,
- ce qui change pour les structures territoriales, les nouvelles responsabilités, les acteurs et les outils,
- se préparer aux 6 étapes pour mettre en place le RGPD.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2100 Les collectivités territoriales dans l'union européenne

NOUVELLES MISSIONS DU DPO : FONDAMENTAUX, GRANDS PRINCIPES, LÉGISLATION, RÈGLEMENT EUROPÉEN

Durée 1 jour à distance + 1 jour présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

LE HAVRE
Code IEL : 85: SXH22052
01/10/24

Céline Marechal
NORMANDIE
02 35 98 86 24

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXH22

PUBLIC

Agentes et agents ayant les missions de correspondant informatique liberté ou agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel.

OBJECTIFS

Comprendre les éléments fondamentaux et les grands principes de la législation et de la réglementation européenne en matière de traitement des données à caractère personnel.

CONTENU

- connaissance des enjeux et des grands principes,
- problématiques des données à caractère personnel,
- stockage et sécurité des données,
- législation nationale et le règlement européen,
- missions du DPO,
- traitement et organisation des données dans la structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

•

LES ÉVOLUTIONS DU DPO ET LE RGPD

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LILLE
Code IEL : 83: SX109014
16/09/24

Sybille DOSSA
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 85

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SX109011
09/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX109

PUBLIC

Agents ayant les missions de correspondant informatique liberté ou agentes et agents exerçant des missions de délégué à la protection des données à caractère personnel, directeurs et directrices généraux ou adjoints des services, secrétaires de mairie, directeurs et directrices et responsables des services juridiques, directeurs et directrices et responsables des services informatiques, cheffes et chefs de projets informatiques, correspondants informatique et libertés, délégués à la protection des données.

OBJECTIFS

Comprendre le nouveau règlement général sur la protection des données et s'organiser en conséquence.

CONTENU

- comprendre le contexte général, le cadre d'application, les différents réseaux de protection des données et autres législations,
- savoir ce qui change pour les personnes concernées,
- ce qui change pour les structures territoriales, les nouvelles responsabilités, les acteurs et les outils,
- se préparer aux 6 étapes pour mettre en place le RGPD.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

•

PRÉ-REQUIS

•

INITIATION À L'OPEN DATA OU "L'OUVERTURE DES DONNÉES"

Durée 1 jour

Niveau Fondamentaux du métier

PANTIN
Code IEL : 84: SXH20023
21/03/24

Sylvie Deleglise
ÎLE-DE-FRANCE
01 41 83 30 56

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXH20022
05/06/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

ROUEN
Code IEL : 85: SXH20025
24/09/24

Céline Marechal
NORMANDIE
02 35 98 86 24

PANTIN
Code IEL : 84: SXH20024
04/12/24

Sylvie Deleglise
ÎLE-DE-FRANCE
01 41 83 30 56

Code stage : SXH20

PUBLIC
Directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices des systèmes d'information, cadres chargés d'un projet Open data.

OBJECTIFS
Connaître les enjeux, les grands principes et les acteurs du pilotage ou de l'accompagnement à l'ouverture des données.

CONTENU

- l'historique et le contexte,
- les enjeux et leviers,
- les principes d'ouverture et de partage des données publiques,
- le cadre juridique et administratif,
- les modèles économiques,
- les acteurs de l'open data,
- état des lieux et perspectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Apports théoriques et méthodologiques, échanges d'expériences, témoignages, débats.

PRÉ-REQUIS

-

SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ

Durée 

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA174
Plateforme en ligne ouverte
du 15/01 au 15/03/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA175
Plateforme en ligne ouverte
du 15/04 au 15/06/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA176
Plateforme en ligne ouverte
du 15/07 au 15/09/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20: SXSLA177
Plateforme en ligne ouverte
du 15/10 au 15/12/24

Thekla Bernard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

 Une adresse courriel personnelle est
nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSLA

PUBLIC

Tout agent exerçant au sein de la fonction publique territoriale.

OBJECTIFS

- permettre à tout agent territorial de définir et comprendre le principe de laïcité,
- savoir se positionner en interne et dans les relations avec les usagers afin de respecter et faire respecter ce principe.

CONTENU

Sensibilisation à la laïcité : éléments de définitions, repères historiques et juridiques, cas pratiques décryptés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Autoformation en distanciel, quiz de positionnement, visionnage de vidéos, activités interactives, cas pratiques décryptés.

PRÉ-REQUIS

aucun

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXREP430
05/04/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SXREP429
18/10/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

Code stage : SXREP

PUBLIC

Tout agent en relation directe avec les usagers ou souhaitant mieux comprendre ce qu'est la laïcité.

OBJECTIFS

- Définir le principe de laïcité,
- Comprendre les principes généraux portés par la laïcité,
- Distinguer la laïcité d'autres principes qui lui sont proches.

CONTENU

- Présentation des points de repères historiques,
- Présentation des bases actuelles et des enjeux périphériques à la laïcité (égalité homme/femme, immigration),
- Définition juridique de la laïcité,
- Etudes de cas pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etude de cas pratiques. Scénario sur un jour du plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité »

PRÉ-REQUIS

-

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX453 Conception et pilotage de la politique de la ville
- I9018 Chargé ou chargée d'accueil

MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS LAÏCITÉ

Durée 1 jour en présentiel

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46: SXRRL008
12/03/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRL009
11/06/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

PARIS
Code IEL : 46: SXRRL010
02/10/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : SXRRL

PUBLIC
Réfèrent laïcité.

OBJECTIFS
Actualisation juridique et échanges de pratiques Outils de mise en place de la journée Laïcité du 9 décembre Outils de rédaction du rapport annuel d'activité.

CONTENU
•

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
•

PRÉ-REQUIS
Etre réfèrent laïcité ou sur le point d'être nommé.

FORMATION DE FORMATEURS ET FORMATRICES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ

Durée 3 jours

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20: SXFOR022
02-04/12/24

Carine Flambard
DELEGATION PACA
04 94 08 96 95

Code stage : SXFOR

PUBLIC
Formateurs et formatrices occasionnels.

- OBJECTIFS**
- Identifier les finalités des séquences et l'intérêt des modalités pédagogiques mobilisées.
 - Maîtriser le kit pédagogique : scénario, contenus et ressources pédagogiques.
 - Connaître le plan national de formation et les modalités de son déploiement.
 - Connaître le dispositif de suivi du plan et le rôle attendu des formateurs et formatrices.

- CONTENU**
- Le plan national de formation : déploiement, contenu et matériel pédagogique.
 - La présentation du kit pédagogique et l'appropriation des modalités pédagogiques mobilisées.
 - La posture du formateur ou de la formatrice.

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**
- Apports de connaissances.
 - Echanges entre participant.e.s.
 - Mises en situation.

PRÉ-REQUIS
Aucun

FORMATION DE FORMATEURS DU PLAN VRL AVEC L' ANCT

Durée 4

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 46:FFVRL004
16-19/12/24

Anne Rinnert
INSET DE NANCY
03 83 19 22 24

Code stage : FFVRL

PUBLIC

-

OBJECTIFS

-

CONTENU

-

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Réservé au formateurs VRL Niveau 1.

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

PRÉSENTATION DU CYCLE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PRÉSENTATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et vise à :

- Identifier le rôle du responsable des affaires juridiques et les enjeux de ce métier
- Apprendre à diriger et piloter un service juridique en lien avec des élus et des agents.

PUBLIC VISÉ

Ce cycle s'adresse en priorité aux Responsables des affaires juridiques en fonction ou en prise de fonction.

INSCRIPTIONS

Un dossier d'inscription est à déposer en ligne, incluant toutes les pièces demandées et impérativement signé par la collectivité avec cachet, [pour accord à la participation obligatoire à l'ensemble des modules](#) et pour la partie à réaliser à distance. Vous trouverez les modalités d'inscription, propre à chaque INSET, dans **DOCUMENT(S)** en bas de la page Internet.

PRÉSENTATION DES MODULES

[MODULE 1] LA FONCTION DE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Définir le rôle du responsable des affaires juridiques au sein d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI, dans un objectif d'accompagnement des décideurs publics locaux.

Contenu :

- Identifier l'ensemble des activités et des enjeux de la fonction
- Les collectivités territoriales : organisation, fonctionnement, processus de décision
- Le réseau de partenaires institutionnels et professionnels
- La valorisation de la culture juridique au sein de la collectivité par un travail de pédagogie adapté
- Le contrôle préalable des actes
- Les activités génératrices de risques, les outils de prévention du risque et le contrôle interne
- la notion de conformité et les règles déontologiques
- Les enjeux de la transition numérique sur la fonction de responsable des affaires juridiques et sur la relation aux usagers
- Les enjeux de la demande de participation citoyenne et de la transparence de l'action publique locale
- La gestion et suivi des litiges ou des procédures de médiation.
- Les enjeux juridiques de la gestion de crise sanitaire ou sécuritaire.

[MODULE 2] LA GESTION DU SERVICE JURIDIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Organiser, coordonner et évaluer les activités du service des affaires juridiques. Manager et piloter une équipe de travail en lien avec les attentes des élus et des usagers.

Contenu :

- Relations avec la direction générale et les élus
- Management d'une équipe et prise de décisions collectives
- Formalisation d'un projet de service et sa conduite
- Délégation et contrôle
- Organisation et conduite de réunion de service
- Diffusion de l'information dans un service, une équipe
- Management participatif et gestion des conflits dans une équipe
- Définition d'objectifs et évaluation de ses collaborateurs
- Modalités d'organisation du travail en équipe
- Outils statistiques d'analyse de suivi de l'activité et de suivi budgétaire du service

[MODULE 3] LE CONSEIL JURIDIQUE, DU VISA AU CONTRÔLE INTERNE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Analyser une demande de conseil juridique.

Formaliser une réponse adaptée à la nature et à l'auteur de la demande de conseil.

Organiser une procédure de suivi du conseil juridique.

Connaître les techniques d'expertise et de pilotage d'un dossier complexe.

Définir une procédure de contrôle interne des actes et organiser son suivi.

Contenu :

- Les techniques d'analyse d'une demande de conseil, les procédures d'enregistrement et de traitement des demandes
- Les enjeux juridiques, déontologiques et politiques du conseil dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre des décisions publiques
- Activités génératrices de risques
- Les techniques de rédaction d'une réponse juridique
- Les différents supports de diffusion d'une réponse juridique
- Les procédures et supports de suivi de l'activité de conseil
- Le pilotage du traitement d'un dossier complexe et ses outils
- La mise en place d'une procédure de contrôle interne des actes, du pré-contrôle de légalité et de prévention du risque juridique.

[MODULE 4] DE LA VEILLE DOCUMENTAIRE À LA VEILLE STRATÉGIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Définir des modalités de communication sur les activités du service juridique et adapter cette communication aux différents services et publics pour diffuser une culture juridique et une culture du risque. Mettre en œuvre un système de veille juridique stratégique permettant aux acteurs publics locaux d'anticiper le risque en cours de mise en œuvre des politiques publiques locales.

Contenu :

- Le bilan d'activité des services (méthode d'élaboration, contenu), et les besoins permanents de ressources juridiques d'une collectivité
- Les moyens et les outils de veille juridique documentaire
- La constitution d'un fond documentaire dynamique et les règles juridiques d'archivage
- La mise en place d'un système de veille stratégique : modalités d'alertes, supports, modalités de prise en compte des évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles en cours de projet.
- L'évaluation régulière de la pertinence du dispositif

[MODULE 5] DE LA GESTION DES CONTENTIEUX AU RÈGLEMENT DES LITIGES

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Repérer les activités potentiellement source de risque juridique pour la collectivité, Définir une procédure de gestion, de traitement et de suivi des contentieux et des procédures amiables. Développer les outils internes de prévention des risques et en assurer la promotion et le respect.

Contenu :

- La gestion technique et pratique d'un dossier contentieux,
- Les différents tableaux de bord de suivi des dossiers
- Les différents types de contentieux et la dématérialisation des relations avec les juridictions.
- Les étapes de traitement d'un contentieux et les critères d'une démarche qualité, La procédure de recours au conseil extérieur et la formalisation d'une lettre de commande,
- La rédaction d'une note de situation sur un dossier et son mode de diffusion à un élu et à la hiérarchie,
- La technique de rédaction d'un acte juridique,
- L'analyse d'une décision juridictionnelle,
- Les techniques de lecture rapide d'un dossier et d'une décision
- Les techniques de la plaidoirie (lorsque le ministère d'avocat n'est pas obligatoire).

[MODULE 6] LE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES, ACTEUR-CLÉ DES RÈGLES DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

2 jours en présentiel et 1 jour à distance

Objectifs généraux :

Connaître les règles déontologiques s'imposant aux acteurs publics locaux pour en faire assurer le respect et anticiper le risque juridique. Identifier le rôle central du responsable des affaires juridiques pour la mise en place de modalités de diffusion interne de ces règles et d'une culture de l'éthique publique.

Contenu :

- Les règles déontologiques applicables aux acteurs publics locaux
- Les atteintes à la probité : six infractions pénales
- Les points de vigilance en matière de commande publique : la collaboration avec le service en charge de la commande publique, les acheteurs et l'Agence française anticorruption. Les points de vigilance en matière de mobilité professionnelle : la collaboration avec la DRH et la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
- La cartographie des risques et l'audit interne
- Les points de vigilance liés à la saisine dématérialisée par les usagers, la demande croissante de transparence et la gestion des données personnelles
- Les points de vigilance en matière de e-déontologie : communication écrite et réseaux sociaux

[MODULE 7] BILAN ET SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE SUR L'ACTUALITÉ JURIDIQUE

2 jours en présentiel

Objectifs généraux :

Faire le bilan collectif et individuel du cycle et de ses apports sur le positionnement et la pratique professionnelle. Se constituer un réseau professionnel dans le cadre d'une journée d'actualité juridique programmée en fin de cycle ou des Rencontres juridiques territoriales de novembre.

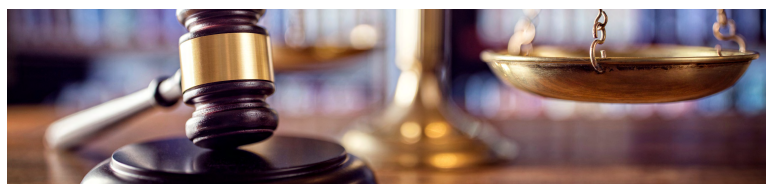
Contenu :

- Bilan collectif et individuel
- Partage d'expériences
- Evaluation des apports du cycle sur la prise de fonctions et la pratique professionnelle.
- Echange de pratiques
- Thématique juridique relative à l'actualité

ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATIONS

- E-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT
- Tutorat et classes virtuelles

Les travaux et cas pratiques présentés par les participants dans ces classes virtuelles seront évalués pour l'attestation de fin de cycle.



ITINÉRAIRES OU CYCLES DE FORMATION

**A2B : Prévention des
risques juridiques et
contentieux**



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DE L'ITINÉRAIRE/CYCLE ET DES MODULES LE COMPOSANT

NIVEAU

DURÉE *

CODE

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS L'UNION EUROPÉENNE

I2I0D

	La place des collectivités dans les institutions et politiques européennes - visite à Bruxelles	F	2.5	SX2I1
	Les services publics locaux et l'Europe	F	2.5	SXP02
	Les services publics locaux et l'Europe	F	2.5	SXP0W
	Services d'intérêt général, aides d'État et marchés publics dans un contexte européen: enjeux et pratiques	A	3	SXP09
	Services d'intérêt général dans un contexte européen: enjeux et pratiques	A	2	SXEIJ
	Intégrer les perspectives européennes dans sa stratégie locale	A	3	SXW29
	Les aspects européens et internationaux de l'état civil	A	2.5	SXP0X
	Les principales politiques publiques européennes et leurs financements pour les territoires	F	2.5	SXE1E
	Les principales politiques publiques européennes et leurs financements pour les territoires	F	2.5	DAD1A
	Droits de l'homme et démocratie locale en Europe	A	2	SXE54
	Les systèmes d'administration et de fonctions publiques locales en Europe	A	1	SXE0B
	Les marchés publics dans les fonds européens	A	2.5	SXE2E
	Les marchés publics dans les fonds européens	A	2.5	DAD0H
	Les aides d'Etat dans les fonds européens	A	2.5	SXB0V
	Les aides d'Etat dans les fonds européens	A	2.5	DAD0F
	Le règlement général sur la protection des données (RGPD)	F	1	SX103
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	SXE1K
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	SXE0E
	Lobbying et stratégie d'influence auprès des institutions européennes	E	2.5	DAD19
	Rencontres Territoriales Européennes et Internationales	A	2	SXP06

MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

I2J07

	La mise en place d'une politique associative	A	3	SXPAX
	L'organisation de la coopération entre les services dans le cadre de la politique associative	A	3	SXP2B
	Les associations et leurs relations avec les collectivités territoriales	F	2.5	SXP5B
	Les outils juridiques et financiers utilisés dans les relations entre collectivités et associations	F	2.5	SXP59
	La rédaction d'une convention de mise à disposition de moyens avec une association	A	2.5	SXP88
	La rédaction d'une convention d'objectifs avec une association	A	2	SXPCH
	Réaliser l'analyse financière d'une association	F	3	SXP0S
	Les associations : actrices et relai de la démocratie participative	A	3	SXARD
	Le bénévolat, le volontariat : vers de nouvelles formes d'engagement	A	2.5	SXP44
	L'accompagnement des associations dans le montage de projets en politique de la ville	A	3	SXASS
	L'accompagnement des associations dans le montage de projets	A	3	DADW5





STAGES DE FORMATION

**A2C : Assemblées,
secrétariat général
et protocole**



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 <u>LA RÉDACTION ET LE CONTRÔLE DES ACTES ADMINISTRATIFS</u>	F	3	14-15/03/24 18-19/04/24 04-05/06/24 14-15/10/24	Sorgues Sainte-Tulle Marseille Saint-Laurent-du-Var	SXF19
 <u>LE SUIVI ET LE PILOTAGE DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN RELATION AVEC LES ÉLUS</u>	A	2.5	04-05/03/24	Lille	SXP3A
 <u>LES RÈGLES PROTOCOLAIRES EN COLLECTIVITÉ</u>	A	2.5	14-15/10/24	Marseille	SXP5A



LA RÉDACTION ET LE CONTRÔLE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20: SXF19143
14-15/03/24

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20: SXF19138
18-19/04/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXF19154
04-05/06/24

Laurent Caritey
DELEGATION PACA
04 91 24 60 08

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SXF19147
14-15/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXF19

PUBLIC

Secrétaires de mairie, tout agent prenant ses fonctions dans une collectivité et devant s'approprier les règles fondamentales de la rédaction administrative.

OBJECTIFS

- rédiger les documents administratifs en maîtrisant les règles formelles,
- sécuriser juridiquement la rédaction et l'exécution des actes administratifs.

CONTENU

- la hiérarchie des normes,
- les sources juridiques,
- la définition et les particularités des trois types de documents : délibérations, arrêtés, décisions,
- les domaines d'intervention,
- la compétence des auteurs : signature et délégations de compétences,
- les règles de forme des documents,
- la motivation des actes administratifs,
- la publicité et la dématérialisation des actes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel de 2 jours alternant apports théoriques et étude de cas pratiques, d'une communauté de stage tutorée et de ressources à consulter en autonomie accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

si il y a les prérequis techniques à renseigner

LE SUIVI ET LE PILOTAGE DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN RELATION AVEC LES ÉLUS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXP3A041
04-05/03/24

Manuëla RENOULT
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 81

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP3A

PUBLIC

Directeurs, directrices et cadres chargés des affaires générales des services, secrétaires de mairie, responsables du service des assemblées.

OBJECTIFS

- Se positionner en tant que cadre dans sa relation avec les élus de sa collectivité.
- Optimiser la coopération entre élus et services.
- Identifier les risques et responsabilités du cadre et de l' élu.
- Assurer le suivi des dossiers avec les élus.

CONTENU

- Complémentarité du politique et de l' opérationnel.
- Enjeux du partage des rôles entre élus et fonctionnaires.
- Techniques et outils de mobilisation et de régulation d' une équipe.
- Sensibilisation des élus aux risques juridiques et politiques potentiels.
- Méthodologie de conduite de projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l' objet d' un temps à distance sous forme d' une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d' apprentissage du CNFPT.

- Illustrations pratiques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d' un ordinateur avec accès à internet, d' une adresse courriel individuelle.

LES RÈGLES PROTOCOLAIRES EN COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXP5A015
14-15/10/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXP5A

PUBLIC

Responsable du protocole.

OBJECTIFS

- Définir les missions et activités principales du responsable du protocole au sein de la collectivité.
- Appliquer les dispositions du décret n°89-655 du 13 septembre 1989 et en garantir le respect lors des cérémonies et des déplacements de personnalités.
- Transmettre ces dispositions aux élus et membres du cabinet.

CONTENU

- Application des textes relatifs au protocole.
- Organisation des visites bilatérales et multilatérales de personnalités.
- Organisation des cérémonies.
- Conception et réalisation d'événements commémoratifs bilatéraux et multilatéraux.
- Connaissances des principes du pavoisement.
- Relations avec les services du protocole des autres collectivités ou de l'Etat.
- Fichier protocolaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Etudes de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle.



STAGES DE FORMATION

A2D : Assurances



EXTRAIT LE 27/02/2024

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
 LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	28-29/03/24	Gap	SX9AF
 LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	22-23/02/24	La Garde	SX9DS
 LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	23-24/09/24	Gap	SXP57
 LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES	A	2.5	09-10/12/24	La Garde	SX9MA
 LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION	A	2.5	23-24/01/25	La Garde	SX9AC
 LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES	A	2.5	11-12/09/24	La Garde	SX9AA



LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

GAP
Code IEL : 20: SX9AF005
28-29/03/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SX9AF

PUBLIC

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, cadres chargés des affaires générales

OBJECTIFS

- connaître le contexte juridique, l'organisation et le fonctionnement de l'assurance,
- identifier les risques assurables et sensibiliser les acteurs publics aux notions de risques et de responsabilités,
- définir les enjeux de sécurité juridique et financière pour la collectivité,
- organiser les relations avec les compagnies, les courtiers et les courtières,
- reconnaître les clés de lecture des contrats d'assurance,
- rédiger des contrats garantissant les intérêts de la collectivité,
- détecter les dysfonctionnements de gestion des contrats,
- établir des tableaux de bord.

CONTENU

- l'assurance : notions générales, bases techniques, principaux mécanismes, définitions de principaux termes et expressions du langage de l'assurance,
- les risques encourus par les collectivités, surveillance et prévention,
- les enjeux juridiques et financiers,
- les compagnies d'assurance, courtiers et courtières,
- les différents contrats et optimisation, l'audit de contrat,
- la gestion des contrats d'assurances et outils de pilotage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9DS008
22-23/02/24

Florian NICOLAS
DÉLEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9DS

PUBLIC

Gestionnaires des sinistres, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

OBJECTIFS

- être en capacité de gérer les situations de sinistres,
- être en mesure d'établir des procédures de prise en charge pour différent type de sinistre,
- optimiser la gestion des dossiers de sinistres.

CONTENU

- la déclaration du sinistre,
- le suivi des sinistres,
- les relations assureur, assurés, tiers (RC)
- les ratios sinistres/prime,
- les outils de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir des connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

GAP
Code IEL : 20:SXP57021
23-24/09/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SXP57

PUBLIC

Directeurs et cadres chargés des affaires générales et/ou juridiques, directeurs généraux adjoints des services, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux juridiques et financiers des relations entre co-contractants et collectivités territoriales.
- Identifier les sources de contentieux et analyser leurs enjeux pour la collectivité en fonction de leurs spécificités.
- Diagnostiquer les problèmes de gestion des contrats et mettre en place des méthodes de suivi optimisé.

CONTENU

- Risques à assurer en fonction des spécificités de la collectivité et gestion des contrats.
- Suivi et évolution des contrats en fonction des nouveaux besoins de la collectivité et des nouveaux textes réglementaires.
- Rédaction des clauses dans les différents contrats publics.
- Sensibilisation des agents et des élus à la notion de risque et de responsabilité juridique et politique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les règles de base en matière d'assurances ou avoir suivi le stage "Collectivités et assurances".

LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9MA003
09-10/12/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9MA

PUBLIC

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques, acheteurs et acheteuses publics

OBJECTIFS

- apprécier les nouvelles obligations en matière de mise en concurrence,
- intégrer les mécanismes contractuels des assurances,
- rédiger les clauses clés des marchés.

CONTENU

- le cadre légal de l'activité d'assurance,
- les obligations d'assurance : en responsabilité, dommages
- les acteurs du marché de l'assurance
- la conception du marché : préparation, audit et mission d'assistance, allotissement par type de risques
- la rédaction des clauses du marché : d'ordre public, exorbitantes du droit commun
- les clauses à stipuler : durée, reconductions, sinistres, primes, résiliation, composante du prix, prise en compte de l'évolution de risques
- le choix de la procédure de passation : seuils et appréciation, choix et pertinence des procédures
- la gestion du contrat : prise d'effet, paiement de la prime, aggravation du risque, modification des termes du contrat, principe de l'exception d'inexécution,
- la gestion de la fin du contrat : reconduction, résiliation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9AC004
23-24/01/25

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9AC

PUBLIC

Agents en charge de la gestion des opérations de construction, gestionnaires des assurances

OBJECTIFS

- connaître les différentes assurances en matière de construction,
- situer les rôles et les responsabilités des différents intervenants,
- monter un dossier dommages-ouvrage,
- vérifier les attestations d'assurance des intervenants,
- instruire et suivre un sinistre amiable ou judiciaire.

CONTENU

- les généralités sur l'assurance : les termes essentiels en assurance construction, les obligations dans la construction, les marchés publics d'assurance, le cahier des charges de la collectivité
- les cinq fonctions de la construction
- les principaux acteurs en assurance construction et le statut des différents intervenants
- le régime de la responsabilité des constructeurs
- la collectivité Maître d'Ouvrage (les dommages pendant et après la construction ou l'assurance Tous Risques Chantier et l'assurance dommages-ouvrage)
- la gestion et le règlement d'un sinistre dommages-ouvrage
- la convention CRAC, l'expertise dommages ouvrage, le rapport préliminaire, le rapport définitif
- les pistes de prévention en matière d'assurance construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques et échanges sur des situations concrètes de malfaçons ou difficultés rencontrées. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

LES ÉTABLISSEMENTS D' HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES

Durée **2 jours présentiels + 0,5 à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX9AA003
11-12/09/24

Florian NICOLAS
DELEGATION PACA
04 94 08 96 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9AA

PUBLIC

Directeurs et directrices ou gestionnaires d'Ehpad publics et des Maisons de l'autonomie, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

OBJECTIFS

- identifier les risques assurables (risque juridique, financier, de dysfonctionnement lié à l'hébergement, aux soins et aux divers activités, mise en cause pour maltraitance ou pour défaut de surveillance, et autres risques possibles),
- définir les besoins de l'Ehpad,
- connaître les principaux acteurs dans l'assurance des collectivités,
- participer à la rédaction d'un cahier des charges et organiser une mise en concurrence,
- gérer les contrats d'assurance,
- maîtriser la gestion des contrats et des sinistres.

CONTENU

- les risques encourus
- les acteurs : les assureurs, les mutuelles, les courtiers, les agences d'assurances, les auditeurs
- le traitement du risque financier (auto-assurance et souscription de contrats d'assurance)
- les marchés publics d'assurance
- les principaux contrats souscrits en Ehpad (dommages aux biens, assurance des véhicules, responsabilité civile, protection juridique, protection fonctionnelle, etc.)
- la gestion des risques statutaires (sinistralité du personnel compensée en partie par contrat groupe cdg ou système assurantiel) avec possibilité de l'auto assurance (provisions et système de reprise de provisions pour risque et charges du personnel)
- les relations avec l'assureur dans la gestion des contrats et des sinistres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

VOS CONTACTS



POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ LES SERVICES DE LA DÉLÉGATION [EN CLIQUANT ICI](#)

